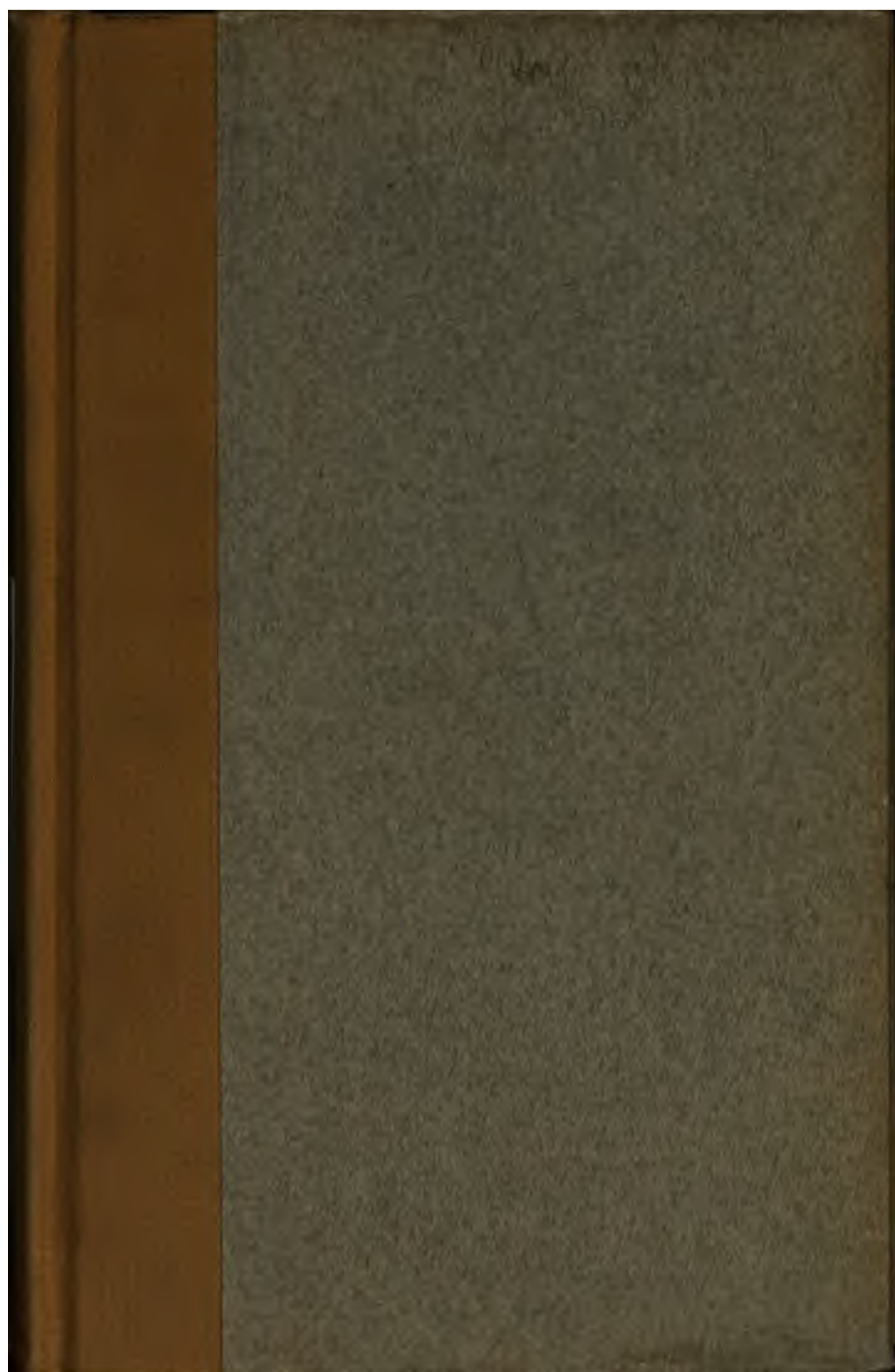
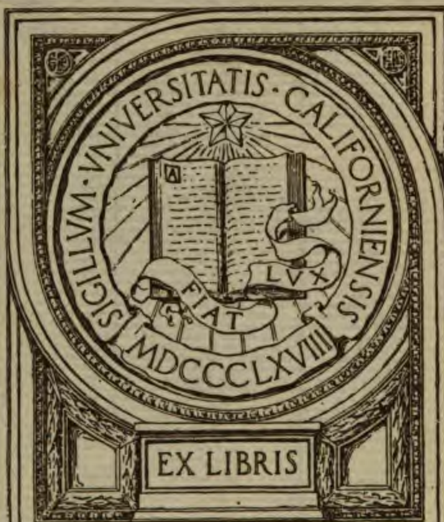
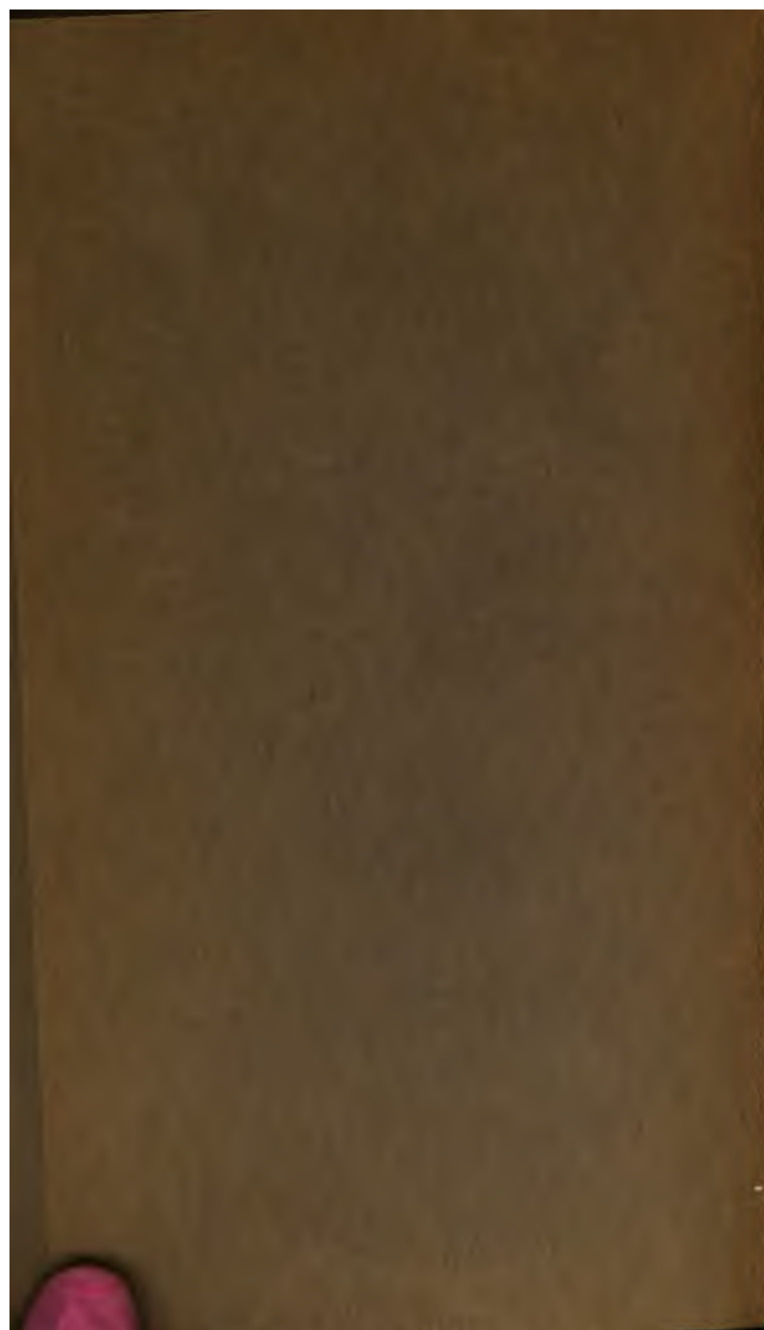



SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS





GUERRE DE 1870

CAMPAGNE

DE

LA MOSELLE

PAR

E. A. SPOLL

BRUXELLES
OFFICE DE PUBLICITÉ
A. N. LEBÈGUE & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE DE LA MADELEINE, 46

1871

CAMPAGNE

DE

LA MOSELLE

CAMPAGNE

DE

LA MOSELLE

GUERRE DE 1870

CAMPAGNE

DE

LA MOSELLE

PAR

E. A. SPOLL

BRUXELLES

OFFICE DE PUBLICITÉ

A. N. LEBÈGUE & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE DE LA MADELEINE, 46

1871

History Alumnus

CAMPAGNE DE LA MOSELLE

CHAPITRE PREMIER

Origines de la guerre. — Ambition traditionnelle de la Prusse, ses préparatifs secrets. — Le comte de Bismark. — Coalition de la Prusse et de l'Autriche contre le Danemark. — Attitude des puissances. — Düppel. — La question des duchés, discorde entre la Prusse et l'Autriche. — Dissolution de la Diète et rupture de la Convention de Gastein. — Silence du gouvernement français. — Campagne de 1866, Sadowa. — Contre-coup en France. — Inquiétudes du gouvernement impérial. — L'affaire du Luxembourg. — Conférence de Londres. — Les Prussiens évacuent le Grand-Duché. — L'incident Hohenzollern. — Pourparlers diplomatiques. — Déclaration de guerre.

Il y a deux siècles à peine, la Prusse n'était encore qu'un obscur électorat du nord de l'Allemagne, lorsque les talents militaires et le génie politique de Frédéric II l'élevèrent au rang de puissance de second ordre par la conquête de la Silésie et l'annexion violente d'une partie de la Pologne.

Battue sous la république à Valmy, et sous l'empire à Iéna, près de disparaître de la carte d'Europe où elle figurait depuis quelques années, la Prusse fut sauvée de cette éclipse totale par la mansuétude de Napoléon Ier qui se contenta de l'humilier.

Mais la dédaigneuse générosité du conquérant ne fut point pardonnée des Prussiens qui, dévorant leur honte en silence, cherchèrent, avec la ténacité particulière à la race saxonne, à venger leur amoindrissement par une réorganisation complète de leur système militaire.

Les derniers jours de l'empire virent la première application de ce système, suivant lequel tout homme valide devenait soldat et la Prusse un immense champ de manœuvres. 1813 et 1814 furent la revanche de 1806, et, au congrès de Vienne, la Prusse se montra la plus cruelle ennemie de la France, dont elle ne cessa de réclamer le démembrement.

Un demi-siècle s'écoula, durant lequel cette puissance, peu soucieuse de suivre les autres nations dans l'admirable renaissance littéraire et artistique qui caractérisa cette période, ne cultiva guère les sciences, et ne protégea l'industrie que dans ses rapports directs avec l'art de la guerre, et, tandis que les peuples de l'Europe réclamaient par la voix de ses

philosophes et de ses grands orateurs une ère de paix universelle garantie par l'abolition des armées permanentes, la Prusse continuait secrètement ses préparatifs de guerre, par un exercice continuel de ses troupes et la construction des engins les plus formidables.

Durant les dernières années, ces préparatifs reçurent une impulsion nouvelle par l'arrivée au pouvoir du comte de Bismark. Ambitieux et doué d'une forte dose de volonté, souple et audacieux tout à la fois, ayant pour unique principe, en morale politique, que la force doit primer le droit, le nouveau chef du cabinet de Berlin trouvait dans le roi Guillaume un maître tel précisément qu'il le pouvait désirer.

D'une intelligence secondaire et d'un caractère faible, aisément dominé par son entourage, le vieux monarque, ébloui par les vastes projets de ce Richelieu au grand pied, se laissa sans trop de répugnance coiffer du casque à paratonnerre, et rien n'arrêta plus l'essor des projets ambitieux du ministre, qui rêvait déjà de changer cette coiffure guerrière pour la couronne et le sceptre de Charlemagne.

Dès lors on n'attendait plus qu'une occasion favorable, elle ne tarda pas à se présenter. Unies dans un but commun d'ambition, la Prusse et l'Autriche

se coalisèrent contre le Danemark, qui, malgré sa résistance héroïque, fut écrasé par le nombre de ses assaillants.

Ce sera pour le gouvernement anglais et pour le second empire — qui n'en est pas à cela près — une honte éternelle d'avoir laissé lâchement égorger ce petit pays et consommer un pareil crime politique. La France l'a déjà payé cher, bientôt peut-être l'Angleterre aura-t-elle à s'en repentir à son tour.

Cependant les lauriers de Düppel, dont la moitié revenait à l'Autriche, étaient loin de satisfaire M. de Bismark. Ils augmentaient de bien peu la gloire de la Prusse, et de bien peu surtout son territoire. Se retourner contre son allié, s'emparer traîtreusement des ports du Holstein, la commune conquête, ne fut qu'un jeu pour le ministre tout-puissant, qui répondit aux protestations de l'Autriche par la dissolution de la Diète, et, sans laisser à son ex-alliée le temps de se reconnaître, déchira la convention de Gastein et lui déclara la guerre.

C'était une belle occasion pour la France de jouer dans cette querelle le rôle du troisième larron, et certes ce ne sont pas les scrupules qui eussent arrêté Napoléon III. Quelles furent les raisons qui portèrent ce profond politique à ne point intervenir, c'est ce

que nous ne saurions pénétrer ; toujours est-il que *l'épée de l'Europe* resta dans le fourreau.

Les événements se précipitèrent, dit un historien de cette période. La Prusse, libre du côté du Rhin, rompit, comme par des coups de foudre successifs, la ligue naissante des alliés de son ennemie, pendant que ses trois principaux corps d'armée couraient vers le centre de la Bohême, et que, pour prix de la Vénétie, l'Italie auxiliaire tenait en échec une partie des forces de l'empire, sur le Pô, loin du théâtre où allait s'accomplir le destin de l'Allemagne.

Au lieu de se jeter hardiment entre des colonnes d'attaque impuissantes à se secourir l'une l'autre, Benedeck garda une défensive hésitante. Sans doute, l'organisation imparfaite de l'armée autrichienne diminuait la liberté du chef, et la composition hétérogène de ses éléments lui coupait l'élan, mais ces difficultés n'excusent pas ses fautes.

Stratégiquement, il joua dès l'origine le jeu de son adversaire : tous ses lieutenants furent séparément battus et refoulés devant les flots des envahisseurs, roulant par trois voies convergentes vers le lieu choisi de rendez-vous, en avant de Prague. Les Autrichiens durent accepter la bataille où l'ennemi la voulait, dans les conditions les plus défavorables,

démoralisés par les échecs partiels qu'ils avaient tour à tour subis, tous les tronçons de leurs divisions pêle-mêle et ralliés à la hâte, l'Elbe à dos, au milieu d'une contrée boisée, dont la configuration paralysait les prouesses de la bravoure individuelle et se pliait aux ruses de la tactique des Prussiens, à l'action efficace de leurs tirailleurs.

La journée de Sadowa fut une défaite complète. Les débris de l'armée de Benedeck, poursuivis pied à pied, sans rencontrer une forteresse sur le chemin de leur fuite, se rejetèrent moitié vers la Hongrie, moitié sous les murs de Vienne. Mais la capitale de l'empire des Hapsbourg était ouverte de toutes parts.

Force fut donc de transiger pour éviter un désastre plus grand : l'Autriche livra d'abord la Vénétie, puis signa le traité de Prague qui la reléguait au rang des puissances secondaires. Les petits États du sud de l'Allemagne entrèrent dans une confédération militaire dont le chef suprême était le roi de Prusse, et le rêve unitaire du comte de Bismark fut en quelque sorte réalisé.

Si la victoire de Sadowa fut un échec pour la politique du gouvernement français, ce dernier reçut l'outrage sans sourciller; mais il comprit, un peu tard il est vrai, la faute qu'il avait commise en favo-

risant ou laissant s'accomplir l'unité de deux nations qui ne tarderaient pas à retourner leurs forces contre celui qui en avait été l'inconscient organisateur.

Ayant perdu son prestige militaire, battu en brèche par une opposition grandissante, qui comprenait tout ce que la nation renferme de forces jeunes et intelligentes, le gouvernement impérial sentit dès lors la nécessité, pour consolider son pouvoir et asseoir sa dynastie, de préoccupations extérieures capables de détourner l'attention publique des affaires intérieures du pays. C'est la ressource ordinaire des gouvernements impuissants à donner la liberté de chercher dans la gloire de leurs armes un aliment aux aspirations de leurs peuples.

Une autre question ne tarda pas à surgir. Napoléon III, désirant une compensation à l'extension que venait de prendre la Prusse par l'annexion des petits États d'Allemagne et le refus de cette puissance de restituer le Holstein, malgré les réclamations fondées du Danemark, entama de secrètes négociations avec la Hollande pour l'acquisition du Luxembourg, dont la forteresse, construite par Vauban pour protéger les provinces françaises de l'Est, était illégalement détenue par la Prusse. Ce petit État, dont les sympathies sont acquises à la France, eût volontiers opté

pour l'annexion, et la négociation était près d'aboutir lorsque la Prusse intervint. Un projet de traité fut alors soumis au chancelier du Nord, par lequel non-seulement la France reconnaissait les acquisitions faites par la Prusse, mais encore accepterait l'union de la confédération du nord de l'Allemagne avec les États du sud — à l'exception de l'Autriche — pourvu que le roi de Prusse consentît à la cession du Luxembourg et signât avec la France un traité d'alliance offensive et défensive en vue des complications qui pourraient surgir de ce projet d'annexion. Ces propositions rejetées par la Prusse, la querelle s'envenima et les puissances européennes s'assemblèrent à Londres pour prévenir un conflit.

Le jugement de cet aréopage mécontenta tout à la fois les gouvernements français et prussien; en effet, la France devait renoncer à ses prétentions et la Prusse était réduite à évacuer le Luxembourg, qu'elle occupait depuis 1815, et à démanteler la forteresse.

Au point où les choses en étaient arrivées, un prétexte devait suffire pour allumer la guerre, et ce prétexte, les deux gouvernements étant également intéressés à le faire naître, ne tarda pas à se présenter.

Le gouvernement républicain, provisoirement éta-

bli en Espagne lors de la chute d'Isabelle II, inquiétait depuis longtemps les souverains de l'Europe, qui, peu soucieux de voir se perpétuer un pareil état de choses, offraient chacun aux Espagnols un prince de leur façon, comptant par là sans doute prendre une part d'influence dans les affaires de la Péninsule.

Nous n'entrerons point dans le détail de ces compétitions pour arriver de suite à la candidature du prince de Hohenzollern, cause ou plutôt prétexte de la guerre atroce qui vient à peine de finir.

La candidature de ce prince, secrètement patronée par le roi de Prusse à la famille duquel il appartenait, souleva, dès qu'elle fut connue, des difficultés diplomatiques de la part de la France.

Le 6 juillet, au Corps législatif, le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, déclare dans sa réponse à l'interpellation de M. Cocherie « qu'en effet le général Prim a offert la couronne d'Espagne au prince Léopold de Hohenzollern, qui l'a acceptée. » Puis il ajoute : « Le peuple espagnol ne s'est pas encore prononcé et le gouvernement ne connaît pas les négociations engagées. En conséquence, le gouvernement prie le Corps législatif d'ajourner une discussion qui maintenant n'aboutirait pas. Le gouvernement persistera dans son attitude de neutralité

S'il y avait de la part du gouvernement français un motif occulte de poursuivre cette guerre pour une question de forme, c'est ce qu'il serait oiseux de discuter. Cependant un journal officieux, *la Patrie*, s'exprimait ainsi :

« Le fond même du litige s'est en quelque sorte évanoui par la renonciation officielle du prince de Hohenzollern. Nous avions déclaré, dès le début, que nous ne souffririons pas son installation sur le trône d'Espagne ; il y renonce avec éclat, le but que nous nous étions proposé à l'origine de la crise devait donc sembler atteint. »

On croyait en effet, dans certains cercles politiques, à la possibilité d'éviter la guerre, et M. Émile Ollivier, ce pantin ridicule dont l'empereur tirait les ficelles, se faisait dans les couloirs de la Chambre l'écho de ces rumeurs rassurantes. Des coups de bourse malheureux en furent le résultat unique.

Le 15 juillet, la note suivante, rédigée en conseil par les ministres, est communiquée au Corps législatif :

« Messieurs, la manière dont vous avez accueilli la déclaration du 6 juillet, nous a donné la certitude que vous approuveriez notre politique et que nous pourrions compter sur votre appui.

« Nous avons commencé alors des négociations avec les puissances étrangères pour réclamer leurs bons offices auprès de la Prusse, afin que l'on reconnût la légitimité de nos griefs.

« Nous n'avons rien demandé à l'Espagne, dont nous ne voulions pas froisser les susceptibilités. Nous n'avons pas agi auprès du prince de Hohenzollern, parce que nous le considérions comme couvert par le roi de Prusse.

« Nous nous sommes refusé dans cette affaire toute récrimination sur d'autres objets. La plupart des puissances admettent avec plus ou moins de chaleur la justesse de nos réclamations.

« Le ministre des affaires étrangères prussien nous opposa une fin de non-recevoir, prétendant qu'il ignorait l'affaire et que le cabinet de Berlin y était resté complétement étranger. Alors nous nous sommes adressés au roi lui-même. Le roi, tout en avouant qu'il avait autorisé le prince de Hohenzollern à accepter la candidature, a soutenu qu'il était resté étranger aux négociations entre le prince et l'Espagne, qu'il était intervenu comme chef de famille et non comme souverain. Il reconnut cependant qu'il avait communiqué l'affaire à M. de Bismark. Nous ne pouvions pas admettre

cette distinction subtile entre *chef de famille* et *souverain.*

« En attendant, nous avons reçu par l'ambassadeur d'Espagne l'avis de la renonciation du prince de Hohenzollern. Nous avons demandé au roi de s'associer à cette renonciation et de prendre l'engagement, si la couronne était de nouveau offerte au prince Léopold, qu'il refuserait son autorisation.

« Notre demande modérée était conçue en termes également modérés. Nous avons écrit à M. Benedetti en faisant ressortir que nous n'avons aucune arrière-pensée, que nous n'avons pas cherché un prétexte dans l'affaire Hohenzollern. Le roi a refusé de prendre l'engagement demandé; il a terminé la conversation avec M. Benedetti en disant qu'il voulait pour cela, comme pour toutes choses, se réserver la faculté de consulter les circonstances.

« Malgré cela, par désir de conserver la paix, nous ne rompîmes pas les négociations. Aussi notre surprise fut grande quand nous apprîmes que le roi avait refusé de recevoir M. Benedetti et avait communiqué officiellement le fait à son cabinet.

« Nous avons appris que M. de Werther avait reçu l'ordre de prendre congé; nous avons eu connaissance aussi des armements de la Prusse.

« Dans ces circonstances, c'eût été de notre part un oubli de dignité et une imprudence de ne pas faire de préparatifs pour soutenir la guerre qu'on nous offre, en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient.

« Dès hier, nous avons appelé la réserve. Nous allons prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France. »

L'opposition, par la voix éloquente de M. Thiers, manifesta ses craintes au sujet d'une guerre si inopinément entreprise : « Je regarde, dit l'éminent orateur, cette guerre comme imprudente. J'ai été plus que personne affecté des événements de 1866; mais, je le dis, l'occasion de les réparer est choisie de la façon la plus détestable. »

Ce fut en vain; M. Thiers ne fut écouté non plus que Cassandre dans les conseils des Troyens; sa voix fut étouffée sous les huées de la majorité, et les journaux se montrèrent d'une excessive dureté envers cet homme politique, qui avait en ce moment le tort de voir plus juste que les autres et de contrarier les sentiments guerriers si faciles à éveiller dans le cœur des Français.

— « Nous sommes prêts, dit solennellement le

ministre de la guerre à la tribune, l'armement de la garde nationale est inutile, l'armée suffit à la défense du pays. »

« *Sur mon honneur*, nous sommes prêts, » répéta le ministre de la justice dans la salle des Pas-Perdus du Corps législatif.

Comment résister à de semblables autorités? L'opinion avait été soigneusement surexcitée, les journaux officieux ou agréables embouchaient la trompette, on chantait la *Marseillaise* dans les rues sous l'œil placide des sergents de ville; trois jours après Paris était soûlé de chauvinisme, le tour était joué et la guerre officiellement déclarée le 19 juillet.

Vainement l'Angleterre s'interposa pour amener une entente entre les deux pays. En réponse aux instances de l'ambassadeur britannique, l'empereur se contenta de laisser tomber négligemment ces paroles : « Il est trop tard. »

Les préparatifs de guerre étaient, en effet, activement poussés par les deux gouvernements également pressés d'en venir aux mains.

Le 18 juillet, trois décrets parurent au journal officiel :

Le premier instituait l'impératrice régente de l'empire pendant le séjour de Napoléon III à l'armée.

Le second proclamait l'état de siége dans les trois départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Le troisième enfin appelait immédiatement à l'activité les hommes du contingent de 1869.

En même temps, le chef de l'État lançait la proclamation suivante, affichée le même jour dans toutes les communes de France.

« Français,

« Il y a dans la vie des peuples des moments solennels où l'honneur national, violemment excité, s'impose comme une force irrésistible, domine tous les intérêts, prend seul en mains la direction des destinées de la patrie. Une de ces heures décisives vient de sonner pour la France.

« La Prusse, à qui nous avons témoigné pendant et depuis la guerre de 1866, les dispositions les plus conciliantes, n'a tenu aucun compte de notre bon vouloir et de notre longanimité. Lancée dans une voie d'envahissement, elle a éveillé toutes les défiances, nécessité partout des armements exagérés, et fait de l'Europe un camp où règnent l'incertitude et la crainte du lendemain.

« Un dernier incident est venu révéler l'instabilité des rapports internationaux et montrer toute la gravité de la situation. En présence des nouvelles prétentions de la Prusse, nos réclamations se sont fait entendre. Elles ont été éludées et suivies de procédés dédaigneux. Notre pays en a ressenti une profonde irritation, et aussitôt un cri de guerre a retenti d'un bout de la France à l'autre. Il ne nous reste plus qu'à confier nos destinées au sort des armes.

« Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées.

« Quant à nous, nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garantisse notre sécurité et assure l'avenir. Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres.

« Le glorieux drapeau que nous déployons encore une fois devant ceux qui nous provoquent est le même qui porta à travers l'Europe les idées civilisatrices de notre grande Révolution. Il présente les

mêmes principes, il inspirera les mêmes dévouements.

« Français,

« Je vais me mettre à la tête de cette vaillante armée qu'anime l'amour du devoir et de la patrie. Elle sait ce qu'elle vaut, car elle a vu dans les quatre parties du monde la victoire s'attacher à ses pas.

« J'emmène mon fils avec moi, malgré son jeune âge. Il sait quels sont les devoirs que son nom lui impose, et il est fier de prendre sa part dans les dangers de ceux qui combattent pour la patrie.

« Dieu bénisse nos efforts. Un grand peuple qui défend une cause juste est invincible.

« NAPOLÉON. »

En outre, par deux décrets spéciaux, les sessions du Sénat et du Corps législatif étaient closes. Des paroles et des proclamations on allait passer aux actes.

CHAPITRE II

Commencement des hostilités. — Forces des armées française et allemande. — Leurs positions respectives. — Arrivée de l'empereur à Metz. — Sa proclamation à l'armée. — Discours du roi de Prusse au parlement. — Premiers faits de guerre. — Marche des corps français. — Affaire de Sarrebruck. — Échauffourée de Spickeren. — Combats de Forbach et de Saint-Avold. — Nouvelles des batailles de Wœrth et de Wissembourg. — Retraite de l'armée française vers Metz.

Voici quelles étaient les forces des armées respectives au début des hostilités. L'armée française comprenait, outre la garde, sept corps d'armée composés ainsi qu'il suit :

Le 1er corps, sous le commandement du maréchal Mac-Mahon, principalement formé avec des troupes d'Afrique et formant quatre divisions d'infanterie; à Strasbourg.

Le 2me corps, commandé par le général Frossard, venant directement du camp de Châlons, d'où il avait

été transporté à Saint-Avold, et comptant trois divisions d'infanterie.

Le 3me corps, sous les ordres du maréchal Bazaine, comprenant quatre divisions d'infanterie, dont quelques-unes avaient fait partie de l'armée du Mexique; en avant de Metz.

Le 4me corps, commandé par le général Ladmirault, ayant à Thionville son quartier général et comptant trois divisions d'infanterie.

Le 5me corps, sous les ordres du général de Failly, reliant le corps de Mac-Mahon au reste de l'armée et comprenant trois divisions; à Bitche.

Le 6me corps, sous le commandement du maréchal Canrobert, comprenant quatre divisions ainsi réparties : deux au camp de Châlons, une à Soissons et une à Paris, formant la réserve.

Le 7me corps commandé par le général Douay, comprenait trois divisions, en voie de formation à Belfort, servant au besoin à rallier le corps de Mac-Mahon et à opérer dans le sud du pays ennemi.

Enfin la garde, placée sous le commandement du général Bourbaki, comprenait deux divisions d'infanterie destinées à former la réserve des 2me, 3me et 4me corps d'armée.

La cavalerie était séparée en divisions mixtes com-

posées chacune de trois brigades, de deux régiments, une de cavalerie légère, une de cavalerie de ligne et une de grosse cavalerie; chaque corps possédait une de ces divisions. En outre, la cavalerie de réserve se composait de trois divisions formées de cuirassiers et de chasseurs d'Afrique. Elles étaient commandées par MM. de Bonnemain, de Forton et du Barail; la première fut adjointe au 1er corps, les deux autres, aux 2me et 3me corps.

Quant à l'artillerie, elle était ainsi répartie : trois batteries de campagne dont une de mitrailleuses pour chaque division d'infanterie, et six dont une à cheval servant de réserve à chaque corps.

Il faut joindre enfin à cette énumération les troupes accessoires : génie, train des équipages, service des ambulances, du trésor, etc.

L'ensemble des troupes que nous allions opposer à l'armée allemande ne montait guère à plus de trois cent mille hommes.

Examinons maintenant de quelles forces l'ennemi pouvait disposer contre nous et quelles étaient leurs positions.

Au commencement des hostilités, l'armée de la confédération du Nord comptait, avec la garde, treize corps d'armée, sans compter la division hessoise,

lesquels, en y comprenant la cavalerie, l'artillerie, le génie, le train, etc., comptaient chacun 36,500 hommes en moyenne, en ajoutant 230,000 hommes de landwehr et 130,000 hommes de remplacement; cette armée offrait un effectif de 850,000 hommes et 1,250 pièces de canon. De plus, la Bavière amenait 70,000 hommes et 192 canons, le Wurtemberg, 23,600 hommes et 54 canons, et le grand-duché de Bade 21,600 hommes et 42 canons, indépendamment des landwehrs et des réserves, ce qui donne un total général de 965,000 hommes et 1,538 pièces de canon.

Trois armées furent formées dès le début; la première, sous le commandement du général Steinmetz, composée d'abord de deux corps d'armée et d'une division de cavalerie, portée ensuite à trois corps et deux divisions, occupait la vallée de la Moselle; la seconde, sous le commandement du prince Frédéric-Charles, composée de cinq corps d'armée, occupa le Palatinat, l'aile droite appuyée à la Nahe; la troisième, sous le commandement du prince royal, composée de cinq corps d'armée, était à gauche de la seconde et avait son aile gauche appuyée au Rhin. L'armée formait, par conséquent, une ligne dont l'aile droite s'appuyait sur Trèves et Sarrelouis, et l'aile gauche sur Landau.

Nous citons pour mémoire une quatrième armée, dite de réserve, placée sous les ordres du prince royal de Saxe, et comprenant la garde et deux corps d'armée saxons. Elle était placée en arrière des deux premières armées auxquelles elle fut adjointe, et se concentrait à Kaiserslautern.

Le général en chef de l'armée française, qui prit le nom d'armée du Rhin, était l'empereur, ayant pour major général le maréchal Lebœuf et deux aides-majors généraux, les généraux de division du corps d'état-major Lebrun et Jarras.

Parmi les noms des divisionnaires, employés dans cette armée d'opération, on remarquait ceux des généraux Decaen, commandant la cinquième division militaire, officier général très-distingué; de Martimprey, Deligny, de Clérambault, Legrand, Castagny, Raoult, Bataille, de Cissey, de Lorencey, Bisson, de Fénelon, de Forton, etc.

Du côté des Prussiens, outre les généraux commandant en chef dont nous avons donné les noms, on remarquait surtout le général Helmuth von Moltke, vieux stratégiste qui, de son cabinet de Berlin, avait trouvé le plan de campagne de 1866 qui avait trompé la perspicacité de Benedeck; le général Herwarth von Bettenfeld, commandant la forteresse de Coblenz,

vétéran des armées prussiennes, qui avait pris part à la campagne de 1813; Vogel von Falkenstein, ex-commandant de l'armée du Mein, connu par la prise de possession de Francfort; le comte von Bismark-Schœnhausen, qu'il est inutile de désigner plus longuement; les généraux Manteuffel, von Gœben, Werder, et enfin von Dreyse, l'inventeur du fusil à aiguille.

Il était utile de donner ces renseignements; notre énumération terminée, reprenons le cours de notre récit.

Le 28 juillet, l'empereur, accompagné de son fils, partait de Saint-Cloud par le chemin de fer de ceinture pour se rendre directement à Metz. Arrivé le même jour dans cette ville, il publiait aussitôt cette proclamation à l'armée :

« Soldats,

« Je viens me mettre à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

« Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe; mais d'autres qui valaient autant qu'elle n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui.

« La guerre qui commence sera longue et pénible,

car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses; mais rien n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la patrie.

« Quel que soit le chemin que nous prenions hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

« La France entière vous suit de ses vœux ardents, et l'univers a les yeux sur vous. De nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

« Soldats, que chacun fasse son devoir et le Dieu des armées sera avec nous.

« NAPOLÉON.

« Au quartier impérial de Metz, le 28 juillet 1870. »

De son côté, le roi de Prusse avait prononcé, à l'ouverture de la session extraordinaire du Parlement de la confédération, un long discours dans lequel il faisait retomber sur notre gouvernement la responsabilité de la guerre qui allait s'engager. Une amnistie fut en outre accordée pour les crimes et délits poli-

tiques par le roi, qui adressa aux Français une proclamation dans laquelle il déclara formellement ne point faire la guerre au peuple français, mais à son gouvernement, et n'avoir aucun projet de conquête. C'était en quelque sorte répondre mot pour mot à la note du *Journal officiel* où se trouvaient ces deux phrases : « Ce n'est pas à l'Allemagne que nous faisons la guerre, c'est à la Prusse, ou, pour mieux dire, à la politique du comte de Bismark... La guerre qui commence n'est point une guerre d'ambition, c'est une guerre d'équilibre. »

Les premiers temps de la guerre se passèrent comme d'ordinaire en escarmouches sans importance sur la frontière. Les deux armées, occupées à se grouper et à se répartir suivant des plans préconçus, ne songeaient point encore à un engagement général.

Le 27 juillet il y eut un engagement entre quelques centaines d'hommes du 69e d'infanterie du Rhin et un avant-poste français établi au village de Wolckingen sur la Sarre. Le lendemain des uhlans en reconnaissance attaquèrent un détachement d'infanterie, auprès de Sarreguemines, près du pont sur la Blies. La nuit suivante des chasseurs bavarois tentaient de couper le télégraphe et la voie ferrée sur le chemin de fer de Sarreguemines à Haguenau. Enfin entre

Sierck et Perl les soldats prussiens et français des avant-postes tiraillaient les uns contre les autres.

Nous avons dit plus haut que le 2[me] corps placé sous les ordres du général Frossard avait été l'un des premiers envoyés vers la frontière, et qu'il s'était établi aux environs de Saint-Avold vers le 20 juillet.

Le 31 juillet le général Frossard, qui avait porté son quartier général à Morsbach, avait sa 1[re] division (général Vergé) à Bening, la 2[me] (général Bataille) à Forbach, et la 3[me] (général de Laveaucoupet) à OEttingen. Le lendemain toutes les forces du 2[me] corps étaient massées autour de Forbach, et, le 2 août, la 2[me] division se portait sur Sarrebruck.

Ce même jour, l'empereur et son fils partaient de grand matin pour assister au premier engagement sérieux de nos troupes avec l'ennemi. Cette action était une reconnaissance offensive ayant pour but de s'emparer de la rive gauche de la Sarre devant Sarrebruck.

Cette ville industrielle et commerçante est située sur la Sarre, au pied d'une succession de collines qui protégent et enferment en quelque sorte la cité. La Sarre, qui sort des Vosges, devient précisément navigable dans cette localité qui est l'entrepôt des richesses houillères de la contrée.

Les Prussiens ne paraissaient point s'être attendus à cette attaque. Des hommes de grand'garde, postés dans une auberge appelée *Bellevue*, s'enfuirent à notre approche, abandonnant le cadavre d'un des leurs.

Vers le milieu de l'action, le général Bataille s'étant avancé dans la direction de la voie du chemin de fer, rencontra quelques pelotons de tirailleurs ennemis massés jusqu'au pont de pierre jeté sur la Sarre. Au moment donné, un fort détachement prussien s'étant montré sur la levée du chemin de fer, une décharge de mitrailleuse fut ordonnée et porta immédiatement le plus grand désordre dans les rangs ennemis.

Quelques coups de canon suffirent ensuite pour éteindre le feu de mousqueterie dirigé sur nos troupes de l'intérieur des maisons de Sarrebruck.

Pendant que s'engageait l'action principale, une colonne composée d'un escadron de cavalerie et de deux bataillons d'infanterie sous le commandement du colonel de Ferron, fouillait le pays situé sur la gauche du cours d'opération; elle échangea des coups de fusil avec les tirailleurs ennemis, et eut quelques hommes blessés. Elle s'avança jusqu'en vue de la Sarre, en face de Gersweiler.

Enfin un détachement du corps du maréchal

Bazaine, qui devait concourir au mouvement reconnut la position de l'ennemi, entre Sarrebruck et Sarrelouis, jusqu'à 1,200 mètres environ en face de Werden. L'ennemi n'y était pas en force. Il n'y eut pas d'autre engagement dans la journée du 2 août; les troupes campèrent sur le territoire prussien et le général Frossard établit son quartier général à l'auberge de la *Brême d'or*, située à la limite extrême du territoire français et du territoire prussien.

« Il n'y avait, dit à ce propos, le rapport prussien, que des détachements du 40me régiment de ligne et du 7me uhlans le long de la Sarre, ce sont ces détachements qui supportèrent le choc des armées françaises, et combattirent avec tant d'acharnement, que les journaux français prétendaient qu'on s'était battu avec des divisions entières.

On amena cependant à Forbach 63 prisonniers, qui furent enfermés dans la vieille église et dont quelques-uns appartenaient au 48me régiment prussien; quant aux armées françaises dont les Prussiens subirent le choc, ce ne fut qu'une partie du 2me corps, le 3me n'ayant pas donné. Nous eûmes cependant dans cet engagement l'avantage du nombre.

Le lendemain matin, le 2me corps laissait des grand'-gardes sur le champ de bataille conquis la veille

et reprenait ses anciennes positions sur les hauteurs. En même temps, une locomotive, montée par M. Combier, ingénieur principal de la compagnie de l'Est, partait de Forbach pour rétablir la voie ferrée interrompue par l'ennemi ; mais elle était obligée de s'arrêter à peu de distance du pont de Sarrebruck, miné par les Prussiens.

Ainsi le combat du 2 n'étant en réalité qu'un simulacre sans utilité, on ne se donna pas la peine de prendre la ville et l'on se retira en arrière des positions conquises.

Le 6 août, les 7me et 8me corps formant la première armée prussienne, se trouvaient en face du 2me corps d'armée français, qui occupait les hauteurs de Spickeren. Attaquées par la quatorzième et la quinzième division que vinrent encore soutenir de forts détachements de la deuxième armée, nos troupes soutinrent bravement le choc de forces considérables, mais accablées sous le nombre, elles durent se replier rapidement sur Metz pour n'être point coupées du reste de l'armée. Outre un grand nombre d'hommes mis hors de combat, nous perdîmes dans cette retraite un nombre assez important de prisonniers, un pont de bateau, une manutention de campagne et un matériel de chemin de fer considérable.

Voici les renseignements officiels qui furent donnés sur cette affaire :

« Dans l'affaire qui a eu lieu hier à Forbach, il n'y a eu que le 2me corps engagé, soutenu par deux divisions des autres corps. Le corps du général Ladmirault, celui du général de Failly et la garde n'ont pas combattu.

« Le combat a commencé à une heure, sans importance d'abord. Mais bientôt de nombreuses troupes se sont embusquées dans les bois, essayant de tourner la position.

« A cinq heures, les Prussiens semblaient repoussés et renoncèrent à l'attaque ; mais un nouveau corps, arrivant de Werden sur la Sarre, obligea le général Frossard à se retirer.

« Aujourd'hui les troupes, qui se trouvaient divisées, se concentrent sur Metz. »

Mais ce que le rapport officiel omettait de dire c'est que nous avions eu plus de 3,000 hommes tués ou blessés et 2,000 prisonniers. Il est vrai d'ajouter que les pertes des Prussiens en tués ou blessés furent au moins égales aux nôtres.

Pourquoi le général Frossard, qui possédait au début de l'action la supériorité du nombre, n'en profita-t-il pas pour écraser l'ennemi avant qu'il eût reçu des

renforts, au lieu de se laisser cerner dans ses positions de Spickeren et de Stiring, sans tenter le moindre mouvement offensif? C'est ce que le professeur du prince impérial expliquera sans doute difficilement.

La retraite s'opéra dans le plus grand désordre, et serré de près par la 13me division prussienne le général Frossard, qui se dirigeait de Forbach sur Saint-Avold, fut obligé de modifier son itinéraire et de se replier sur Metz pour rallier son armée.

Que faisaient en ce moment les divisions du 3me corps que nous avions vues, le 3 août, camper à Forbach? Elles se promenaient sans autre but apparent que celui de fatiguer nos soldats, dans les villages situés à quelques kilomètres de la frontière.

Au début de l'action du 6 août, le maréchal Bazaine ordonnait à deux de ses divisions d'appuyer le mouvement du 2me corps, et, à une heure de l'après-midi, la 3me division, général Metmann, arrivait à Bening-lez-Saint-Avold, commune située à 6 kil. de Forbach, où elle s'établissait en arrière de la voie ferrée restant dans l'inaction la plus complète. La 1re division, général Montaudon, quittait Sarreguemines à 4 heures du soir pour se diriger vers Puttelange occupé par la 2me division, général Castagny, et cette dernière, qui

se promena toute la journée, tantôt tournant le dos au canon, tantôt dans la direction de Sarrebruck, ne parut même pas sur le champ de bataille dont elle était si rapprochée.

A la tombée de la nuit, le général Metmann quittait Bening, traversait Forbach à 10 heures et demie pour aller camper sur les hauteurs qui dominent cette ville. Le lendemain matin il rejoignait une partie de son corps à Puttelange.

Le bruit se répandit plus tard que le général Frossard avait refusé le secours qui lui avait été offert par Bazaine. Dans tous les cas, ce dernier n'avait qu'un devoir, marcher au canon, et il ne le remplit pas, tout près qu'il fût du théâtre de la lutte.

Arrivé le 6 au soir à Saint-Avold, le maréchal attendit l'ennemi dans une excellente position pour lui barrer la route et prendre une revanche éclatante de notre défaite de Forbach; mais dès qu'il reçut la nouvelle de leur arrivée, il se retira si lentement que les derrières de son corps étaient inquiétés par les uhlans, auxquels il ne fit même pas donner la chasse par sa cavalerie. Et cependant ses troupes, les plus aguerries peut-être de toute l'armée, étaient pleines d'ardeur et honteuses de leur inactivité. Néanmoins le maréchal se retira sur Metz, sans prendre même la peine de

détruire la voie ferrée qui allait servir aux Prussiens à amener devant cette place leurs armées et leur matériel.

Quant au corps du général Frossard, les avant-postes prussiens s'avançant vers Sarreguemines, il se dirigea le 7 vers Puttelange pour rallier le 3me corps, et y arriva le même jour à quatre heures du soir, dans un désordre inexprimable.

Les soldats, furieux de cet échec, l'attribuaient hautement à leur général, qu'ils accusaient de ne point s'être montré durant le combat.

La nouvelle de cette défaite arrivait à Metz en même temps que celle des douloureux échecs subis par le brave Mac-Mahon à Wissembourg et à Reichshoffen, et le major général de l'armée donnait des ordres pour une concentration rapide des 2me, 3me, 4me corps et de la garde autour de Metz, tandis que le 6me corps était transporté du camp de Châlons sur Metz.

Le 12 août ces cinq corps d'armée se trouvaient réunis dans un vaste camp retranché sous la protection des forts de la place de Metz.

CHAPITRE III

Premières inquiétudes. — Le général Changarnier offre ses services. — Le commandement de l'armée remis au maréchal Bazaine. — Napoléon quitte la ville de Metz. — Mouvements des Prussiens. — Positions de leur 1re armée. — Positions des 3me et 4me corps français. — Mouvement de retraite sur Verdun. — Attaque des Prussiens. — Bataille de Borny ou de Pange. — Journée du 15. — Continuation du mouvement de retraite sur Verdun. — Mouvement offensif de l'ennemi. — Positions des corps de l'armée française. — Une reconnaissance avortée. — Le maire de Gorze. — Fuite de Napoléon III.

Avec les premiers revers, la confiance qui semblait animer le chef de l'État au début de la guerre avait totalement disparu. Il ne se montrait point, et la population exprimait hautement son inquiétude. On commençait à s'apercevoir que l'on avait affaire à un ennemi plus nombreux, plus expérimenté que nous, et opposant à notre élan la ruse et la ténacité. En même temps on voyait de près ces généraux qui avaient conquis pour la plupart leur haute position

dans les salons des Tuileries ou dans les affaires de décembre 1851, et si on les comparait aux tacticiens consommés que nous opposait là Prusse, l'avantage n'était certes pas de notre côté.

C'est sur ces entrefaites que le brave général Changarnier, une de nos gloires d'Afrique, et qui avait en vain tenté d'obtenir un commandement au début de la guerre, arriva à Metz offrir de nouveau le concours désintéressé de son patriotisme. Il fut reçu par l'empereur, qui l'entretint longuement et fut trop heureux cette fois d'accepter les conseils de son expérience — trop tard malheureusement.

L'empereur se démit de son commandement et réunit toutes les troupes de l'armée de Metz sous celui du maréchal Bazaine, que remplaçait au 3me corps le général Decaen.

Quel était l'homme à qui Napoléon III confiait en quelque sorte par ce commandement les destinées de la France? D'une réputation équivoque, il avait tous les titres pour remplacer Forey au Mexique; aussi le nomma-t-on en octobre 1863 au commandement en chef de l'armée expéditionnaire. Tout le monde sait quelles infamies signalèrent cette guerre, entreprise pour le triomphe des races latines et la créance

Jecker. Le général français, dont les tripotages durant son expédition ne sont un mystère pour personne, et qui rêva un instant la couronne du Mexique, conduisit de trahisons en trahisons le malheureux Maximilien du palais de Mexico au champ fatal de Queretaro. Pour récompense, il fut élevé le 5 septembre 1864 au rang de maréchal de France. Napoléon payait son complice. Et c'était dans les mains de cet homme, pour qui l'honneur et le patriotisme sont lettre close, qu'on allait remettre l'honneur et le salut de la patrie!...

Enfin le général du génie Coffinières de Nordeck fut nommé commandant supérieur de la place de Metz.

En même temps l'empereur, quittant la ville, allait établir son quartier général à Longeville, après avoir adressé aux Messins la proclamation suivante :

« En vous quittant pour aller combattre l'invasion, je confie à votre patriotisme la défense de cette grande cité. Vous ne permettrez pas que l'étranger s'empare de ce boulevard de la France, et vous rivaliserez de dévouement et de courage avec l'armée.

« Je conserverai le souvenir reconnaissant de l'accueil que j'ai trouvé dans vos murs, et j'espère que,

dans des temps plus heureux, je pourrai venir vous remercier de votre noble conduite.

« Du quartier impérial de Metz, le 14 août 1870.

« NAPOLÉON. »

Pendant ce temps, le 1er et le 2me corps prussien et la 1re division de cavalerie ayant opéré leur jonction, commençaient un mouvement en avant vers Metz et Nancy, c'est-à-dire vers la ligne de la Moselle, mouvement qui ne pouvait s'effectuer qu'avec beaucoup de lenteur, parce que, décrivant une immense conversion sur leur aile droite, la 2me armée avait de longues marches à faire.

D'autre part, le prince royal et la 3me armée poursuivaient l'armée de Mac-Mahon, composée des 1er et 5me corps, tandis que la 4me armée était concentrée à Kaiserslautern, suivant la même direction que la précédente.

Le 10 août, la division de cavalerie ennemie occupe toute la ligne de Saar-Union, Gross-Tonquin, Faulquemont, Fouligny et les Étangs, suivie le 12 par le gros de l'armée, qui occupe les mêmes positions et se relie à la 3me armée par Saar-Union, où se trouvent également les corps bavarois.

Enfin le 14, à midi, suivant les documents officiels

prussiens, la 1re armée occupe les positions suivantes :

La 2me division du 1er corps d'armée sur la route de Boulay (Sarrelouis), près des Étangs ;

La 1re division de ce corps à Courcelles-Chaussy, sur la route de Saint-Avold (Sarrebruck) ;

La 13me division du 7me corps d'armée à Pange et la 14me à Dommangeville ;

Le 8me corps d'armée était en réserve entre Varize et Vionville ;

La 3me division de cavalerie couvrait l'aile droite et était établie près de Sainte-Barbe ;

Enfin la 1re division formait l'aile gauche, près de Frontigny.

Nous avons dit que l'armée française, placée sous le commandement du maréchal Bazaine, était depuis le 12 août concentrée sous les murs de Metz. Elle occupait les positions suivantes :

Le 6me corps — Canrobert — était placé au sud de la ville, en avant de Saint-Privat, entre le chemin de fer de Pont-à-Mousson et la rive gauche de la Seille ;

Le 2me corps — Frossard — s'étendait en suivant la voie ferrée, depuis le fort de Queuleu jusqu'à Ars, en passant par Mercy-le-Haut ;

Le 3me corps — Decaen — était établi à Grigy et Borny, appuyant sa gauche sur la route de Boulay;

Le 4me corps — Ladmirault — dont le quartier général était établi au château de Grimont, campait sur la ligne qui s'étend de ce point à la route de Boulay, en passant par Mey;

Enfin la garde, commandée par Bourbaki, formait la réserve et se trouvait en arrière de Borny.

Le 13, il fut décidé, dans un conseil de guerre tenu à Metz, que l'armée de Bazaine se retirerait sur Châlons pour y rallier celle de Mac-Mahon.

Cette journée fut employée par nos troupes à remettre en ordre les effets et les armes, et à remplacer les munitions qui avaient été avariées. Cette dernière opération n'avait pu se faire encore, les caissons d'infanterie n'ayant été reçus que ce jour-là.

L'ordre fut ensuite donné pour le lendemain, à une partie de l'armée, d'opérer un mouvement de retraite sur Verdun, afin de couper aux Prussiens la route de Paris.

Ce fut le 2me corps qui commença ce mouvement dans la nuit du 14, à trois heures du matin. La 2me division — de Laveaucoupet — en avait été détachée pour occuper les forts de Metz. Les troupes ne pouvant traverser la Moselle que sur deux ponts,

pendant que les bagages encombraient ceux de la ville, ce mouvement s'exécuta avec une telle lenteur, que le 3me corps ne put le suivre que dans le milieu de la journée; déjà la dernière brigade de ce corps se préparait à suivre le mouvement, lorsque les Prussiens, que nos reconnaissances du matin n'avaient point signalés et qui sortirent brusquement du bois de Colombey, attaquèrent nos avant-postes, sur lesquels ils dirigèrent un feu de mitraille très-nourri.

Par cette attaque, l'ennemi tentait de faire croire à une attaque de la ville par surprise; mais son but était double. Il voulait à la fois donner au prince Frédéric-Charles le temps d'opérer son mouvement tournant sur Pont-à-Mousson, et, s'emparant des gorges de Vallières et Vantoux, prendre à revers l'un des trois forts Saint-Julien, Bellecroix ou Queuleu, dont l'armement, non encore terminé, ne le fut que longtemps après.

Si les Prussiens, qui étaient parfaitement renseignés à cet égard, eussent possédé des documents complets sur les positions et les mouvements des troupes françaises, leur projet eût probablement réussi dans son entier.

Leur attaque eut cependant pour résultat d'arrêter le mouvement des 3me et 4me corps et d'empêcher le

général Frossard de se jeter sur Pont-à-Mousson, où un corps prussien défilait tranquillement par la route de Chemineau et Les Mesnil et s'en allait camper dans les plaines de Waville.

Durant ce temps, un autre corps prussien, celui-là même qui avait combattu à Reichshoffen, traversait la Moselle sur le pont de Marbache et, côtoyant la rive droite de la rivière, tentait d'opérer sa jonction avec le corps de Steinmetz qui entourait Metz par le nord.

Ce fut sur l'arrière-garde du corps Ladmirault (4me) que tombèrent les premiers obus.

Le 41me de ligne (3me corps, division Castagny), qui, par sa position, se trouva le premier engagé, dut se replier devant cette attaque imprévue; mais il fut bien vite ramené en avant et se déploya en tirailleurs, soutenu par les 17me et 44me de ligne et par le 15me bataillon de chasseurs, la droite du 3me corps restant en observation.

En même temps, sur la gauche, la brigade de Bellecourt du 4me corps (1re de la 2me division), composée du 5me bataillon de chasseurs, des 13me et 43me de ligne, prit position sur les hauteurs qui commandent la vallée de Nouilly, en avant du petit bois de Mey. Des batteries de mitrailleuses vinrent s'établir en face du bois de Colombey, et d'autres batteries d'ar-

tillerie, appartenant à la 2me division du 4me corps, à l'extrême gauche, de façon à battre le ravin de Nouilly et à commander en outre le terrain qui s'étend jusqu'à Servigny.

La brigade de Bellecourt avait à peine pris position, que des masses profondes d'infanterie prussienne débouchèrent de la route de Bouzonville, s'avançant par le vallon de Nouilly, précédées de tirailleurs qui se cachaient dans les vignes.

Les mitrailleuses du 4me corps ouvrirent un feu très-vif sur cette colonne, auquel se joignit bientôt celui des tirailleurs du 5me bataillon de chasseurs et du 13me de ligne, qui le matin même avait reçu six cents hommes de réserve sachant à peine manier le fusil, et maintenant en ligne, placés en avant du bois de Mey.

L'artillerie prussienne, qui venait d'occuper Servigny-lez-Sainte-Barbe, établit sur la route de Bouzonville des batteries qui couvrirent d'obus le terrain occupé par la brigade de Bellecourt. A peu près vers le même temps, l'artillerie du 4me corps arrivait en ligne; l'action dès lors devint générale.

Tout l'effort des Prussiens se portait vers le bois de Mey, considéré par eux comme la clef de la position. Grâce aux forces dont ils disposaient sur ce point, ils

gagnèrent rapidement du terrain, et, vers sept heures, ils parvenaient à ce bois, d'où ils délogeaient un bataillon du 64me qui battit en retraite avec un certain désordre. On parvint cependant à le rallier, et l'on fit exécuter un feu à volonté sur le bois d'où partait une grêle de balles qui, pour la plupart, *faisaient explosion* à leur point de chute.

Trois fois le bois fut pris et repris, non sans pertes considérables de part et d'autre.

D'autre part, l'ennemi avançant entre les deux corps français, par le vallon de Nouilly, le général Pradier commandant la 2me brigade de la division Grenier (4me corps) jeta en avant deux bataillons pour arrêter les nombreux tirailleurs qui cherchaient à nous tourner sur la droite; d'autre part, l'infanterie et la cavalerie ennemies, massées derrière Servigny, menaçant la gauche, la division Courtot de Cissey (1re du 4me corps) s'élança au pas de charge et s'opposa à ce mouvement en ouvrant un feu violent à volonté.

La nuit tombait, une partie du 3me corps, qui dès les premiers coups de canon avait fait demi-tour et repris ses positions du matin, se porta à son tour en avant, et bientôt les colonnes ennemies repoussées de toutes parts, se retirèrent en mettant le feu à quelques maisons des villages de Servigny et de

Mey, qui brûlèrent toute la nuit. Les Prussiens furent aussi débusqués à Mercy-le-Haut, Mercy-lez-Metz, et il y eut un long échange de coups de canon entre les batteries ennemies et celles du fort de Queuleu.

Comparées à celles de l'ennemi, nos pertes furent minimes; elles s'élevèrent à 3,000 tués ou blessés, tandis que de leur aveu, les Prussiens perdirent environ 10,000 hommes. Cependant les 41ᵉ et 44ᵉ de ligne, ainsi que le 15ᵉ bataillon de chasseurs à pied, furent très-éprouvés. On eut à déplorer la perte d'un excellent officier, le colonel Fournier du 44ᵉ de ligne; les généraux Decaen et Castagny furent blessés. Le premier, atteint au genou, continua, bien que blessé, de diriger son corps; trois quarts d'heure plus tard, son cheval était tué et, dans sa chute, froissait cruellement le général qu'on dut emporter du champ de bataille.

Dans leur rapport officiel, les Prussiens affectèrent de considérer comme une *éclatante* victoire cette bataille de Borny qui fut, en réalité, une défaite sérieuse pour eux. Les troupes françaises bivaquèrent sur le champ de bataille; et cependant, le 15 au matin, la reine de Prusse recevait une dépêche ainsi conçue :

« Combat victorieux à Borny sous Metz; les Fran-

çais sont refoulés derrière Metz. Je me rends sur le champ de bataille.

« GUILLAUME (1). »

Le maréchal Bazaine était-il mal renseigné sur les forces de l'ennemi, de beaucoup inférieures à celles dont il disposait, ou ne voulut-il pas poursuivre son succès en prenant une vigoureuse offensive, c'est ce que nous ignorons. Toujours est-il que renonçant à recueillir les fruits de sa victoire — ce que nous aurons dans la suite occasion de signaler plus d'une fois — il donna l'ordre de poursuivre dans la nuit la retraite interrompue la veille, et le 15 août au matin il bivaquait sur les glacis de Metz.

Cette journée du 15 fut employée de part et d'autre

(1) Dans une brochure, qui du reste fourmille d'erreurs, parce que l'auteur n'a pas assisté aux événements dont il parle, et qu'il s'est contenté, pour en écrire le récit, des documents fournis par les Prussiens, M. Vandevelde considère également la bataille de Borny ou de Pange comme une victoire des Prussiens, et prétend à tort que les Français ont été refoulés sur Metz. Trompé par le mouvement de retraite volontaire de notre armée sur Verdun, M. Vandevelde n'était pas comme nous le 15 août, au matin, sur le champ de bataille de Borny, durant la trève accordée aux Prussiens pour enterrer leurs morts. Nous n'avons pas non plus rencontré le roi Guillaume sur le lieu du combat où il annonçait son auguste présence.

au transport des blessés et à l'ensevelissement des morts de la veille. Pendant ce temps, notre armée continuait le passage de la Moselle pour se concentrer sur le plateau de Gravelotte où elle espérait devancer les troupes du prince Frédéric-Charles dont la présence avait été signalée à Briey.

Dès le matin, alors qu'une partie de notre armée était campée sur la rive gauche de la Moselle, un détachement ennemi fit un mouvement offensif en avant d'Ars, sans doute pour masquer le passage des troupes prussiennes, et vint établir deux pièces de position à l'endroit connu sous le nom de Pompe-à-feu.

Toujours admirablement renseigné, l'ennemi envoya ses obus à Longeville, dans la direction de la maison Hénoque, où Napoléon III avait passé la nuit et dans laquelle il se trouvait encore.

Le premier de ces projectiles tomba dans le camp français, entre Longeville et Moulins, et vint éclater au milieu de trois officiers occupés à déjeuner; deux furent tués et le troisième grièvement blessé.

Une batterie fut immédiatement envoyée à mi-côte de Sainte-Ruffine, mais avant qu'elle eût pris position, le fort Saint-Quentin avait pointé une de ses pièces à longue portée et balayé la batterie ennemie.

Le reste du jour l'armée ne fut point inquiétée et les troupes purent tranquillement établir leurs campements.

Le 2me corps, qui était arrivé le premier en dépit d'une marche fort longue et rendue difficile par l'encombrement des routes, atteignit dans la journée le village de Rezonville, en avant duquel il se plaça, à gauche de la route et sur le plateau qui domine Vionville;

Le 6me corps s'installa sur la droite de la même route, sur les hauteurs qui séparent Rezonville de Villers-au-Bois;

Le 3me corps — dans le commandement duquel le maréchal Lebœuf, démis de ses fonctions de major général, avait succédé au général Decaen, — s'établit à Vernéville, faisant face à l'ouest, entre ce village et Saint-Marcel;

Le 4me corps, parti de Metz le dernier, après avoir campé en avant de Woippy, sur la route de Briey, s'achemina le 16, de grand matin, vers Doncourt;

La garde se trouvait déjà à Gravelotte à la bifurcation des routes de Conflans et de Mars-la-Tour;

Enfin, la division de cavalerie du général du Barrail (réserve) composée des chasseurs d'Afrique, éclairait la route d'Étain, tandis que celle du général de

5

Forton (réserve) composée des 1er et 9e dragons et des 7e et 10e cuirassiers éclairait celle de Saint-Mihiel.

La journée du 15 fut encore marquée par un engagement. La division de cavalerie du général Legrand ayant reçu l'ordre d'aller avec deux régiments de ligne et une batterie reconnaître Mars-la-Tour, cette reconnaissance se dirigea vers le village qu'elle traversa sans coup férir; mais, au moment où elle atteignait les hauteurs qui le dominent, elle rencontra une forte colonne de uhlans; et, pendant qu'elle prenait position pour charger, l'ennemi, ouvrant son centre par un rapide mouvement de conversion à gauche et à droite, démasqua une batterie qui dirigea sur notre cavalerie un feu terrible. Le mouvement était manqué et nos éclaireurs durent opérer leur retraite sous une pluie de mitraille.

Le même soir, le maire de Saint-Julien-lez-Gorze mandait à son collègue de Gorze que des forces prussiennes considérables traversaient sa commune et se dissimulaient dans les bois environnants. Le maire de cette dernière localité qui voyait également les alentours envahis par l'ennemi, envoya un exprès au général Frossard pour l'avertir, mais ce dernier se contenta de répondre qu'il était instruit de tout et

que le maire de Gorze se trompait sur la quotité des forces ennemies.

Dans cette même journée, une demi-heure après l'alerte de Longeville, les équipages impériaux traversaient Moulins au grand trot, emmenant Napoléon III dans la direction de Verdun; il coucha le soir à Gravelotte; Bazaine restait seul maître de l'armée!

CHAPITRE IV

Bataille de Rezonville ou de Gravelotte. — La journée du 17.

Le 16 août au matin, pendant que l'empereur se dirigeait sur Verdun par Étain, les grand' gardes de la division de cavalerie du général Forton occupaient derrière un long mur du village de Flavigny, — à gauche de la route de Rezonville à Vionville, — une position qui devait leur permettre d'observer à droite et à gauche les mouvements des troupes prussiennes si elles tentaient de sortir des bois environnants.

Le général Forton était, avons-nous dit, chargé d'éclairer l'armée, et cependant à neuf heures du matin personne n'était encore sorti du camp, où lui-même était tranquillement occupé à déjeuner. C'est vers ce moment que le colonel Duféron du 4me chas-

seurs (1re brigade, 2me corps), ayant fait demander au général Forton s'il avait besoin de son régiment, ce dernier l'àvait remercié, alléguant qu'il savait par un capitaine d'éclaireurs volontaires, M. Arnoux Rivière, qu'il n'y avait aucun Prussien sur la route ni dans les environs : et, cependant, une demi-heure après, sa division était surprise avec ses chevaux au piquet et dessellés.

En effet, à neuf heures et demie les premiers obus prussiens tombaient sur le 2me corps. Le prince J. Murat, qui commandait la 1re brigade déjeunait également — nos généraux ne faisaient bien que cela. — Son Altesse ne se dérangea même pas au bruit des décharges d'artillerie, et ce fut seulement lorsqu'on vint la prévenir que la bataille s'engageait qu'elle daigna sortir de sa tente, la serviette à la main.

La cavalerie, surprise par cette attaque soudaine, se forme rapidement pour se porter à la hauteur de Rezonville, derrière le campement du 2me corps.

En même temps le général Frossard fait prendre les armes à ce corps et occupe les positions de combat reconnues d'avance. La division Bataille, qui occupe sur la droite les hauteurs dominant le hameau de Flavigny, se porte la première en avant, et, par

son énergie et sa vigueur, le général arrête un mouvement de panique du 8me de ligne, fuyant à la débandade sous une grêle d'obus. En parvenant à rallier ce régiment, qui fait partie de sa 1re brigade, le général Bataille évite peut-être un grand désastre.

Malheureusement cet officier général n'avait point son artillerie avec lui, une partie se trouvant avec le général Frossard, qui s'entourait toujours d'une immense quantité d'artillerie. Ce ne fut qu'au bout d'une heure, après avoir envoyé tous ses aides de camp au commandant du 2me corps, que le général Bataille put rentrer en possession de son artillerie divisionnaire.

La division Vergé, que le commandant de la 2me division avait appelé à son aide, n'arrivait pas non plus. Ce fut la brigade du général Valazé (1re brigade de la 2me division) qui seule se porta en avant, encore ne lui fut-elle pas d'un grand secours, car le 32me de ligne ne put tenir devant le terrible feu d'artillerie de l'ennemi.

Ce premier engagement fut très-meurtrier, le général Bataille eut deux chevaux tués sous lui. Quelques instants après, alors qu'à pied, derrière sa ligne de bataille, il donnait des ordres avec un admirable sang-froid, une balle vint l'atteindre au ventre. Malgré

sa blessure, le commandant de la 2me division resta sur le champ de bataille, soutenu par deux soldats, jusqu'au moment où toutes ses dispositions eurent été prises. En abandonnant ses troupes, le général en remit le commandement au colonel Loysel, qui les ramena en arrière et parvint à reformer la division. Il était alors midi et demi.

Pendant ce temps, le 12me bataillon de chasseurs et un régiment de ligne de cette division s'opposaient sur la droite à ce que l'ennemi pût tourner ses positions, tandis que sur la gauche du bois des Oignons où ils se cachaient, les Prussiens décimaient nos soldats.

En face de ce bois avait été placée la brigade Lapasset, détachée du 3me corps pour les observer et couvrir la tête du défilé de Gorze. La division Vergé tenait la gauche de la division Bataille.

Le maréchal Canrobert, à son tour, déploie son corps d'armée (6me) en avant de Rezonville, entre la route de Verdun et le village de Saint-Marcel. La division Tixier à droite, le 9me de ligne de la division Bisson et la division Lafont de Villiers à gauche, et s'appuyant sur la route.

La 4me division — Levassor-Sorval — s'établit en arrière et parallèlement à la route, avec ordre de sou-

tenir la brigade Lapasset et de surveiller les ravins qui, par les bois, aboutissent à Ars et Novéant.

« Deux attaques se dessinent bientôt, dit le rapport du maréchal Bazaine : l'une venant à gauche, par les bois de Vionville, de Saint-Arnould et des Oignons; l'autre sur notre front, par Mars-la-Tour et le village de Vionville. »

En effet, dès que la canonnade avait été entendue par les Prussiens, de nombreux renforts avaient été dirigés sur le lieu du combat : en premier lieu, le 9me corps, qui faisait partie de la 2me armée, puis la garde, qui se portèrent du côté de Mars-la-Tour afin de couper à nos troupes la route de Verdun; le 12me corps (saxon) arriva même à temps dans la journée pour prendre part à la lutte.

La première armée, d'autre part, avait effectué en grande partie son passage sur la rive gauche de la Moselle : les 7me et 8me corps s'étaient portés sur Jouy-aux-Arches où l'on jeta un pont et sur Corny où il en existait un en pierre, et ces deux corps s'étaient dirigés vers Gravelotte.

« A la première nouvelle de l'engagement, dit le rapport du commandant en chef, je quitte mon quartier général de Gravelotte et me poste, avec mon état-major, sur le théâtre du combat, donnant l'ordre à la

garde de se placer en réserve à droite et à gauche de la route, sur les crêtes du ravin de la Jurée, et prévenant le maréchal Lebœuf qu'il eût à pivoter sur sa gauche pour appuyer le 6me corps et prendre l'ennemi en flanc; je comptais en même temps sur la vieille expérience du général Ladmirault pour accourir au bruit du canon et soutenir le mouvement tournant du 3me corps, en avant duquel il devait alors se trouver.

« A peine arrivé sur le terrain, je trouvai le 2me corps fortement engagé sur tout son front, sous un feu d'artillerie des plus intenses (voir plus haut), mais se maintenant dans ses positions, un peu en arrière des crêtes. Le maréchal Canrobert avait, de son côté, arrêté le mouvement offensif de l'ennemi, qui se bornait déjà à n'entretenir devant lui qu'une vive canonnade; c'était donc évidemment sur notre gauche que l'ennemi se réservait de faire le plus grand effort, à l'abri des bois qui le dissimulaient et dans le but de nous couper la retraite sous Metz.

« Tout en me préoccupant de l'attaque que je voyais se dessiner sur notre flanc, je voulus que notre droite fût solidement appuyée avant l'entrée en ligne des troupes du maréchal Lebœuf, et je prescrivis à la division Forton d'aller se placer en arrière du 6me corps, sur l'ancienne voie romaine, le dos appuyé

au bois de Villers-aux-Bois, avec ordre de charger au moment opportun.

« Ces premières dispositions prises, j'appelai les batteries de 12 de la réserve générale, pour combattre les batteries ennemies qui inquiétaient le 2me corps... »

C'est vers ce moment que le général fut blessé et que le général en chef, pour soutenir sa division et une partie de la division Vergé qui pliaient devant les furieuses attaques de l'ennemi, donna l'ordre au 3me régiment de lanciers et aux cuirassiers de la garde de charger l'infanterie prussienne pour soutenir la gauche de la division Vergé et la brigade Lapasset, qui tenaient bravement leurs positions.

La charge des lanciers fut repoussée avec des pertes assez sérieuses, et celle des cuirassiers, qui eut au moins l'avantage d'arrêter l'ennemi, le fut également. Les hussards prussiens poursuivirent même nos cuirassiers dans leur retraite et enveloppèrent un instant le maréchal Bazaine et son escorte, qui durent mettre l'épée à la main pour se défendre.

« L'hésitation qui se manifesta à ce moment, dit le rapport du maréchal, me permit de faire avancer la division Picard, des grenadiers de la garde, qui se porta en avant sous les ordres mêmes du général

Bourbaki, relevant les divisions Vergé et Bataille et prenant position de chaque côté du village de Rezonville, pendant qu'une brigade de la division Levassor-Sorval, du 6me corps, venait s'appuyer à gauche sur les crêtes du village de Vionville; en même temps la division Deligny, des voltigeurs de la garde, recevait l'ordre de se porter en face du bois des Oignons, de le faire occuper par son bataillon de chasseurs et d'observer les débouchés par où les Prussiens pourraient tenter de mettre le pied sur le plateau de Gravelotte.

« Au moment même où l'ennemi prononçait son attaque sur Rezonville, il tentait de tourner notre droite avec sa cavalerie; trois de ses régiments, les cuirassiers du roi et deux régiments de uhlans, traversaient la droite du 6me corps, nos batteries, et, dépassant la crête que nous occupions, tentaient de se rabattre sur les derrières de notre infanterie. La division du général de Forton, dont ils ne soupçonnaient pas la présence, les prend en flanc et en queue, et cette masse de cavalerie est complétement anéantie sous le sabre de nos dragons et de nos cuirassiers. La droite est complétement dégagée, et déjà le feu du maréchal Lebœuf (3me corps) commence à se faire entendre; il était alors deux heures. L'ennemi était

complétement repoussé sur notre droite; au centre l'attitude du 6me corps et des grenadiers de la garde avait arrêté son attaque, et à gauche il n'avait pas encore pris l'initiative que j'attendais, mais qui ne s'en préparait pas moins; le feu de son artillerie avait à peu près cessé, mais il était évident qu'il prenait des dispositions pour un nouvel effort.

« Complétement rassuré à droite par l'entrée en ligne des troupes du 3me corps, je fis dire au maréchal Lebœuf de maintenir fortement ses positions avec la division Nayral, de se relier au 6me corps par la division Aymar et de diriger sur Gravelotte la division Montaudon, que je destinais à occuper le débouché d'Ars-sur-Moselle. Je faisais reporter en même temps sur le même point les divisions du 2me corps qui avaient été reformées, et je plaçais des batteries de 12 et des mitrailleuses au débouché des ravins pour y cribler les masses ennemies qui tenteraient de s'y engager. Je savais que des renforts avaient passé par Ars et Novéant, et je me préoccupais avant tout de l'attaque qui pouvait être faite sur notre flanc. Ma ligne de bataille, qui se trouvait au début de l'action à peu près parallèle au ravin de Rezonville, avait pris vers trois heures une position presque perpendiculaire au bois des Oignons, vers

Mars-la-Tour et Bruville. A ce moment, en effet, le 4me corps venait d'entrer en ligne; la division Grenier, conduite par le général Ladmirault lui-même, avait chassé l'ennemi devant elle, l'avait repoussé de Saint-Marcel et de Bruville, rejeté sur Mars-la-Tour et se préparait à l'attaquer à Vionville; la division de Cissey appuyait le mouvement, et sur la droite marchait la division Clérambault (chasseurs et dragons), le 2me chasseurs d'Afrique et la brigade de la garde (lanciers et dragons) qui était accourue au canon, après avoir escorté l'empereur jusqu'à Étain.

« Le général Ladmirault reconnut que la position de Vionville était trop fortement occupée pour qu'il pût s'en emparer avec ses deux divisions, et il dut se borner à maintenir l'ennemi en s'établissant sur le terrain qu'il avait gagné.

« La canonnade, qui avait cessé quelque temps, reprit avec plus d'intensité que jamais vers les cinq heures, pour préparer le retour offensif que les Prussiens allaient essayer. Après un feu qui ne dura pas moins de deux heures, leurs réserves dessinèrent l'attaque en grosses masses, une charge de cuirassiers fut tentée par eux sur la division Lafont de Villiers, pour rompre notre centre; le 93me perdit son aigle, un canon fut enlevé, mais les cuirassiers prussiens

trouvent devant eux la division Valabrègue du 2me corps qui s'était maintenue à la hauteur de Rezonville; ils sont ramenés vigoureusement, et l'aigle et le canon sont repris.

« J'arrête le mouvement de la division Montaudon que j'avais dirigée sur Gravelotte, et la fais rétrograder vers le 3me corps, pour parer à toute éventualité; — de ce côté, la division Forton, que j'avais également fait reculer, reprend sa position près du bois de Villers.

« Le général Deligny va rejoindre, avec les quatre bataillons de voltigeurs qui lui restent, sa 2me brigade, qui a déjà appuyé et relevé une partie des grenadiers sur les crêtes du ravin de Rezonville. (1)

« En même temps le général Bourbaki, rassemblant toutes les bouches à feu dont il dispose établit une grande batterie, de cinquante-quatre pièces, qui foudroie les masses ennemies, et les désorganise pendant que le feu de l'infanterie les fait reculer.

« A notre gauche, l'ennemi tente vainement de

(1) Les grenadiers de la garde furent effectivement en péril; entourés sur un mamelon par des forces très-supérieures ils allaient être écrasés et leur drapeau pris, lorsqu'ils furent secourus par le 3me bataillon du 51e de ligne, qui par son impétuosité fit reculer l'ennemi et donna aux voltigeurs le temps d'arriver.

déboucher par les bois qu'il trouve fortement gardés; il veut s'avancer par les ravins qui séparent les bois de Saint-Arnould et des Oignons, mais nos mitrailleuses arrêtent toutes ses tentatives, en lui faisant subir des pertes énormes.

« A la droite, il tente, avec une masse de cavalerie, de tourner le 4me corps; le général Ladmirault la fait charger par la nombreuse cavalerie qu'il a sous la main, et, après des charges successives où des deux côtés on se bat avec acharnement, l'ennemi se retire. — La division de Cissey protége notre ralliement et, par sa belle contenance, impose à l'aile gauche prussienne, qui se met définitivement en retraite. »

L'armée ennemie était battue, les Prussiens opérèrent sur toute la ligne un mouvement rétrograde en l'appuyant par une grêle d'obus qu'ils lançaient dans nos rangs; un feu de mousqueterie bien nourri, exécuté par les zouaves et des troupes de la garde, et quelques volées de mitrailleuses achevèrent la déroute de l'ennemi. La bataille avait duré près de dix heures.

Les Prussiens avaient successivement mis en ligne près de 180,000 hommes, et malgré leur infériorité numérique, nos troupes non-seulement conservèrent leurs positions, mais s'établirent encore sur celles de

l'ennemi auquel elles firent éprouver des pertes considérables. (1) Nos troupes bivaquèrent sur le champ de bataille et vers huit heures on vit s'allumer les feux des campements français.

Nous étions donc vainqueurs, en dépit des télégrammes mensongers des Prussiens, et nos troupes s'attendaient à marcher en avant pour profiter de leur victoire. Aussi quelle ne fut pas leur stupéfaction lorsque, le lendemain matin, 17, avant l'aube, le commandant en chef envoya mystérieusement l'ordre aux chefs de corps de se replier sur Metz dans la direction de Metz, sur les villages d'Amanvilliers et de Chastel-Saint-Germain, en se dissimulant de leur mieux dans les bois et les ravins.

Nous avions battu l'ennemi et nous reculions devant lui; l'armée ne comprenait guère cette tactique, mais l'ordre était précis, on l'exécuta; on se contenta, pour diminuer le mécontentement général, de répandre le bruit que Mac-Mahon arrivant par Pont-à-Mousson, on allait couper la retraite de l'ennemi à Ars.

Pendant ce temps, l'ennemi, étonné de notre immo-

(1) Le prince Fréderic-Charles, qui d'abord avait estimé à 15,000 hommes tués ou blessés ses pertes dans cette journée, déclare quelques jours après, dans son rapport officiel, que ce chiffre doit être porté à 17,000 ; il fut en réalité de 22,000.

bilité, s'empresse de prendre ses mesures pour réparer le désastre de la veille.

En effet, si le 17 au lieu de battre en retraite sur Metz, nous eussions fait un mouvement de conversion sur notre gauche, en nous rabattant sur le cours de la Moselle, l'armée ennemie était très-probablement écrasée.

Quelles sont les raisons que le maréchal Bazaine donna de son inaction? Nous les trouvons dans son *Rapport sommaire sur les opérations de l'armée du Rhin*.

« L'extrait suivant, dit ce document, de la dépêche que j'adressai à S. M. l'empereur et au ministre de la guerre le 17 août, expose la situation de l'armée après ce combat.

« On dit aujourd'hui que le roi de Prusse serait à Pange ou au château d'Aubigny, qu'il est suivi d'une armée de 100,000 hommes et qu'en outre des troupes nombreuses ont été vues sur la route de Verdun et à Mont-sous-les-Côtes.

« Ce qui pourrait donner une certaine vraisemblance à cette nouvelle de l'arrivée du roi de Prusse, c'est qu'en ce moment, où j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, les Prussiens dirigent une attaque sérieuse sur le fort de Queuleu : ils auraient établi

des batteries à Magny, à Mercy-le-Haut, et au bois de Pouilly; dans ce moment le tir est même assez vif.

« Quant à nous, *les corps sont peu riches en vivres ;* je vais tâcher d'en faire venir par la route des Ardennes qui est encore libre. M. le général Soleille, que j'ai envoyé dans la place, me rend compte qu'elle est peu approvisionnée en munitions et qu'elle ne peut nous donner que 800,000 cartouches, ce qui pour nos soldats est l'affaire d'*une journée.* Il n'y a également *qu'un petit nombre de coups* pour pièces de quatre, et enfin il ajoute que l'établissement pyrotechnique n'a pas *les moyens nécessaires* pour confectionner les cartouches.

« M. le général Soleille a dû demander à Paris ce qui est indispensable pour remonter l'outillage ; mais cela arrivera-t-il à temps? Les régiments du corps du général Frossard n'ont plus d'ustensiles de campement et ne peuvent faire cuire leurs aliments. Nous allons faire tous nos efforts pour reconstituer nos approvisionnements de toute sorte afin de reprendre notre marche dans deux jours, si cela est possible. Je prendrai la route de Briey. Nous ne perdrons pas de temps, à moins que de nouveaux combats ne déjouent mes combinaisons. »

« Je joignis à cette dépêche une note du général

Soleille indiquant le peu de ressources qu'offrait la place de Metz pour le ravitaillement en munitions de l'artillerie et de l'infanterie. Depuis on trouva dans les magasins du chemin de fer, 4,000,000 de cartouches, et M. le général Soleille donna une telle impulsion à l'arsenal de Metz, que l'on put y fabriquer de la poudre et des cartouches avec un papier spécial; un marché fut passé pour fondre des projectiles. »

Il ressort de cette dépêche et des explications qui la suivent que le principal but du maréchal Bazaine était d'éloigner l'empereur afin de rester maître de la situation et d'attendre les événements pour agir au mieux de ses intérêts. Quant à rejoindre ce dernier et donner la main au maréchal Mac-Mahon, il ne paraît s'en soucier.

En effet, comme nous l'avons vu, le maréchal, au lieu de poursuivre son succès et d'anéantir l'ennemi, ou bien encore de regagner rapidement la route de Verdun, envoie, le 17, l'armée s'établir sur les positions de Rozérieulles à Saint-Privat-la-Montagne, et allègue les motifs suivants pour justifier cette mesure :

1° Manque d'eau à Gravelotte et aux environs;

2° Obligation avant de continuer la marche en avant d'aligner les vivres et de remplacer les muni-

tions consommées, principalement en projectiles de quatre;

3° Évacuer les blessés sur Metz.

« Des suppositions ont été faites, dit encore le maréchal, sur la possibilité de continuer la marche sur Verdun dans la nuit du 16 au 17, *elles étaient erronées*. Ceux qui les émettaient ne connaissaient pas la situation. L'ennemi recevait à chaque instant des renforts considérables et avait envoyé des forces pour occuper la position de Fresnes en avant de Verdun; l'armée française en marche depuis plusieurs jours venait de livrer deux batailles sanglantes, et elle avait encore des fractions en arrière, y compris le grand parc de réserve de l'armée, qui était arrêté à Toul, attendant une occasion favorable pour rejoindre, *ce qu'il n'a pu faire*. L'armée pouvait éprouver un échec très-sérieux, qui aurait eu une influence fâcheuse sur les opérations ultérieures.

« Les corps reçurent l'ordre de se fortifier dans leurs nouvelles positions et d'y tenir le plus longtemps possible (1). Mon intention était de reprendre l'offensive, le ravitaillement terminé. »

(1) Le 17 août les positions de l'armée de Metz étaient les suivantes : Le 2me corps occupa les crêtes de Rozérieulles à droite de la route de Gravelotte; le 3me corps s'établit sur le prolongement

Reprenons une à une les assertions explicitement ou implicitement renfermées dans la dépêche et le rapport du maréchal Bazaine.

La mention de l'attaque du fort de Queuleu, insignifiante en elle-même puisque les obus prussiens tombaient pour la plupart dans la Seille ou s'enterraient sur les glacis du fort, tend à faire comprendre à l'empereur que la place de Metz a encore besoin du secours de l'armée. Le fait était vrai en partie, mais la garnison normale de la ville suffisait amplement à cette tâche. Dans tous les cas, si l'armée du maréchal était nécessaire à la défense de Metz, pourquoi avoir livré jusqu'au 18 août deux batailles sanglantes pour en sortir.

Les corps étaient peu riches en vivres. La ville n'en possédait-elle pas, elle qui a pu nourrir 173,000 rationnaires durant soixante-dix jours d'investissement? Le maréchal pouvait en demander à son subordonné le général Coffinières, commandant supérieur de Metz.

du même plateau, appuyé aux fermes de Moscou, Leipzig et la Folie; le 4me corps entre la Folie et Amanvillers; le 6me corps sur les hauteurs situées à droite de Saint-Privat-la-Montagne. Enfin la garde formait la réserve, en arrière des forts Saint-Quentin et de Plappeville, près du Ban-Saint-Martin.

Et d'ailleurs ne savait-il pas que 1,800,000 rations l'attendaient à Verdun?

La place ne pouvait fournir que 800,000 cartouches. Comment le général Soleille n'a-t-il pas découvert, *malgré ses actives recherches*, les 4,000,000 de cartouches qui étaient à la gare?

L'établissement pyrotechnique n'avait pas les moyens nécessaires pour confectionner les cartouches. Comment le général Soleille, déjà nommé, n'a-t-il pas su qu'il existait dans l'île du Saulcy une fabrique de cartouches depuis longtemps en activité?

Le maréchal espérait partir sous deux jours. Metz n'avait donc pas besoin de son armée? Non, mais le maréchal avait besoin de rester à Metz.

Le maréchal quitte les positions conquises la veille par le manque d'eau à Gravelotte et aux environs. Nous avons sous les yeux d'excellentes cartes de la Moselle, qui nous démontrent jusqu'à l'évidence que de nombreux cours d'eau, tributaires de cette rivière, arrosent les localités occupées le 16 par notre armée.

Il fallait aligner les vivres et remplacer les munitions. Pourquoi n'y avoir pas pensé au moment de se mettre en marche pour Verdun? On n'avait donc pas l'intention de s'éloigner?

Quant à l'évacuation des blessés sur Metz, n'était-

elle pas couverte par l'armée, soit que celle-ci, prenant l'offensive, fît un mouvement de conversion sur sur sa gauche en poussant l'ennemi vers la Moselle, soit que, perçant les lignes peu profondes le 16 sur la route de Verdun, elle prît le chemin de cette ville?

Le maréchal parle des renforts considérables envoyés à l'ennemi dans la journée du 17; nous les avons vus en effet de nos yeux suivre sans être inquiétés la direction de Pont-à-Mousson.

Nous avons vu également quelques éclaireurs prussiens salués par le feu de nos mitrailleuses établies sur le plateau de Châtel-Saint-Germain. Sont-ce là les forces qui ont empêché le commandant en chef de marcher en avant.

Quant au grand parc de réserve laissé si malencontreusement à Toul, il lui était encore plus difficile, si la route de Verdun était barrée à Fresnes, de venir au-devant d'une armée de 150,000 hommes, qu'à celle-ci de le rejoindre.

Les corps, après avoir battu en retraite, reçurent l'ordre de se fortifier dans leurs positions et d'y tenir le plus longtemps possible. Ainsi, après une victoire éclatante, contestée seulement par les Prussiens et le maréchal Bazaine, on éprouvait le besoin de se retrancher. Au reste la nécessité s'en faisait si peu sen-

tir, que l'ordre ne fut pas exécuté et que le commandant en chef, qui sans doute avait ses raisons, ne se donna pas la peine de s'en assurer. Aussi l'armée tout entière s'endormit-elle dans la quiétude la plus parfaite. Le réveil allait être terrible pour elle.

CHAPITRE V

Bataille de Saint-Privat ou des lignes d'Amanvillers. — Commencement de l'investissement.— Tentative du 26 août. — La question des approvisionnements. — L'espionnage à Metz.

Le 17 août au soir, les troupes prussiennes, qui avaient été rejointes par les 2me et 4me armées occupaient les emplacements suivants :

Le 12me corps en arrière de Mars-la-Tour;

La garde en arrière de Vionville;

Le 9me corps en arrière de Rezonville;

Le 8me corps en arrière de Gravelotte, dans le bois des Oignons;

Le 7me corps en arrière également de Gravelotte, dans le bois de Vaux. Les 10me et 3me corps, qui avaient été les plus éprouvés la veille, furent mis en réserve en arrière. Le premier entre le 12me corps et la garde, le second entre les 9me et 8me corps.

L'effectif de ces corps se montait à plus de 200,000 hommes.

Pendant que nos troupes se reposaient de leurs fatigues et d'une victoire chèrement achetée, les Prussiens, infatigables, grâce au nombre d'hommes dont ils disposaient, se retranchaient sur les crêtes qui dominent Sainte-Marie-aux-Chênes, y établissaient des batteries ainsi qu'à Vernéville, et mettant la nuit à profit, construisaient à la hâte des épaulements destinés à abriter leur formidable artillerie.

De grand matin on put voir des corps ennemis très-nombreux sortir des vallées où ils s'étaient dirigés après leur défaite de l'avant-veille, pour se diriger vers la route de Verdun, et il fut bientôt impossible de douter qu'ils voulussent nous attaquer. Des tranchées-abris, quelques faibles retranchements furent exécutés à la hâte par nos troupes, qui occupaient du reste d'assez bonnes positions, mais qui allaient avoir à se mesurer contre un ennemi bien supérieur en nombre.

Cependant les Prussiens semblaient attendre que nous vinssions à eux, sans doute pour nous attaquer dans notre marche; mais, vers dix heures du matin, voyant notre parti pris de rester sur la défensive, ils nous attaquèrent simultanément avec trois corps d'ar-

mée : le 12me, la garde et le 9me. Le 12me corps fut dirigé sur Jarny, la garde sur Doncourt, et le 9me sur Saint-Marcel. Les 7me et 8me corps restaient en observation dans leurs positions, dans le cas d'une attaque de notre part sur Gravelotte. Les trois corps engagés faisaient un quart de conversion sur leur droite et avaient l'ordre de n'engager l'action que lorsque ce mouvement serait effectué.

A midi les premiers obus prussiens tombaient dans la ferme de Montigny-la-Grange, située en avant d'Amanvillers, et dans laquelle se trouvait établie l'ambulance du 4me corps (Ladmirault). Quelques instants après, un furieux duel d'artillerie s'engageait entre les batteries ennemies qui tonnaient avec un effrayant ensemble et notre artillerie entre Vernéville et Gravelotte. Bientôt les 7me et 8me corps prussiens viennent se mettre de la partie et ouvrent sur notre gauche un feu terrible. Ce premier choc, bien que formidable, fut admirablement soutenu par nos troupes. Un régiment d'infanterie s'empara même d'une batterie saxonne, mais une nuée de cavaliers accourut à son secours, et nos soldats durent reprendre leurs lignes emmenant cependant avec eux deux canons. Une grande partie de la journée nos troupes gardèrent leurs positions sous un feu écra-

sant, et le fort Saint-Quentin les appuya à diverses reprises en envoyant des obus dans les vallons d'Ars et de Vaux où s'abritaient des réserves ennemies.

Vers cinq heures l'aile droite de l'armée prussienne commençait à plier et à battre en retraite sur Gravelotte, lorsque des réserves fraîches (12me corps saxon) vinrent à leur tour écraser notre droite qui faiblit et dont quelques régiments du 6me corps se débandèrent sous l'influence d'une panique inexplicable et se replièrent en désordre sur Metz par les bois de Jaumont (1), de Brouvaux et de Saulny. Une partie du 4me corps fut, par cette déroute, obligée de battre en retraite, mais en bon ordre. En même temps, l'artillerie du 6me corps déclarait qu'elle n'avait plus de munitions.

Un officier fut envoyé en toute hâte au maréchal Bazaine pour lui annoncer que le 4me corps, débordé à sa droite, subissait de grandes pertes.

Le commandant en chef était tranquillement retiré à son quartier général de Plappeville.

(1) Les journaux français et étrangers ont parlé d'un corps considérable de troupes allemandes qui aurait été culbuté dans les carrières de Jaumont. Les Prussiens subirent, il est vrai, des pertes importantes dans le bois de ce nom, mais aucun rapport français ni prussien ne fait mention de cet épisode dont nous n'avons jamais entendu parler dans l'armée de Metz.

« Je ne croyais pas, répondit-il à l'officier, que la bataille fût aussi sérieuse... Eh bien, dites qu'on se replie sous Metz. »

En même temps, le maréchal envoie sur la droite plusieurs batteries d'artillerie de la garde pour reprendre l'offensive, ainsi que la division de grenadiers, qui, de son aveu, *ne put être engagée que tardivement.* Mais ce mouvement ne servit qu'à assurer la retraite du 6e corps et d'une partie du 4me. Néanmoins, le reste de l'armée accomplit de véritables prodiges : Gravelotte, Vernéville, Amanvillers et et Saint-Privat étaient disputés avec acharnement aux efforts de l'armée ennemie. Ce ne fut qu'à six heures que les corps saxons parvinrent à nous repousser de Saint-Privat, sur notre extrême droite, et la clef de notre position.

Attaqués par des forces doubles des leurs, nos troupes abandonnèrent lentement les villages qui couvraient leur front de défense et se retirèrent en bon ordre en arrière de Plappeville.

Les 3me et 2me corps bivaquèrent sur le champ de bataille, mais le lendemain matin ils se repliaient également et venaient camper dans les vignes situées derrière les forts de Saint-Quentin et de Plappeville.

Le 4me corps ne revint également en arrière que le

lendemain, ainsi que l'infanterie de la garde qui alla camper à droite du fort Saint-Quentin, au pied du fort de Plappeville (1).

Nos pertes étaient fort importantes. Durant la soirée et la nuit tout entière, ce ne fut dans Metz qu'une longue procession de blessés. Le matin il en arrivait encore et la ville en était encombrée. On en voyait sur toutes les places, dans des baraques, sous des tentes et jusque sur les trottoirs.

Aussi, en face de l'insuffisance des hôpitaux et des ambulances, le général Coffinières fit appel au dévouement des habitants de Metz, qui, avec un zèle digne des plus grands éloges, s'empressèrent de recueillir chez eux tous les blessés dont l'état n'exigeait point des soins chirurgicaux trop graves.

Dans cette occasion, les dames de Metz se montrèrent à la hauteur de cette pénible circonstance, et nos

(1) Il paraît que la panique de quelques réserves des régiments du 6me corps causa de grands désordres dans les trains auxiliaires qui suivaient l'armée et jeta une confusion inexprimable dans l'esprit de ces voituriers, qui sautèrent sur leurs véhicules et s'enfuirent vers la ville dans une débandade effrayante. Les voitures se heurtaient, les cochers criaient affolés de terreur et les piétons bousculés, écrasés, gémissaient au milieu de ce tumulte, tandis que les charretiers terrifiés menaient au galop des chevaux qui d'ordinaire ne trottent jamais. Ce fait causa une certaine émotion dans Metz.

soldats parlent avec reconnaissance et admiration des soins qui leur ont été prodigués par leurs gardes-malades improvisées avec cette délicatesse et cette discrétion dont les femmes semblent avoir le secret.

Au reste, les pertes des Prussiens avaient été plus considérables encore que les nôtres : si l'on s'en rapporte aux rapports officiels des Prussiens, qui accusent pour les trois journées des 14, 16 et 18 août, une perte de 54,000 hommes tués ou blessés, nous n'avions perdu, dans ces trois batailles, que 25,000 tués ou blessés (1).

L'ennemi nous voyant décidés à rester sur la défensive, s'empressa de compléter notre investissement en détruisant les ponts de l'Orne, affluent de la Moselle, et coupant la voie ferrée qui nous reliait à Thionville. Le 19, au matin, la route de Paris nous était fermée. Le courrier de Verdun revenait précipitamment à Metz avec ses dépêches, qui avaient manqué lui être prises par les uhlans. D'autre part on apprenait que le fil télégraphique fonctionnant sur la route de Briey venait d'être rompu par les Prussiens. C'était notre dernier moyen de communication avec Paris et le reste de la France.

(1) Ce chiffre officiel a été vérifié lors de la capitulation de Metz.

Voici quelles étaient, à la date du 20, les principales positions des Prussiens autour de Metz :

Ils occupaient, au nord, une partie de la plaine de Thionville ; à l'est, la ligne qui s'étend de Vrémy à Ars-Laquenexy, en passant par Failly, Servigny, Nouilly, Noisseville, Montoy, Coincy et Colombey ; au sud, ils étaient installés à Peltre, Ars-sur-Moselle, et à l'ouest, enfin, dans les positions abandonnées par nous la veille, c'est-à-dire Saint-Privat, Vaux, Jussy, Châtel-Saint-Germain, Vigneulles et les bois qui en dépendent.

Si les Prussiens avaient atteint leur but en nous rejetant sous les murs de Metz, Bazaine n'avait pas moins atteint le sien. En effet, que voulait-il ? être séparé par un cas de force majeure de l'armée de Mac-Mahon son rival, de l'empereur qui lui avait donné l'ordre de le rejoindre à Châlons et dont connaissant l'incapacité militaire, et peut-être les projets, il prévoyait la défaite prochaine. Il voulait mettre *son* armée sous la protection des forts de Metz et assister, sans même tenter sérieusement de se dégager, à la débâcle de l'armée impériale. Il ne pouvait prévoir le désastre de Sedan, la chute de l'empire, et dans le cas d'une défaite ordinaire et même de la signature de la paix, il apparaissait avec son armée intacte, il était l'homme

de la situation, le ministre tout-puissant et désigné d'avance.

Ce plan machiavélique était audacieux, mais Bazaine se croyait les talents nécessaires pour l'accomplir. Comme il avait rêvé la couronne du Mexique, il rêvait la toute-puissance sous l'autorité nominale d'un prince usé et vieilli.

Confiné dans une inaction volontaire, nous le voyons en effet, du 19 au 26, laisser les Prussiens utiliser en paix les loisirs que leur fait notre armée. Ils rétablissent nos lignes pour se ravitailler, construisent un chemin de fer américain de Herny à Pont-à-Mousson et se fortifient sur tous les points, principalement sur Fèves, Sémécourt et autres points dominants de la plaine de Thionville qu'on avait négligé d'occuper.

Il n'y eut dans cette période de sept jours que des engagements sans importance entre les avant-postes et quelques coups de canon tirés par les forts, qui essayaient de détruire les batteries que les Prussiens s'occupaient à établir autour de la place.

« Le 26, dit le *Rapport sommaire* du maréchal, les 4me, 6me corps et la garde passaient sur la rive droite; j'avais le projet de forcer le passage le long de cette rive; mais une véritable tempête nous surprit et ren-

dit inexécutable, dans de bonnes conditions, tout mouvement offensif dans des terrains aussi détrempés. »

L'ordre de marche avait été envoyé le 25 au soir à tous les commandants de corps, leurs troupes devaient être prêtes à marcher le lendemain au point du jour.

L'armée presque tout entière se mit en marche aussitôt le réveil, et ce départ fit d'autant plus croire aux habitants de Metz que Bazaine voulait passer quand même, que chaque corps emmenait avec lui ses bagages et tout son personnel d'intendants et de payeurs.

Il faisait, en effet, une tempête horrible, et les soldats qui avaient plié leurs tentes dès le matin, restèrent pendant près de quinze heures derrière les faisceaux, sous une pluie battante.

A huit heures du soir, au moment où la garde, qui avait défilé la dernière au moyen des ponts jetés sur la Moselle, arrivait dans l'île de Chambière, elle reçut l'ordre de rétrograder et de rentrer dans ses campements du matin. Le reste de l'armée dut suivre ce mouvement qui dura toute la nuit, de sorte que les malheureux soldats qui tenaient, le matin, la tête de la colonne, ne purent replanter leurs tentes que vingt-quatre heures après.

Cette promenade militaire n'eut d'autre résultat

que de gâcher les vivres de campagne distribués la veille et de faire perdre aux soldats une partie de leur équipement et de leur matériel. Les paysans se ruèrent dans les endroits occupés par nos troupiers et y firent une ample récolte de bois à brûler, de bidons, de marmites, de brosses et d'ustensiles de toute sorte que ceux qui s'en allaient avec l'espoir de ne plus revenir, avaient jetés çà et là pour être plus légers.

On sut le lendemain qu'il y avait eu entre les avant-postes des engagements partiels, dans l'un desquels fut blessé un de nos plus brillants officiers supérieurs, le colonel Delbecque du 51e de ligne. Que s'était-il passé? d'où venait ce revirement dans l'esprit du commandant en chef?

L'ordre de départ donné la veille était en partie exécuté, lorsque le maréchal Bazaine eut l'idée de convoquer un conseil de guerre dans le château de Grimont en avant du fort Saint-Julien. « Les commandants des corps d'armée, dit-il, et les chefs des armes spéciales émirent l'avis que l'armée devait *rester sous Metz*, parce que sa présence maintenait devant cette place 200,000 ennemis, qu'elle donnait le temps à la France d'organiser la résistance, aux armées en formation de se constituer, et, qu'en cas de retraite de l'ennemi, elle le harcèlerait, si elle ne pouvait lui

infliger une défaite décisive. Quant à la ville de Metz, elle avait besoin de la présence de l'armée pour terminer les forts, leur armement, les défenses extérieures du corps de place, et il fut reconnu que celle-ci *ne pouvait tenir plus de quinze jours sans la protection de l'armée*. Malheureusement, les autorités civiles et militaires de cette place n'avaient pas pris de dispositions quand il en était temps encore, pour faire rentrer dans son enceinte toutes les ressources en vivres et fourrages des cantons voisins et augmenter ainsi les approvisionnements, en prévision d'un long blocus... Ces autorités ne firent pas non plus sortir de la ville les bouches inutiles, les étrangers qui pouvaient être nuisibles par leurs relations nationales. Les sages dispositions prescrites par les règlements militaires (1)

(1) L'article 244 (décret du 13 octobre 1863) porte ce qui suit : Le général commandant, commandant une armée, dans l'arrondissement duquel une place en état de guerre se trouve comprise veille à ce qu'il y reste, en tout temps, une garnison suffisante pour en assurer la garde, conjointement avec la garde nationale. Il ne touche aux munitions de guerre ou de bouche formant l'approvisionnement de la place, que dans le cas d'absolue nécessité et d'extrême urgence ; il les fait remplacer le plus tôt possible. Si la place est menacée d'un siége, il *complète la garnison et ses approvisionnements* par tous les moyens qui sont en son pouvoir.

« Ce même article 244, dit le général Coffinières dans sa *Réponse à ses détracteurs* impose au commandant de l'armée le devoir de

furent négligées pour ne pas inquiéter la population.

« Nous étions donc réduits, dès le début, aux faibles approvisionnements des magasins de Metz et des villages sur lesquels nous étendions notre action.

« Il fut en outre convenu, dans la réunion du 26, que, pour soutenir le moral des troupes, on ferait des coups de main pour harceler l'ennemi et augmenter nos ressources. Des compagnies de partisans furent organisées dans les divisions et rendirent de bons services. »

L'excuse tirée du mauvais temps est inadmissible, car, d'une part, il était plus fatiguant et plus malsain pour les troupes de rester immobiles, exposées aux averses et aux rafales d'un vent impétueux, les pieds dans la boue, que de marcher en avant, et l'ouragan

ménager les munitions de guerre et de bouche et de remplacer celles qu'il est obligé de prendre. Sur ce point capital, j'ai eu souvent des observations, et quelquefois même de vives réclamations à faire; mais toujours j'ai dû céder devant des ordres formels ou devant la nécessité.

« En résumé, c'est le général en chef qui réglait les rations; il avait le droit de toucher aux munitions de guerre et de bouche. Pourquoi ne les a-t-il pas remplacées ? »

Le général Coffinières, auquel on ne peut reprocher, je crois, que le manque d'énergie et de courage civil, répond par un raisonnement serré et tout à fait *ad rem* à l'insinuation perfide du maréchal Bazaine.

était encore plus défavorable à l'ennemi qu'à nous. Les soldats étaient pleins d'ardeur, on n'a pas su, on n'a pas voulu en profiter.

Quant aux raisons tirées de la nécessité pour la place de retenir l'armée autour de ses murs, elles n'existaient donc pas avant le 26, puisqu'on avait soi-disant essayé de percer les lignes ennemies et que, cinq jours plus tard, on allait le tenter encore une fois, avec aussi peu de succès.

Au reste, l'armée déjà fort mécontente ne se payait pas de ces raisons, et attribuait l'insuccès du 26 au retard du 2me corps, qui avait fait manquer le mouvement.

Le lendemain Bazaine faisait répandre le bruit par son entourage que nous avions remporté un grand avantage en restant immobiles : les Prussiens avaient refusé la bataille que nous leur offrions.

Succès au moins contestable, car si les Prussiens refusaient le combat, c'est qu'ils ne se sentaient pas en force pour l'affronter, et c'était une raison de plus pour percer leurs lignes et rompre le blocus à son début en volant vers l'armée de Mac-Mahon par Briey, comme le maréchal en avait manifesté l'intention dans sa dépêche à l'empereur.

Mais telle n'était pas l'intention du commandant en

chef, il n'est plus permis d'en douter, et l'irritation des troupes augmentait de jour en jour, car elles se voyaient immobilisées, tandis qu'on laissait à l'ennemi le temps de se fortifier autour de nous.

Il était cependant facile alors au maréchal de rompre le cercle de fer qui l'enserrait, car, ainsi que le remarque judicieusement M. Vandevelde, qui a pu être mal renseigné, mais qui, dans tous les cas, est homme du métier, quand on se trouve dans un camp retranché dont le cercle d'investissement a plus de 60 kilomètres, qu'on a pour soi l'initiative de l'attaque et l'avantage de la mobilité, et qu'on dispose d'une armée mobile de plus de 150,000 braves, on doit non-seulement savoir ne pas se laisser enfermer, on ne se contente même pas de se faire jour à travers les lignes ennemies, mais on doit faire payer cher à son adversaire la téméraire entreprise de vouloir bloquer une position de quinze lieues de tour, dont une armée mobile de 150,000 hommes OCCUPE LE CENTRE.

Du 26 au 31, il n'y a guère à signaler d'autre incident que la condamnation et l'exécution de l'espion Schull.

C'est cet homme qui, jouant un double rôle avec les Français et les Prussiens, et recevant de l'argent des deux mains, avait causé nos trois défaites de

Wissembourg, de Reichshoffen et de Forbach, en donnant aux Prussiens les renseignements les plus circonstanciés sur les mouvements de l'armée française.

On sait quel emploi nos ennemis ont su faire de l'espionnage dans cette douloureuse campagne. L'exécution du misérable eut lieu le 28 au matin dans les fossés de la ville, derrière la citadelle. Malgré les charges accablantes qui pesaient sur lui, il mourut en protestant de son innocence.

Ce fut, croyons-nous, le seul espion fusillé à Metz, et cependant la ville et les camps pullulaient d'émissaires prussiens qui renseignaient admirablement l'ennemi, même sur les décisions secrètes prises dans les conseils de guerre.

On arrêtait bien dans la ville ou aux alentours un nombre considérable de suspects que la foule voulait écharper, dont elle déchirait les habits et qu'elle couvrait de boue et d'immondices pendant qu'on les menait à l'état-major de la place; mais la police avait la main si heureuse que c'était toujours sur des gens inoffensifs, et principalement sur des journalistes, qu'elle la laissait tomber.

CHAPITRE VI

Combats des 31 août et 1er septembre.

Le 30 août, le maréchal Bazaine reçut d'un envoyé de l'empereur l'avis suivant, en réponse à la dépêche qu'il avait envoyée le lendemain de la bataille de Saint-Privat :

« Reçu votre dépêche du 19 dernier à Reims ; me porte dans la direction de Montmédy ; serai après-demain sur l'Aisne, où j'agirai selon les circonstances pour vous venir en aide. »

« Je réunis l'armée le 31, dit le maréchal, en avant des forts de Queuleu et de Saint-Julien, et j'indiquai comme objectif à enlever de vive force le plateau de Sainte-Barbe, ayant le projet, en cas de réussite, de gagner Thionville par Bettelainville et Redange, avec les 3me, 4me et 6me corps, en faisant filer la garde et le 2me corps par la route de Malroy. »

En effet, le 30 au soir, les troupes campées au Ban-Saint-Martin et en avant de Plappeville recevaient un nouvel ordre de départ. Le lendemain matin, à cinq heures, commença le défilé du 6me corps, suivi bientôt par la garde. Le corps Ladmirault (4me) et le corps Frossard (2me) levaient en même temps leurs tentes et toutes ces troupes allaient entreprendre, sur des ponts établis à cet effet, le passage de la Moselle, que l'insuffisance des moyens de passage rendit très-long.

Dans l'ordre de bataille, le 6me corps formait l'aile gauche, le 3me la droite, tandis que le 4me corps formait le centre, ayant derrière lui le 2me corps et la garde en réserve.

Le 6me corps devait dessiner son mouvement sur la gauche en attaquant Malroy, de manière à déborder Servigny par la gauche.

Le 3me corps devait attaquer Montoy, Noisseville, Retonfey, Flanville et Coincy pour déborder Servigny par la droite.

Lorsque ces deux corps auraient esquissé leur mouvement, le 4me corps devait attaquer Servigny sur le centre. L'objectif de tout le mouvement était Sainte-Barbe, qui domine Servigny à 2,000 mètres de distance.

« Ce projet, dit le général Deligny dans sa brochure sur l'armée de Metz, était bien conçu dans son ensemble; les positions à attaquer représentaient environ le huitième de la circonférence d'investissement; l'armée avait son flanc gauche couvert par la Moselle, ses derrières assurés par les forts Saint-Julien et Belle-Croix, et, vers la droite, elle formait un échelon sur le fort Queuleu.

« En marchant résolûment par la gauche et le centre, en renforçant la droite d'une division de la garde, pour barrer le chemin aux renforts que l'ennemi pourrait diriger sur le champ de bataille, on devait compter sur un éclatant succès : les Prussiens, quelque diligence qu'ils pussent faire, n'ayant pas plus de 20,000 hommes à nous opposer pendant la première heure de combat, et ne pouvant en réunir plus de 40,000, quatre heures plus tard. »

Comme le 26 août, nos troupes averties la veille et sous les armes depuis le matin neuf heures, n'attaquèrent l'ennemi que vers quatre heures du soir. Il fallait bien laisser à l'ennemi le temps de prendre ses dispositions, de masser ses forces et d'appeler des renforts qui pouvaient traverser la Moselle sur des ponts, qu'il nous eût été si facile de détruire, pour retarder leur marche de cinq ou six heures.

Le signal de l'attaque fut donné par l'artillerie du fort Saint-Julien. Sainte-Barbe se trouvait à 7 kilomètres de notre front de bataille, et nous avions trois heures de jour pour nous emparer de toutes les positions ennemies. C'était insensé! et cependant nos soldats s'élancèrent avec un entrain admirable.

Le 3me corps engage le premier ses tirailleurs avec l'ennemi. Une partie de nos batteries s'installe en avant du fort Saint-Julien et du château de Grimont; d'autres en face de Vantoux et s'appuyant sur la route; les dernières se placent au-dessus de Colombey. En avant du bois de Mey et un peu à droite du village de ce nom se placent les mitrailleuses. Une vive canonnade s'engage bientôt.

Les Prussiens ont des batteries de position près de Failly et de Vrémy, ainsi qu'à Sainte-Barbe. Bientôt ils en établissent d'autres au-dessus de Servigny et sur la gauche de Gras, parallèlement à la route de Boulay.

Mais le fort Saint-Julien dirige contre les batteries ennemies le feu de ses pièces de 24 à longue portée. Du petit fort des Bordes (1) nous pouvons suivre la bataille sur presque toute son étendue.

(1) On appelait autrefois Bordes, disent les chroniques messines, de petites maisons de campagne occupées par des propriétaires ou

Les pointeurs du fort Saint-Julien dirigent sur l'ennemi un feu violent, dont les résultats excitent l'admiration des troupes massées autour d'eux. Grâce à la justesse de leur tir, les batteries prussiennes de Gras sont éteintes et nos fantassins se déployant en tirailleurs gagnent rapidement du terrain.

La division Montaudon (1re du 3me corps) reçoit l'ordre d'enlever Montoy et Flanville et de se diriger sur Retonfey. Ce mouvement doit être soutenu, à très-petite distance, par la division Bataille (2me corps), commandée depuis quelques jours par le général Bastoul. La division Montaudon exécute rapidement son mouvement; mais sur l'ordre du général Frossard qui redoute une attaque sur sa droite, elle n'est soutenue qu'une heure et demie plus tard par la division Bataille.

Blessé à Flanville, le général Montaudon réclame le secours de la brigade Mangin (division Bataille), qui se porte en avant suivie de près par la brigade placée sous les ordres du colonel Hameler. Arrivée à

des locataires de la ville. Quand les empereurs ou princes et seigneurs de haute lignée venaient visiter Metz, on faisait sortir de la ville toutes les femmes de mauvaise vie et elles se logeaient dans les *Bordes*, d'où vient le nom qui servit à désigner ces maisons de plaisance. Le fort où nous nous trouvions se trouve sur l'emplacement où s'élevaient plusieurs de ces villas.

la hauteur de l'auberge qui précède Flanville sur la route de Saint-Avold, la brigade Mangin trouve la division Montaudon en train d'attaquer ce village.

Comme il n'y avait plus de général à la tête de la division, le général Mangin prend la direction du mouvement, lance le 51ᵉ de ligne, le 62ᵉ et le 18ᵉ bataillon de chasseurs à pied et les fait soutenir par sa brigade.

Le village est donc pris et occupé par la 1ʳᵉ brigade de la division Montaudon, soutenue par la brigade Mangin et la 2ᵐᵉ brigade de la division Bataille.

Arrivées à la hauteur de Flanville vers huit heures et demie, les troupes apprennent par un officier d'ordonnance du général Frossard que le succès se dessinant sur toute la ligne, il y a lieu de se porter en avant et de se rabattre sur Retonfey pour culbuter complétement les Prussiens.

Il est neuf heures du soir. La division Bataille se trouve réunie à la division Montaudon à Flanville, en arrière de ce village qu'occupe le 51ᵉ de ligne, dont une seule compagnie, commandée par le lieutenant Estienne, vient d'enlever brillamment le château d'Aubigny.

La division Bataille, ignorant absolument à cette heure les positions du reste de l'armée et craignant

une attaque sur la droite, bivaque à Flanville et prend ses dispositions pour n'être point surprise.

D'autre part, plusieurs régiments du 4me corps avaient enlevé Servigny de vive force, tandis que le maréchal Lebœuf s'emparait de Noisseville. Malheureusement, comme le fait remarquer M. de Piolant, trop désireux de donner des preuves de la plus folle témérité, l'ancien ministre de la guerre mettait une réelle affectation à se placer de préférence aux postes les plus dangereux. Presque tout son état-major fut tué ou blessé à ses côtés. Le maréchal perdit ainsi un temps précieux. Sainte-Barbe, qui devait être enveloppée par l'aile droite de son armée, soutenue par une division du général Frossard, ne fut pas englobée dans le mouvement tournant très-nettement indiqué. La prise de Servigny et de Noisseville devenait sans portée, puisque ces villages étaient battus par les feux de Sainte-Barbe. D'un autre côté, le maréchal Canrobert ne poussa pas plus loin que Chieulles et Failly, et, en ne s'emparant point de Malroy, permit aux Prussiens de conserver leurs communications parfaitement libres entre la rive gauche de la Moselle et le bourg fortifié de Sainte-Barbe.

Quant au maréchal Bazaine, au lieu de se rendre sur le champ de bataille conquis par la valeur de ses

troupes et de donner les ordres nécessaires pour qu'elles pussent se maintenir dans les positions enlevées à l'ennemi, il rentra paisiblement se coucher à Saint-Julien.

La nuit venue, nos soldats s'étaient contentés de bivaquer sur place. Pendant ce temps, l'ennemi forçant sa marche et servi par l'obscurité, amenait des renforts considérables sur ses positions, et à une heure du matin il reprenait, presque sans coup férir, Servigny, insuffisamment occupé.

« A dix heures du soir, dit le rapport français, l'armée occupait les positions suivantes : *à l'extrême droite*, la division Castagny, du 3me corps, était entre le fort de Queuleu et Colombey, se reliant à la brigade Lapasset, qui occupait ce village ainsi que celui de Coincy. La division Fauvart-Bastoul, *du 2me corps*, était sur la route de Sarrebrück, appuyée à Flauville; l'autre division de ce corps (division Vergé), à Bellecroix, en réserve avec trois régiments, son quatrième régiment (le 32me) était en soutien à Noisseville. *Dans le 3me corps*, une brigade de la division Montaudon à Montoy; l'autre (général Clinchant) à Noisseville. Les divisions Metman et Aymar entouraient Servigny. *Le 4me corps d'armée* avait également une division devant ce village, une autre en face de Poix et devant

le chemin de Failly, la troisième près des deux autres, en réserve. *Le 6me corps* avait à sa droite, en arrière de Failly, sa gauche vers la Moselle, par Vany et Chieulles. *La garde* s'était un peu avancée; la division de voltigeurs était en arrière du 4me corps; celle des grenadiers en avant du château de Grimont, de manière à couvrir nos réserves d'artillerie et de cavalerie qui étaient restées autour du fort Saint-Julien. »

Le lendemain, à la pointe du jour, le feu recommença sur toute la ligne, et vers six heures et demie du matin, lorsque nous arrivâmes sur le champ de bataille, il était de part et d'autre d'une grande vivacité. Les crépitations de la fusillade se mêlaient aux formidables détonations du canon et au bruit sinistre des mitrailleuses. La fumée de la poudre se fondait avec les vapeurs du matin, et nos soldats combattaient environnés d'un nuage blanchâtre.

Bientôt la fumée s'éleva, un soleil radieux dissipa les vapeurs et nous aperçûmes distinctement tout le champ de bataille d'une éminence qui dominait le ravin de Lauvallier, rempli des morts de la veille. Nos troupes n'ayant point d'ordres, se bornaient à se maintenir dans leurs positions de la nuit. Elles demeurèrent ainsi une partie de la matinée sous un feu

d'artillerie des plus violents et que leur immobilité contribuait à rendre plus meurtrier.

Vers dix heures moins un quart, les obus ennemis qui tombaient encore assez loin commencèrent à passer par-dessus nos têtes et, suivant l'expression des soldats, à rappliquer autour de nous. C'étaient nos troupes qui, toujours combattant, mais sans ordres et ne sachant que faire, se retiraient en se repliant lentement avec un ensemble parfait, sans le moindre trouble, en dépit des projectiles ennemis qui pleuvaient et éclataient sur elles.

Que signifiait ce mouvement de retraite?... Que s'était-il donc passé?... Chacun se le demandait. Le général en chef, les commandants de corps s'interrogeaient l'un l'autre, mais ils ne le surent jamais d'une manière positive.

De fait, personne, paraît-il, n'ordonna la retraite; elle eut lieu parce que les troupes comprirent qu'on ne faisait ou qu'on ne voulait rien faire de bon et qu'on ne s'occupait pas d'elles; elles se retirèrent tranquillement, comme d'un commun accord. Tous les officiers, tous les généraux interrogés répondirent invariablement : « Nous nous sommes retirés parce que nous avons vu tout le monde se retirer. »

Lorsque le maréchal commandant en chef se fut

aperçu du mouvement rétrograde des troupes, il manifesta du mécontentement et une certaine inquiétude. Il donna l'ordre de faire avancer deux régiments de la garde, qu'il fit établir sur les flancs de la route de Bouzonville, derrière des tranchées qu'on éleva à la hâte; il appela en même temps à lui la cavalerie de la garde et la division de réserve de cette arme; on prit à la hâte quelques autres dispositions, comme si véritablement il y eût eu apparence de danger sérieux.

Toute son armée était devant lui, faisant la meilleure contenance; de danger sérieux il n'y en avait donc aucun, et c'était s'en créer inconsidérément que d'acculer ses lignes déployées à des obstacles infranchissables et d'accumuler des réserves à l'entrée de défilés étroits. Il eût suffi en ce moment d'un coup de clairon pour arrêter instantanément ce mouvement de retraite et d'un simple ordre pour reporter l'armée en avant. Toute précaution même était devenue sans objet; l'ennemi, fatigué des marches qu'il avait dû faire pour se réunir, restait immobile dans ses positions; il se contentait de nous envoyer des obus et de nous faire suivre par quelques groupes de tirailleurs.

Quand on se fut arrêté en avant des forts, on s'occupa des morts et des blessés, qui furent relevés de

part et d'autre. Les troupes campées en permanence sur la rive droite de la Moselle reprirent leurs bivacs ordinaires, et celles qui avaient à se porter sur la rive gauche s'écoulèrent lentement et péniblement le long des flancs du fort Saint-Julien. Il était dix heures du soir lorsque les derniers régiments arrivèrent sur leurs emplacements respectifs (1).

Il ressort de ce récit, très-véridique dans son ensemble, que la bataille de Noisseville, nom donné à cette opération qui dura deux jours et qui nous coûta au delà de 2,000 hommes mis hors de combat, n'avait été ni préparée avec soin, ni bien conduite, et que le général en chef ne s'était proposé aucun but sérieux, car celui qu'il a laissé entrevoir eût été obtenu s'il l'avait poursuivi avec la volonté de l'atteindre. Il lui eût suffi de commencer l'action deux heures plus tôt le 31, de ne pas laisser les contingents ennemis défiler pendant toute la nuit suivante, à un kilomètre de son flanc droit, et, même ces fautes ayant été commises, de donner des ordres dans la matinée du 1er septembre, pour que l'offensive fût vigoureusement reprise (2).

(1) Nos pertes dans ces deux journées s'élèvent à 150 officiers et 3,400 hommes hors de combat.

(2) *Armée de Metz*, par le général Deligny, 1870.

On s'attendait à un ordre du jour; mais, selon son habitude, le commandant en chef resta muet. Il y eut beaucoup de mécontentement dans l'armée, qui sentait s'affaiblir sa confiance dans son chef et qui se demandait pourquoi tant de sang répandu inutilement, et pourquoi la victoire du 31, due à son irrésistible élan, aboutissait à la retraite honteuse du 1er.

Nos soldats rentrèrent tristes et découragés, et nous en entendîmes s'écrier dans leur énergique langage : « C'était bien la peine de se faire casser la g..... hier pour prendre des positions que l'on nous fait quitter ce matin. »

Il est de toute évidence que l'insuccès du 1er septembre doit être entièrement attribué au maréchal Bazaine. Au reste, il n'y a qu'une voix dans l'armée et parmi les gens spéciaux pour affirmer que s'il avait poursuivi les avantages remportés la veille, au lieu de laisser aux Prussiens le temps d'appeler à eux des forces considérables, il perçait facilement les lignes ennemies, et sauvait la ville et l'armée. Mais telle n'était pas sans doute son intention secrète.

Dans son *rapport sommaire*, le maréchal se contente de dire qu'il prévint l'empereur et le ministre de la guerre par une dépêche en triple expédition.

Cette pièce mérite d'être citée :

« Après une tentative de vive force, laquelle nous a amenés à un combat qui a duré deux jours dans les environs de Sainte-Barbe, nous sommes de nouveau dans le camp retranché de Metz, avec peu de ressources en munitions d'artillerie de campagne, ni viande, ni biscuit ; enfin un état sanitaire qui n'est pas parfait, la place étant encombrée de blessés. Malgré les nombreux combats, le moral de l'armée reste bon. Je continue à faire des efforts pour sortir de la situation dans laquelle nous sommes ; mais l'ennemi est très-nombreux autour de nous. Le général Decaen est mort. Blessés et malades, environ 18,000.

« J'ai toujours ignoré si cette dépêche était parvenue, car depuis cette époque *je n'ai plus reçu aucune communication du gouvernement.* »

Ce n'étaient pas les combats qui pouvaient affaiblir le moral de l'armée ; bien au contraire, s'il avait dû subir un affaissement, c'eût été après les longs jours d'inaction que lui préparait le maréchal, dont les *efforts pour sortir de la situation* où il se trouvait furent purement platoniques. Mais l'armée de Metz ne connut pas les défaillances ; elle fut admirable jusqu'au dernier jour, et son général en chef fut le seul qui osa la calomnier.

CHAPITRE VII

Inaction de l'armée. — La vie dans les camps. — La soirée du 9 septembre.— Nouvelles du désastre de Sedan. — Expéditions de Lauvallier et de Vany.

Le 2 septembre, l'armée avait repris ses positions : les 2me et 3me corps sur la rive droite de la Moselle, les autres corps d'armée sur la rive gauche. Il fut dès lors tacitement convenu qu'on attendrait sans bouger le résultat des événements extérieurs.

Dès lors nos régiments commencèrent à s'installer plus commodément dans leurs campements ; bientôt, grâce au génie industrieux du soldat français, on vit s'élever de toutes parts des gourbis, espèces de huttes formées de frondaisons habilement entrelacées, des baraques faites avec des planches maraudées çà et là, voire des maisons en pierres, construites sans ciment, à la façon des murs cyclopéens.

Au camp de Bellétange, les officiers du 3me bataillon du 51e de ligne avaient même élevé de véritables constructions avec cheminées, toitures en zinc ou en tuiles, dont l'intérieur était orné de charmants modelages en terre dus à quelque artiste du régiment.

Sur la route de Plappeville, le campement des zouaves et des turcos se distinguait aussi par son originalité. Autour des tentes, élevées sur un petit mamelon de terre battue, circulait une rigole aboutissant à un ravin principal et servant d'écoulement aux eaux pluviales, qui chassaient si souvent nos pauvres soldats de leur abri. De nombreux gourbis servaient de refuge aux hommes durant le jour, soit contre la pluie, soit contre le soleil.

C'est là qu'on devisait des choses de guerre, comparant les exploits de Crimée ou d'Italie à ceux de Bazaine ; et souvent, dans son langage énergiquement imagé, le troupier, qui sait mal farder la vérité, lançait à l'adresse du général en chef quelque mordante épithète qui l'eût fait réfléchir peut-être, s'il eût quitté sa confortable résidence pour rôder parfois autour des tentes. Le sujet de presque toutes ces conversations était l'inaction forcée où vivait l'armée, s'énervant dans l'attente d'un secours qui n'arrivait jamais.

Le soldat qui s'ennuie est bientôt un être malfai-

sant, les jolies maisons de campagne des environs de Metz devenaient la proie des maraudeurs, qui abondent dans les armées inactives ; bientôt même les déprédations furent si nombreuses que l'on dut publier contre eux un ordre du jour spécial. Il est inutile de dire que cet ordre resta lettre morte pour les soldats, et que le pillage continua comme devant.

Le 4 septembre commença dans l'armée la distribution régulière de la viande de cheval dont la ration quotidienne était fixée à 350 grammes par homme. Le sel commençant à faire défaut, on permit aux soldats de prendre de l'eau d'une source salée, située à Bellecroix, pour faire la soupe et le pain. Cependant cette ressource étant tout à fait insuffisante, le docteur Herpin, chimiste distingué, proposa de retirer des résidus des fosses à tan des quantités considérables de sel ; il montrait le résultat de ces expériences et promettait d'en livrer le produit à vingt centimes la livre. Ses offres furent déclinées, pour ne pas léser, dit-on, des intérêts privés et les troupes manquèrent bientôt absolument d'un condiment si utile.

Depuis le commencement du blocus on avait, mais en vain, essayé de communiquer avec le dehors. Des individus avaient offert de porter des lettres ou des listes de noms, mais les uns étaient revenus sans avoir

pu passer, d'autres ne revinrent pas. Étaient-ce des espions, furent-ils arrêtés, on ne le sut jamais. Nous étions sans nouvelles, lorsque des rumeurs étranges commencèrent à circuler en ville émanant, disait-on, du quartier général.

Le 7, on reçut enfin des nouvelles de Paris par des extraits des journaux prussiens trouvés sur des prisonniers qu'on avait faits dans quelques petits engagements des avant-postes. Ces journaux annonçaient qu'un comité de dix membres, pris dans la Chambre, organisait la défense nationale, de concert avec M. Cousin-Montauban, ministre de la guerre.

Le général Trochu se trouvait à la tête de ce comité et l'on citait parmi les membres qui en faisaient partie MM. Thiers et Estancelin. Ces journaux ajoutaient que Paris était calme.

Le lendemain, les nouvelles les plus contradictoires circulaient dans Metz. Les uns annonçaient une grande victoire de Mac-Mahon, les autres une horrible défaite. La population était dans un tel état de surexcitation que les journaux crurent devoir l'inviter à attendre des informations officielles. On rappela dans cette circonstance la douloureuse sensation produite quelques jours auparavant par le démenti officiel de succès colossaux, colportés dans tous les

cafés par un chasseur d'Afrique, qui fut condamné pour ce fait à deux mois de prison.

Ce même jour, 600 prisonniers de toute arme faits à Sedan et échangés contre ceux que nous avions rendus quelques jours auparavant, vinrent malheureusement confirmer le désastre de l'armée de Mac-Mahon. La confiance des Messins dans l'armée envoyée à notre secours était telle qu'on n'y voulut point croire. Ces prisonniers étaient, disait-on, des traînards, surpris à l'arrière-garde et qui avaient probablement si peu combattu qu'il leur était impossible de donner des renseignements sur le lieu et l'issue de la bataille qui ne fussent contradictoires.

Cependant on était plein d'anxiété, car depuis le commencement du siége bien des nouvelles avaient été apportées et les mauvaises seules se confirmaient.

Le 9 septembre, il n'avait cessé de pleuvoir depuis trois jours, le Ban-Saint-Martin, avait été inondé et nos hommes grelottaient sous leurs petites tentes. Les habitants plongés dans une douloureuse torpeur étaient rentrés chez eux, à peine si quelques retardataires restaient encore dans les rues lorsque l'horloge de la cathédrale sonna 7 heures.

Quelques instants après retentit tout à coup une

épouvantable canonnade. Chacun se lève, on s'interroge. D'où viennent les détonations? Du fort Saint-Julien, disent les uns, du fort Queuleu, disent les autres, à moins que ce ne soit du fort Saint-Quentin.

On ouvre les fenêtres, et sous la pluie qui fouette les visages, à travers la nuit obscure, on interroge le ciel; bientôt, plus de doute; c'est du fort Saint-Quentin et de celui de Plappeville que partent les coups auxquels répondent dans le lointain les canons ennemis.

Nous nous précipitons dans la rue, et suivons la foule effarée, qui se dirige vers les remparts de l'Esplanade. On croit à une surprise, à l'ouverture d'une tranchée devant les forts. Arrivés près de la Moselle, nous distinguons des lueurs intermittentes, suivies de formidables détonations des pièces de 24, bien faciles à reconnaître. Au loin, le bruit de la canonnade prussienne et des obus français qui éclatent. Enfin, après deux heures de cet infernal tintamarre, tout se tait, tout rentre dans l'ombre et le silence, sans que personne ait eu l'explication de cette étrange alerte. On ne sut que plus tard à quoi s'en tenir.

A quelque distance de Metz, campait une forte

colonne de malheureux prisonniers de Sedan, auxquels les Prussiens, grands amateurs de fantasmagorie, avaient voulu faire croire à un bombardement régulier de la place.

Leur furieuse canonnade nous avait, au reste, fait éprouver fort peu de dommages. Quelques obus égarés étaient tombés dans le camp de Montigny et dans le village de ce nom, et ils avaient blessé une douzaine d'hommes en pénétrant dans les ateliers du chemin de fer où campaient deux régiments. Ces projectiles avaient, en outre, défoncé quelques toitures, mais sans blesser personne. D'autres étaient tombés dans le cimetière de Scy (1) et entre ce village et Moulins où deux hommes avaient été légèrement atteints.

Le 11 septembre seulement, furent confirmées la nouvelle de la capitulation de Sedan et de l'installation à Paris d'un nouveau gouvernement. Les journaux prussiens qui arrivaient à Metz comme par enchantement, publiaient les nouvelles suivantes, qui coururent bientôt la ville :

« A la suite des événements de Sedan, la déchéance

(1) Scy est un petit village ravissamment situé à mi-côte du fort Saint-Quentin, domine un coteau couvert de vignobles dont les produits ont une réputation justement méritée.

de l'empire aurait été proclamée le 5 septembre.

« Le général Trochu était à la tête du gouvernement provisoire, Jules Favre aux affaires étrangères; Le Flô à la guerre; Gambetta à l'intérieur et Kératry à la police.

« Napoléon III, fait prisonnier, aurait été conduit à Wilhelmshœhe, dans la Hesse-Cassel. »

Le 13 au matin, cette proclamation était affichée dans toutes les rues de la ville :

« Habitants de Metz,

« On a lu dans un journal allemand, la *Gazette de la Croix*, les nouvelles les plus tristes sur le sort d'une armée française écrasée par le nombre de ses adversaires, sous les murs de Sedan, après trois jours d'une lutte inégale. Ce journal annonce également l'établissement d'un nouveau gouvernement par les représentants du pays.

« Nous n'avons pas d'autres renseignements sur ces événements, mais nous ne pouvons non plus les démentir.

« Dans des circonstances aussi graves, notre unique pensée doit être pour la France; notre devoir à tous, simples citoyens ou fonctionnaires, est de rester à

notre poste, et de concourir ensemble à la défense de la ville de Metz. En ce moment solonnel, la France, la patrie, ce nom qui résume tous nos sentiments, toutes nos affections, est à Metz, dans cette cité qui a tant de fois résisté aux efforts des ennemis du pays.

« Votre patriotisme, ce dévouement dont vous donnez déjà tant de preuves par votre empressement à recueillir et à soigner les blessés de l'armée, ne peuvent faire défaut. Vous saurez vous faire honorer et respecter de vos ennemis par votre résistance; vous avez d'ailleurs d'illustres souvenirs qui vous soutiendront dans cette lutte énergique.

« L'armée qui est sous nos murs, et qui a déjà fait connaître sa valeur et son héroïsme dans les combats de Borny, de Gravelotte, de Servigny, ne nous quittera pas; elle résistera avec nous aux ennemis qui nous entourent, et cette résistance donnera au gouvernement le temps de créer les moyens de sauver la France, de sauver notre patrie.

« Metz, 13 septembre 1870.

« L. COFFINIÈRES,
« **général de division, commandant supérieur**
« **de la place de Metz.**

« PAUL ODENT,
« **préfet de la Moselle.**

« FÉLIX MARÉCHAL,
« **maire de Metz.** »

A partir du lendemain de ce jour seulement, on songea à se rendre un compte à peu près exact de ce que la place renfermait de vivres pour les hommes et pour les chevaux. On ordonna des réquisitions de fourrage et l'on mêla de la minette et du seigle à l'avoine des chevaux.

Le 14 septembre, le conseil municipal de Metz était convoqué afin de s'occuper, pour la première fois, de la question alimentaire, et le lendemain paraissait un arrêté du commandant supérieur de la place ordonnant un recensement des blés et farines existant à Metz, et réglant le prix de ces denrées en même temps que celui de la viande de cheval.

En effet, dès le lendemain, la ration de pain des soldats est réduite à 500 grammes, avec 400 grammes de viande de cheval et un quart de vin. Le pain doit, en outre, être mélangé d'une certaine quantité de son.

Ce fut le 16 qu'on reçut, d'une façon certaine, des nouvelles de la révolution qui venait d'avoir lieu à Paris (1). Un brigadier du train du génie, prisonnier

(1) Le 11 septembre, le commandant Samuel, attaché à l'état-major du maréchal, avait été envoyé en parlementaire auprès du général Manteuffel. Il en rapporta la nouvelle certaine de la capti-

à Ars-sur-Moselle, parvint à s'échapper et apporta à Metz dans ses bottes un numéro du *Volontaire* daté du 10 et un numéro du *Moniteur* daté du 7. Ce dernier donnait de précieux détails sur l'organisation du gouvernement de la défense nationale.

Tous les journaux de Metz reproduisirent les articles des deux feuilles parisiennes, ainsi qu'une partie des articles publiés dans un numéro du *Figaro*, qui arriva peu de jours après.

Seulement la censure du général Coffinières eut le soin de retirer de ces extraits tout ce qui était défavorable au gouvernement dont la déchéance venait d'être prononcée, et tout ce qui pouvait, au contraire, être favorable au comité de la défense nationale.

Le mot *république* fut surtout proscrit et tous les articles impitoyablement raturés. Enfin le préfet de la Moselle, M. Paul Odent, s'empressa de réunir tous les directeurs des journaux de Metz pour leur interdire toute appréciation des événements récemment accomplis.

Ce fut également vers cette époque que l'on organisa des départs de petits ballons-postes en papier, contenant des billets écrits sur des carrés de papier

vité de Napoléon III, de la capitulation de Sedan et de la déchéance de l'empire.

pelure et qui, pour la plupart, tombaient entre les mains des Prussiens après un court trajet. Ils étaient fabriqués par un pharmacien de la ville.

Il est vrai qu'on refusait à M. Robinson, rédacteur du *Manchester Guardian*, notre compagnon de captivité, et à M. le capitaine Schultz, l'inventeur de la mitrailleuse, les moyens de construire des ballons captifs pour se livrer à des observations sur les mouvements de l'ennemi.

Plus tard ce dernier donna communication d'une invention très-ingénieuse. C'était une sorte de boule en caoutchouc, susceptible de contenir un journal. Au milieu s'adaptait une baguette longue de 15 à 20 centimètres. Le poids de cette baguette était calculé pour faire flotter le caoutchouc sous l'eau ; touchait-il un barrage ou une estacade, un mouvement de bascule s'opérait et l'obstacle était franchi, s'il n'était qu'à fleur d'eau. De grands filets eussent recueilli ces précieuses épaves à Metz. Le capitaine Schultz avait l'intention d'envoyer à Tours (ou dans les pays encore libres de toute invasion), par ballon, un spécimen de son invention. On eût essayé de l'employer en lançant un grand nombre de ces boules dans la Moselle en dehors des lignes prussiennes.

Le projet fut soumis au général Coffinières, qui le

trouva ingénieux, mais impraticable. Tel fut le sort de l'invention d'un officier d'artillerie, qui avait imaginé des torpilles destinées à détruire les ponts de bateaux des Prussiens en aval de Metz. D'autres personnes indiquaient des moyens de conserver la viande, on leur rit au nez; il en fut ainsi de toutes les tentatives individuelles faites dans l'intérêt de tous. Un journaliste, un sous-intendant militaire s'offrirent même pour traverser à leurs risques et périls les lignes ennemies, ils furent éconduits et assez mal reçus. En un mot, on ne voulait rien tenter.

Il y avait un mois qu'on était investi et le maréchal Bazaine n'ayant pris dans les premiers jours du blocus aucune mesure pour assurer les subsistances de son armée, les habitants pauvres de Metz commençaient à souffrir de la faim. Ce fut alors (19 septembre) qu'il fut décidé que l'armée remettrait chaque jour à la municipalité quarante chevaux hors de service pour l'alimentation de la population.

Les travaux de défense, qui devaient, hélas ! servir à si peu de chose, se poursuivaient cependant avec activité. Nous trouvons, dans le *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, une description exacte des travaux de défense exécutés à cette date devant les lignes du 3me corps. « On répare à Saint-Julien une escarpe

effondrée il y a quatre mois ; on doit renoncer à faire celle de la gorge ; les terrassements se poursuivent avec activité ; les fossés ne sont pas terminés partout, et tout cela plus de deux mois après le commencement de la guerre. Du reste, le fort est parfaitement en état de résister maintenant, et on l'a flanqué, à gauche de Châtillon, d'un excellent ouvrage palissadé à la gorge. De cet ouvrage descend, sur le versant est de la Moselle, une tranchée qui arrive en face de la batterie de rive gauche de la Grange-aux-Dames où commencent les lignes du 6e corps ; on travaille activement ces lignes, on construit avec ardeur des batteries et on creuse des tranchées autour de Saint-Éloy dans la plaine. Tout cela est aussi utile à la défense de notre camp que favorable à la santé de nos hommes.

« A droite de Saint-Julien, la ferme de Grimont — sur la route de Sarrebruck, celle de Bellecroix — et plus près de la place, le fort des Bordes, sont mis en état et rendus inaccessibles. Tout le front est couvert de tranchées et d'épaulements de batteries bien étudiées. »

Les autres forts, ceux de Queuleu, de Plappeville et de Saint-Quentin étaient également en parfait état de défense et armés d'une manière formidable. Des

pièces enterrées, de 24 court, lançaient des obus jusque sur les batteries que les Prussiens ont établies à Ars-sur-Moselle (1).

Au reste nos ennemis, contre lesquels rien n'est plus tenté, s'établissent autour de nous comme s'ils y devaient demeurer éternellement. Il devient évident qu'ils se garderont de nous attaquer et veulent nous réduire par la famine.

Le 22 septembre, l'affaire de Lauvallier commence une série de petites expéditions destinées, disait-on, à inquiéter l'ennemi et à tenir les troupes en haleine. L'exécution de cette incursion dans les lignes ennemies, faite par le 3me corps, nous valut quelques milliers de gerbes de paille. Le lendemain, une expédi-

(1) Ars-sur-Moselle est à 6,700 mètres à vol d'oiseau des batteries du fort Saint-Quentin. C'est une petite ville qui compte près de 6,000 âmes et à laquelle trois forges avec hauts fourneaux et quelques fabriques donnent la vie et le mouvement. Elle est encore entourée d'un mur d'enceinte fortifié et appuyé à de solides contreforts, mais qui ne paraît pas de construction fort ancienne. C'est l'entrée de la vallée de la Mance et le passage habituel des colonnes prussiennes qui veulent traverser la Moselle. Ars, aux vieux temps, fut souvent ruinée par les guerres civiles du moyen âge, cent fois ruinée, rasée et autant de fois reconstruite. Un fort qui défendait le passage de la vallée (Arx) lui a donné son nom. La pauvre petite cité, après être devenue la proie des Prussiens, servit de but chaque jour aux obus français.

tion fut tentée sur Vany par les 3me et 6me corps, mais, faute d'entente préalable, des retards se produisirent et l'ennemi prévenu ouvrit un feu violent sur nos troupes qui ne purent enlever les approvisionnements rassemblés à Vany.

Au reste, la plupart de ces expéditions n'avaient guère d'autre résultat, car on ne sait comment les Prussiens étaient toujours prévenus d'avance. « C'est ainsi, dit un officier d'état-major auteur d'une brochure sur le blocus, que, pour le 3me corps, qui était campé sur le fort Saint-Julien, il ne se fit pas un fourrage, pas la plus petite sortie, sans que le canon du fort se mît à tonner une heure avant le départ des troupes, afin de prévenir les Prussiens de se tenir sur leurs gardes et de se préparer à nous recevoir; en effet, ils sortaient des villages où ils étaient cantonnés, amenaient leurs pièces dans les batteries qu'ils avaient construites et nous attendaient de pied ferme.

Et un jour que je demandais au commandant du fort, un excellent et très-brave colonel d'artillerie, l'explication d'une telle conduite, il me répondit textuellement : « Mon cher ami, c'est l'ordre du maréchal.
« J'ai l'ordre formel, toutes les fois que vous devez
« faire une sortie, d'ouvrir le feu une heure avant que
« vous ne vous mettiez en marche. »

CHAPITRE VIII

Continuation des travaux de défense. — Négociations mystérieuses du quartier général. — Reddition de Toul. — Expéditions de Peltre, Mercy-le-Haut. — Affaire des Maxes. — Prise de Lessy, du chalet Billaudel et du château de Ladonchamps.

Les travaux de défense de la place si tardivement entrepris d'une façon si active, étaient vers la fin du mois de septembre poussés avec une énergie extraordinaire. La redoute Saint-Privat avait été mis en état de défense, et les eaux de la Seille avaient été tendues. Au delà, on achevait les travaux de défense du fort de Queuleu encore bien incomplets. Qui nous eût dit alors que ces travaux gigantesques ne devaient servir qu'à remettre la place en meilleur état entre les mains des Prussiens!

Cependant le maréchal Bazaine, trompé dans ses calculs ambitieux, prévoyait dès lors quelle serait

l'issue funeste de ses fautes volontaires, en un mot de sa trahison. Il se sentait entraîné avec son armée dans l'abîme creusé de ses propres mains, lorsqu'une occasion de salut vint se présenter à lui. Tel l'homme qui se noie se raccroche instinctivement au moindre arbrisseau, le maréchal Bazaine saisit avec empressement la perche que venait lui tendre une sorte d'aventurier politique du nom de Régnier.

On a lu la brochure publiée par ce personnage équivoque, et dans laquelle, à l'instar de Jeanne d'Arc, il raconte comment il se crut désigné par le ciel pour la restauration de l'empire. On ne sait trop par quel universel aveuglement cet homme, d'une intelligence médiocre, d'un extérieur qui prévenait peu en sa faveur, dénué de toute vue politique sérieuse, avait trouvé moyen de parler au comte de Bismark, d'en obtenir un sauf-conduit pour Metz; en Angleterre, à Hastings, il avait également été reçu par l'ex-impératrice avide de se raccrocher au moindre espoir, puis de là était venu à Metz où le maréchal Bazaine et même les commandants de corps lui avaient prêté une bienveillante attention.

On ne savait trop en ville ce qui se passait au quartier général, mais on y avait eu vent des mystérieuses allées et venues du négociateur, et nos enne-

mis ayant eu le soin de nous faire parvenir un journal officieux de Berlin, dans lequel il était dit que « la Prusse ne voulait traiter qu'avec l'empereur ou le maréchal Bazaine qui tenait de lui ses pouvoirs », on en conclut naturellement que des négociations s'entamaient sans que l'on se doutât cependant quelle en était la nature.

En même temps des bruits de guerre civile sont adroitement répandus dans Metz par de volontaires indiscrétions, et, mêlés à des demi-vérités, ils obtiennent quelque créance, surtout dans l'armée. On raconte qu'un gouvernement provisoire est établi à Tours, que Lyon a proclamé la république, que la plupart des grandes villes de France refusent de reconnaître la révolution du 4 septembre et que quelques-unes, pour se soustraire à des troubles intérieurs, ont demandé et obtenu des garnisons prussiennes.

Telles étaient en effet les nouvelles rapportées par le sieur Régnier, ci-devant bonnetier ou quelque chose d'analogue et maintenant restaurateur d'empires. Tel fut aussi le motif secret de la mission secrète donnée au général Bourbaki, lequel quitta furtivement l'armée, le 24 septembre, pour se rendre en Angleterre auprès de l'ex-impératrice.

« Le choix qui fut fait du général Bourbaki, dit le général Deligny dans sa brochure, résultait de la nature des rapports que le général avait entretenus avec la famille impériale, mais tout particulièrement, à notre sens, du désir que l'on pouvait avoir, dans le conseil suprême, d'éloigner du conseil une personnalité que l'on jugeait gênante.

« La grande situation du général dans l'armée, son ardente nature, et les révoltes de son tempérament militaire, pouvaient faire craindre qu'il ne lançât, par instants, quelques notes discordantes dans un concert où l'on avait intérêt à voir un accord complet. »

En effet, comme si l'ennemi eût tenu à être, en cela, agréable au maréchal Bazaine, lorsque le général Bourbaki voulut revenir prendre son poste, le prince Charles lui refusa un laissez-passer.

Le 25 septembre au matin paraissait un ordre qui dissolvait la cavalerie, et replaçait le général de Forton sous les ordres immédiats du commandant en chef : un général de brigade prenait le commandement de la division de cavalerie de la garde et le général Bourbaki, *en mission*, était remplacé par le général Desvaux.

Le lendemain on apprit par les Prussiens la capi-

tulation de Toul, où la négligence et l'incurie de Napoléon III avait laissé les immenses approvisionnements du grand parc d'artillerie et qui succomba au bombardement prolongé de l'artillerie du 6me corps de l'armée allemande.

Notre position s'empirait chaque jour, le camp retranché était investi par sept corps d'armée formant un total d'environ 200,000 hommes et les assiégeants avaient eu tout le temps d'élever des travaux de défense et de placer de formidables batteries dans les positions avantageuses que le maréchal Bazaine n'avait pas eu la précaution d'occuper après le 18 août. Un suprême effort pouvait être tenté, effort grandiose auquel se serait associée l'armée tout entière dont le moral était excellent et dont les forces n'étaient point encore délabrées par les souffrances et les privations.

Si l'on ne voulait point faire une trouée et débarrasser Metz d'une armée qui, pouvant être fort utile autre part, était la perte de la ville, on pouvait du moins, et tel fut l'avis émis par le général Coffinières, profiter de la position centrale du camp retranché pour se jeter en forces sur un point donné de la ligne d'investissement, l'écraser et rentrer dans le camp retranché. Cette opinion fut combattue par le maré-

chal qui ne voulait plus faire que des fourrages et quelques petites expéditions pour empêcher le soldat de murmurer, car on savait au quartier général combien l'inaction pesait aux troupes.

En effet, le 27 septembre au matin, une triple attaque fut ordonnée contre différentes localités où l'on avait appris que l'ennemi avait accumulé des approvisionnements.

La première eut lieu sous les ordres du général de brigade Lapasset contre le village de Peltre. (1)

Dès l'aube, deux régiments de ligne, les 49me et 84me commandés par cet officier général, prenaient la route de cette bourgade, tandis qu'un train composé de onze wagons emportait le 14me bataillon de chasseurs et quelques hommes des compagnies franches.

En outre, une locomotive, montée par un vaillant ingénieur du chemin de fer de l'Est, M. Dietz, et

(1) Peltre est un village de cinq à six cents âmes situé à trois kilomètres de Metz sur la ligne de Forbach, le bourg est à gauche entre la voie et la route de terre de Metz à Strasbourg. Une jolie église moderne, jusqu'à présent respectée, possède de fort beaux vitraux qui sortent des ateliers de Maréchal de Metz.

Un couvent des sœurs de la Providence y servait d'ambulance aux Prussiens qui y avaient accumulé de nombreuses provisions. C'est un ancien château qui paraît dater du XVIIe siècle et qui fut déjà, en 1814, le quartier général de l'armée d'invasion.

suivie d'un wagon blindé, accompagnait l'expédition. Elle était destinée à accrocher un convoi de vivres que l'on savait être en gare de Peltre.

Mais près d'arriver dans cette localité on dut arrêter la locomotive et renoncer à ce hardi projet. La voie avait été déversée, un petit viaduc, qui traverse la route de Metz, avait été miné en partie et ses piles étaient remplacées par des étançons de bois incapables de supporter un poids aussi lourd que celui d'un convoi de marchandises.

Pour la même raison, les chasseurs descendirent à une portée de chassepot du village, et coururent sur la droite vers le château de Crespy, dont ils s'emparèrent après un simulacre de résistance; puis, ralliant les deux régiments d'infanterie de la brigade, ils se portèrent sur le village dont les défenseurs s'étaient retranchés dans le vaste couvent des sœurs de la Providence, dont les murs avaient été récemment percés de meurtrières.

Quatre-vingts mètres environ séparaient nos hommes de l'ennemi; cet espace fut parcouru par eux au pas de charge sans qu'une cartouche eût été brûlée, et ils abordèrent l'ennemi à la baïonnette.

En même temps, du fort de Queuleu, nos pointeurs envoyaient aux Prussiens des obus parfaitement

dirigés, qui, faisant de grands ravages dans leurs tranchées, facilitaient le mouvement de nos troupes. En une heure environ nos hommes eurent délogé l'ennemi de toutes ses positions, fouillé le village dans tous les sens et enlevé tous les approvisionnements que les Prussiens y avaient réunis. Ceux-ci, néanmoins, prévenus par un espion qui vendait des liqueurs à nos soldats, avaient eu le temps de faire disparaître un troupeau de deux cents bœufs.

La prise avait été bonne cependant, eu égard au peu de forces déployées. Les pertes s'élevaient à une centaine d'hommes blessés, et nos hommes revenaient chargés de victuailles, traînant une assez grande quantité de bestiaux, veaux, vaches, cochons gras, chèvres, moutons et provisions de toute sorte.

C'était un curieux spectacle que le retour de cet heureux coup de main. Nos soldats revenaient à Metz par la côte de Queuleu, d'où l'on découvrait un magnifique panorama, grâce au beau soleil qui brillait ce jour-là, faisant resplendir les eaux tendues de la Seille (1), qui inondait de tous côtés le pays plat

(1) La Seille sort de l'étang de Lindres près de Dieuze dans la Meurthe. C'est une rivière non naviguable, vaseuse et profondément encaissée; elle entre dans Metz, au sud, après s'être partagée en deux bras, dont le plus petit baigne les remparts; le bras qui

qu'elle traverse et détachant sur un fond azuré la ville de Metz et son admirable cathédrale.

Derrière le général Lapasset, qui descendait tout rayonnant la route de Queuleu, quatre soldats portaient sur une civière improvisée un énorme pourceau couronné de feuillage qu'ils nommaient irrévérencieusement Guillaume, tandis qu'un autre tirait par la patte un autre individu de la même espèce qu'il frappait à tour de bras en l'appelant Bismark. D'autres portaient autour du cou des chapelets de volailles, ou quelques petits agneaux trop faibles pour accompagner leurs mères qui suivaient en bêlant.

Tous ces braves gens riaient ou chantaient, heureux d'avoir été tirés pour une fois de leur croupissante oisiveté. Ils ramenaient en outre deux cents prisonniers environ, sur lesquels on avait trouvé de nombreux exemplaires de journaux allemands.

D'autre part, pendant que la brigade du général Lapasset s'emparait de Peltre, le 90e et le 60e de ligne s'emparaient du château de Mercy. Cet édifice avait été fortifié par les Prussiens, les portes en étaient barricadées et les fenêtres blindées au moyen de traverses

pénètre dans la ville, retenu par des vannes, fait tourner plusieurs moulins, alimente des établissements de tannerie et traverse enfin l'arsenal avant de se jeter dans la Moselle.

de bois qui ne laissaient dans leurs intervalles que la place nécessaire pour y faire passer le canon d'un fusil.

Nos soldats, après avoir essuyé une première décharge, se précipitèrent la hache à la main sous une grêle de projectiles, abattant les barricades pour frayer passage à leurs camarades. Là commença une scène de carnage indescriptible : les défenseurs du château en disputaient, pied à pied, chaque chambre aux envahisseurs. Refoulés, acculés bientôt dans un coin de l'édifice, presque tous payèrent de leur vie cette résistance désespérée; les uns furent tués les armes à la main, d'autres en sautant par les fenêtres, d'autres enfin furent brûlés vifs dans l'incendie des caves. Bientôt d'immenses gerbes de flammes s'échappèrent par toutes les issues, et, vers onze heures, le toit de cette belle demeure s'écroulait avec fracas. Ce n'était plus qu'une ruine d'où s'échappaient des tourbillons d'une fumée noirâtre.

En même temps, nos soldats se jetaient sur la Grange-aux-Bois où les Prussiens avaient une installation assez considérable, puis sur Colombey où ils détenaient une considérable provision de fourrages, et ils s'en emparaient après une série d'engagements partiels. Pendant que nos soldats tiraillaient, nos

convoyeurs se mettaient à l'œuvre et parvenaient à dérober à l'ennemi environ quatre-vingts voitures de grains et de fourrages.

Ces derniers s'étaient retirés en incendiant, suivant leur habitude, la ferme de la Grange-aux-Bois. Vers midi cet important établissement agricole s'abîmait presque en entier et l'on ne voyait debout qu'un pignon à moitié consumé.

Presque à la même heure, un mouvement analogue s'opérait sur la rive gauche de la Moselle. Les régiments de la brigade Péchot, appartenant au 6[me] corps, quittaient Woippy (1), gagnaient la droite et se déployaient en tirailleurs dans la plaine de Thionville. Leur objectif était la Maxe, qu'on supposait contenir une quantité considérable d'approvisionnements (2).

Nos soldats, avec leur entrain habituel, enlevèrent les avant-postes prussiens sur toute la ligne et s'emparèrent du village où nos fourrageurs opérèrent prestement. Les batteries prussiennes de Malroy, de

(1) Woippy est un gros bourg de quinze cents âmes, situé à cinq kilomètres de Metz au pied des coteaux que couronnent les bois de Woippy et de Lorry. L'antiquaire y trouvera quelques restes de maisons fortes qui datent probablement du XIII[e] et du XIV[e] siècle, et qui servaient de retranchement à nos postes avancés.

(2) La Maxe est un village situé à plus d'un kilomètre de la Moselle, dans l'angle que forme cette rivière au-dessous de Malroy.

Saulny et même de Sémécourt, dirigeaient un feu très-nourri sur la plaine sans parvenir à ralentir l'impétueuse ardeur de nos troupes. On put ainsi emporter de vive force le château de Ladonchamps, où nos soldats s'établirent et dans lequel on fit un assez grand nombre de prisonniers (1).

On parvint à ramener de la Maxe une assez grande quantité de voitures pleines de denrées, et entre autres de pommes de terre, qui commençaient à être considérées à Metz comme un aliment de luxe réservé pour la table des généraux, car ces messieurs vivaient généralement fort bien. On ramena également une vingtaine de bêtes à cornes et quelques moutons, mais c'était en somme une maigre prise, eu égard aux pertes assez sérieuses que nous fîmes ce jour-là (2).

Peu de jours après, les Prussiens revenaient à Peltre ainsi que dans les villages dont nous nous étions emparés sans les occuper, et ils incendiaient ces malheureuses localités. Peltre, à l'exception de son église qui fut détruite peu après, devint la proie

(1) Le château de Ladonchamps est situé à droite de Woippy et à quelques centaines de mètres de Woippy.

(2) Nos pertes s'élevèrent pour les trois expéditions à vingt tués dont deux officiers et à plus de trois cents blessés, dont neuf officiers.

des flammes et fut converti en un monceau de ruines; il en fut de même du beau château de Crespy, nouvellement restauré, et de divers endroits de la plaine de Thionville, notamment des petites Maxes.

« Si le commandement, dit le général Deligny, s'était proposé en cette occasion de démontrer pratiquement aux troupes qu'elles n'étaient plus en état de se mesurer avec l'ennemi et qu'elles n'avaient plus qu'à se résigner à leur sort et à courber la tête, il manqua son but, car elles prouvèrent que leur énergie n'était point éteinte. Elles s'étaient emparées, au pas de course, des positions stratégiques de la rive droite de la Moselle; mais ce devait être le dernier effort des troupes campées sur la rive droite de la Moselle. Le 2me et le 3me corps n'auront plus désormais qu'à se garder et à attendre. »

Nous n'avions tiré aucun parti de ces expéditions dont le but apparent était manqué, puisqu'il s'agissait, disait-on, de ravitailler la ville, et que nous laissâmes les Prussiens détruire tranquillement les énormes approvisionnements dont nous devions nous emparer, et qui furent perdus pour eux comme pour nous.

Le 29, les Prussiens, toujours empressés à nous faire parvenir les mauvaises nouvelles qui pouvaient

affaiblir la constance des assiégés, nous firent part de la prise de Strasbourg, qui avait capitulé la veille.

Il y avait lieu, en effet, de se décourager; toute perspective de délivrance achevait de s'évanouir, et non-seulement nos ressources alimentaires s'épuisaient, mais le typhus et la variole commençaient à faire de grands ravages dans nos ambulances et même dans la ville, où la mortalité des enfants était effrayante.

Le lendemain, une division de cavalerie fut envoyée à La Maxe pour reconnaître les dégâts commis dans ce village par les Prussiens. Elle n'y trouva qu'un monceau de décombres fumants. Toutes les maisons avaient été réduites en cendres, à l'exception d'une seule, située en arrière de l'église, et cet édifice lui-même. Les immenses provisions emmagasinées à la Maxe étaient devenues, nous l'avons dit, la proie des flammes. Nos cavaliers rapportèrent cependant encore de cette promenade militaire quelques bottes de paille, du beurre et des poules; mais c'était bien peu de chose, même pour les soldats faisant partie de l'expédition.

Le 1er octobre, la division Laurencey, du 4me corps, fut lancée en avant de Plappeville, et nous assistâmes à un important engagement de tirailleurs, dont le

résultat fut de déloger les Prussiens du village de Lessy et de leur reprendre la Sapinière et le chalet Billaudel. Tous ces petits combats avaient, nous disait-on, pour but d'élargir la ligne d'investissement et de nous faciliter, à un moment donné, les moyens d'opérer cette fameuse trouée dont on parlait toujours et qui n'arrivait jamais. Mais, en général, le lendemain amenait une désillusion, car nous abandonnions presque toujours ces positions, conquises au prix du sang des nôtres.

C'est ainsi que le château de Ladonchamps, occupé, comme nous l'avons dit, le 27 septembre, avait été repris par les Prussiens sans coup férir, nos troupes s'étant repliées sur la Maison-Rouge, aux abords de laquelle elles avaient établi de véritables travaux d'art : trous-de-loup, fossés, tranchées-abris, épaulements, etc.

Le jour même où nous nous emparions de Lessy, le capitaine de la batterie de mitrailleuses du 4me corps, installée à la Maison-Rouge, joua aux Prussiens un tour de sa façon. Depuis quelques jours on remarquait, à droite du château de Ladonchamps, un conseil d'officiers supérieurs prussiens qui, après avoir examiné nos positions à la longue-vue, se groupaient pour discuter des mesures à prendre et des opéra-

tions à tenter. Durant la nuit du 30 au 1er, deux mitrailleuses furent amenées en avant de nos lignes et pointées sur l'endroit même où les Prussiens tenaient habituellement conseil. Puis le lendemain, au moment où nos ennemis formaient leur réunion quotidienne, les deux pièces partirent à là fois, jetant la mort et la confusion dans ce groupe affolé. Ceux qui n'avaient point été atteints se hâtèrent de lever le drapeau blanc pour relever les victimes de notre adresse.

Le lendemain, nos soldats repoussèrent encore une fois les Prussiens et prirent définitivement possession du château de Ladonchamps, où le génie du 4me corps établit une splendide batterie de pièces de 12, destinée à nous permettre de conserver cette position. De nouveaux incendies s'allumèrent ce jour-là dans la plaine de Thionville, où les villages d'Olgy et de Charly furent livrés aux flammes par nos ennemis.

En même temps que nous nous installions à Ladonchamps, un bataillon du 70me de ligne enlevait la ferme de Sainte-Agathe. Ce fait d'armes nous procura quelques voitures de fourrage; mais nous avions eu 46 hommes mis hors de combat, dont 3 officiers blessés et 8 hommes tués.

Les Prussiens étaient, paraît-il, fort contrariés de

la prise du château de Ladonchamps, car ils ne cessèrent d'envoyer des projectiles sur ce malheureux édifice, dont une tourelle fut emportée et le toit percé à jour par les obus; dans la nuit du 6 octobre, on en compta jusqu'à cinq cents qui éclatèrent soit sur le château, soit dans le parc qui l'entoure. Nos troupes s'empressèrent de s'y fortifier, et, en dépit de ces attaques continuelles, s'y maintinrent définitivement.

CHAPITRE IX

Bruits de départ. — Combats du 7 octobre. — Le général Gibon. — Continuation du blocus. — Lettre du maréchal Bazaine aux chefs de corps. — Conseils de guerre. — Départ du général Boyer. — Bruits divers. — Situation alimentaire. — Nouvelles de France. — Un ordre du jour mystérieux. — Le général Boyer part pour Londres. — Séance du Conseil municipal de Metz. — Déclaration du général Coffinières.

Depuis quelques jours divers indices faisaient croire à un départ prochain de l'armée du maréchal Bazaine : les hommes avaient reçu le complément de leurs vivres de campagne, et l'on avait, tant bien que mal, réorganisé le service du train des équipages en réduisant le nombre des voitures.

En outre, un grand conseil de guerre avait eu lieu au quartier général, auquel avaient pris part les commandants des corps d'armée et les principaux chefs de service. On ne sut que plus tard qu'il n'avait été question dans ce conseil que de questions secondaires. Cependant le bruit d'un départ prochain s'ac-

créditait de plus en plus; le renvoi dans les ambulances de tous les hommes qui n'étaient pas absolument valides et différentes mesures de détail donnaient encore plus de poids à cette hypothèse.

Il y avait plus, depuis quatre jours le bruit d'une sortie par la plaine de Thionville s'était répandu dans Metz, peuplé d'espions, et les Prussiens toujours bien informés s'étaient mis sur leurs gardes.

Néanmoins le 7 octobre, par un temps couvert, un mouvement d'ensemble est prescrit sur les Grandes et Petites Tapes afin d'y exécuter un grand fourrage. C'est le 6me corps qui reçoit l'ordre de se porter en avant, soutenu par les 3me et 4me corps, et appuyé par une réserve des voltigeurs de la garde. Notre attaque allait porter contre la division de la landwehr commandée par le général von Kummer.

Au reste, voici les détails donnés par le rapport officiel français sur cette journée.

« Le maréchal Canrobert (6me corps) était en position à une heure, s'étendant de la Moselle au bois de Woippy, à la hauteur des Maxes, de Ladonchamps et de Sainte-Agathe ; la division des voltigeurs de la garde, à laquelle on avait adjoint les quatre compagnies de partisans de la division Tixier du 6me corps, occupait tout le milieu de la plaine; elle était sur

12.

trois lignes, à cinq cents mètres l'une de l'autre. A sa droite, le 9me bataillon de chasseurs de la division Tixier bordait la Moselle, observant la rive droite, et destiné à répondre au feu de l'ennemi venant de Malroy. A gauche, le bataillon de chasseurs de la garde était massé derrière la ferme de Sainte-Agathe; plus à gauche encore se trouvait la brigade Gibon de la division Levassor-Sorval avec les compagnies de partisans des 3me et 4me divisions du 6me corps; elle occupait le bois de Woippy et devait en déboucher sur Sainte-Anne et le hameau de Bellevue.

« Au signal donné, toutes ces troupes s'ébranlent en même temps, la 1re brigade de voltigeurs dépasse les Maxes, refoule les tirailleurs ennemis, enlève Franclonchamps et pousse ses propres tirailleurs jusqu'à la hauteur des Grandes-Tapes, pendant que la 2me brigade s'empare de Saint-Rémy où elle trouve une résistance énergique. A peine nos troupes ont-elles dessiné leur mouvement, que l'ennemi ouvre sur elles une violente canonnade des batteries d'Olgy et de Malroy, de Sémécourt et de Fèves et de celles qu'il a placées dans la plaine, en avant de Maizières. Malgré l'intensité de leur feu et les pertes sérieuses qu'il nous fait subir, la division Deligny n'en continue pas moins son mouvement en avant, entraînée par

l'exemple énergique de ses chefs et de ses officiers ; les Grandes-Tapes sont enlevées par la 1re brigade, et bientôt après la 2me reste maîtresse des Petites-Tapes. Le bataillon de chasseurs de la garde avait enlevé, en même temps, le hameau de Bellevue que le général met immédiatement en état de défense, et il était venu s'embusquer dans un fossé à cinq cents mètres en avant des maisons.

« A l'extrême gauche, la brigade Gibon, précédée de compagnies de partisans, avait traversé les bois de Woippy et s'était jetée sur Sainte-Anne, dont elle ne s'empara qu'après de sérieux efforts ; non-seulement elle trouva devant elle le feu des batteries ennemies et celui qui partait des tranchées, mais elle eut encore à faire face à la fusillade dirigée sur sa gauche, que les troupes du 4me corps n'appuyaient pas.

A trois heures, tout le terrain indiqué était en notre pouvoir ; notre première ligne avait atteint le ruisseau des Tapes et le bordait du chemin de fer à la Moselle. Mais l'ennemi semblait augmenter d'heure en heure le déploiement de son artillerie ; des réserves considérables apparaissaient dans le lointain, et je jugeai prudent pour parer à toute éventualité, et bien qu'une partie des troupes du 6me corps fût encore

en deuxième ligne, d'appeler comme réserve la 1re brigade de la division Picard des grenadiers de la garde; je la fis placer à la gauche des zouaves, entre le bois de Woippy et Sainte-Agathe; le 1er grenadiers à la Maison-Rouge, avec deux batteries de la garde.

« L'appui que je voulais donner au maréchal Canrobert, par la diversion des 3me et 4me corps, n'avait pas produit tout le résultat que j'en attendais. Au 3me corps, la division Aymard qui avait été chargée par le maréchal Lebœuf d'occuper les positions indiquées, n'avait pas dépassé sur la route de Bonzonville la tranchée que l'ennemi y avait établie, entre la Moselle et le village de Rupigny, et elle se trouvait ainsi dans l'impossibilité d'agir contre les ouvrages de Malroy. Sa 2me brigade avait enlevé rapidement les villages de Chieulles et de Vany, et s'étendait par sa droite jusqu'à Villers-l'Orme et Mey, sur la route de Sainte-Barbe. Ce mouvement fit sans doute craindre à l'ennemi une nouvelle attaque de ses positions de Poix et de Servigny, aussi déploya-t-il bientôt de ce côté des forces considérables appuyées d'une nombreuse artillerie. Le maréchal Lebœuf fit alors avancer la division Mettman à la droite de celle du général Aymard, sur le versant nord du ravin de Ventoux

jusqu'à Lauvallier; mais tout se borna sur ce point, de la part des Prussiens, à une démonstration dans laquelle ils n'engagèrent que leurs batteries.

« A la gauche, ce fut la division Grenier du 4me corps qui fut chargée de soutenir l'opération du maréchal Canrobert. La 1re brigade occupa Lorry, Vigneulles et le bois de ce nom sans coup férir, les petits postes ennemis se retirant devant nous; la 2me, à laquelle on avait adjoint le 5me bataillon de chasseurs, pénétra dans le bois de Woippy au même moment que la brigade Gibon, et s'avança au delà jusque dans la direction de Villers-le-Plesnois; elle occupait en même temps le poste ruiné de la Tuilerie et le vallon de Saulny où elle se maintint en deçà du village. Mais les troupes ne gardèrent pas assez longtemps leurs positions; elles suivirent un mouvement de retraite momentané de la brigade Gibon, pendant l'attaque de Sainte-Anne, et se retirèrent jusqu'auprès de Woippy, se bornant dès lors à observer les débouchés des bois pour arrêter tout mouvement de l'ennemi du côté de la plaine.

« En présence de l'intensité du feu de l'ennemi, qui ne diminuait pas, et de la direction convergente qu'il lui avait donnée sur les points dont nous nous étions emparés, il n'était pas possible de réaliser

l'opération de fourrages que j'avais voulu faire; nos voitures n'auraient pu traverser un terrain sillonné en tous sens par les obus, et force fut de les faire rentrer au camp. Je fis maintenir néanmoins les troupes sur les positions conquises, *afin d'affirmer notre succès*, et je ne donnai qu'à 5 heures et demie l'ordre de se replier dans l'intérieur de nos lignes. La retraite se fit dans le meilleur ordre sous la protection de notre artillerie de campagne et de nos batteries de position ; elle ne fut pas inquiétée par l'ennemi autrement que par le feu de ses batteries, quoiqu'il pût disposer alors de forces considérables: il était d'ailleurs tenu en respect par notre poste avancé de Ladonchamps, où la brigade de Chanaleilles s'était établie dès le de l'action et s'était solidement maintenue sous une véritable pluie d'obus; c'était là pour nos troupes un point d'appui redoutable dont tous les efforts de l'ennemi avaient tendu inutilement à nous déloger. Les divisions des 3me et 4me corps suivirent le mouvement du maréchal Canrobert, et se retirèrent également sans être inquiétées.

« Bien que l'opération de fourrages projetée n'ait pu avoir lieu, cette journée n'en constitue pas moins pour nos armes *un brillant succès*. Nos troupes s'y sont vaillamment comportées, et l'ennemi chassé de

toutes ses positions, abandonnant ses tranchées et ses ouvrages, a laissé entre nos mains 535 prisonniers dont 4 officiers. Malheureusement nos pertes sont sérieuses; elles s'élèvent à 1,257 hommes mis hors de combat et se répartissent ainsi :

« Officiers : 11 tués, 53 blessés, parmi lesquels on compte 3 officiers généraux.

« Troupe : 90 tués, 981 blessés, 122 disparus. »

L'ennemi portait celles du 3me corps et de la division du général von Kummer à 65 officiers et 1,665 hommes, sans compter les 535 prisonniers que nous avions faits.

Ces prisonniers étaient pour la plupart des Polonais du grand-duché de Posen, appartenant aux 68me et 69me d'infanterie prussienne, qui se rendirent sans combat, et venaient baiser les mains de l'abbé Lancier présent sur le champ de bataille.

Ce que le maréchal omet, dans son rapport, c'est que les voltigeurs avaient enlevé la batterie d'Amelange, après avoir tué ou dispersé les servants, et que, n'étant pas soutenus, ils furent obligés d'abandonner les 12 pièces qu'ils venaient de conquérir; c'est l'étonnement et le désappointement de nos troupiers arrêtés dans leur victoire au moment où, après avoir enlevé Saint-Remy, ils essayaient d'emporter les batteries de Sémécourt.

Oui, la journée avait été glorieuse pour nos armes, mais suivant l'habitude on n'avait pas su ou pas voulu profiter d'un succès, uniquement dû à l'ardeur de nos soldats.

Si le fourrage fut manqué, c'est que le mouvement n'avait pas été tenu secret et que les Prussiens, qui, suivant le dire de nos prisonniers, nous attendaient depuis plusieurs jours avaient eu tout le temps de prendre leurs dispositions pour nous empêcher de mettre à exécution notre projet. Au reste, pour rendre plus certainement inutile un retour offensif de notre part, ils brûlèrent le même soir le village des Tapes.

En résumé, nous avions perdu beaucoup de monde pour un résultat absolument négatif, et le maréchal n'avait pas besoin de cette journée pour savoir ce que valaient ses soldats.

Ce combat donna lieu à une action héroïque du général Gibon, passée sous silence dans le rapport, et dont le récit fut — on ne sait pourquoi — biffé dans les comptes rendus des journaux par la censure du général Coffinières.

Ce vaillant officier voyant ses hommes hésiter devant un véritable ouragan de fer et de feu, s'élance en avant en leur criant : *N'ayez pas peur, mes enfants, je vous servirai de gabion !*

En effet, le général Gibon enleva ses hommes, mais peu d'instants après il était grièvement blessé et quelques jours plus tard il expirait à Metz, universellement regretté de l'armée.

Le lendemain, 8 octobre, il y eut encore quelques combats sans importance entre les postes avancés des deux armées. Durant toute la journée du 9, le fort Saint-Quentin tira sur les batteries prussiennes établies à Saint-Blaise et sur Ars. Il faisait ce jour-là une tempête épouvantable; aux rafales de vent succédaient des pluies torrentielles et les avant-postes négligeaient de tirailler pour se mettre à l'abri.

Pendant ce temps une souscription s'organisait dans l'armée de Metz pour venir en aide aux habitants malheureux de la cité. Elle atteignait rapidement cent mille francs, chiffre élevé si l'on songe aux privations que nos troupes commençaient à subir.

Au reste, la situation alimentaire de la ville devenait chaque jour plus critique. Le 7 octobre, le général Coffinières avait publié l'arrêté suivant :

PLACE DE METZ. — ARRÊTÉ.

Il est enjoint à tous les détenteurs de blé ou de farine de faire la déclaration des quantités qu'ils possèdent, à la mairie de Metz, avant le mardi 11 octobre courant.

A partir du lendemain 12, les blés et les farines qui n'auront pas été déclarés ne seront plus payés, savoir : les blés que 30 fr. les 100 kil., les farines que 40 fr. les 100 kil., au lieu de 36 fr. et 48 fr., prix fixés par l'arrêté du 15 septembre dernier. La différence sera versée à la caisse du bureau de bienfaisance et employée pour les besoins de cette institution. Les retardataires perdront, en outre, la faculté de recevoir en nature, après le blocus, les quantités de blé égales à celles qu'ils auront livrées.

A partir du même jour, 12 octobre, des visites seront faites à domicile pour rechercher les blés et farines qui n'auraient pas été déclarés. Celles de ces denrées qui seront trouvées seront enlevées par les soins des agents de l'autorité publique.

Le général de division commandant
supérieur de la place de Metz,
L. COFFINIÈRES.

Le 10, une tardive décision du général en chef faisait interdire, par l'avis suivant, la sortie de la ville aux blés, farines et denrées fourragères.

VILLE DE METZ. — AVIS

Conformément à l'avis qu'il a reçu de M. le général commandant supérieur de la place, le maire fait connaître que M. le maréchal commandant en chef a décidé qu'il ne pourrait plus sortir de la place aucune quantité de blé, de farine ou de denrées fourragères. Il n'est fait exception que pour les voitures de l'administration ou autres, qui vont s'approvisionner dans les magasins de la place et qui seront munies d'un laisser-passer signé par le maire ou par M. Antoine,

sous-intendant militaire, chargé du service des subsistances.

Metz, le 10 octobre 1870.

Le maire de Metz,
FÉLIX MARÉCHAL.

Des nouvelles arrivant de Paris présentaient cependant la situation sous un jour plus favorable; ces bruits s'amplifiant, on annonçait déjà la rupture de l'investissement de Paris et l'approche d'une armée de secours, bien d'autres rumeurs favorables qui se colportaient de part et d'autre.

Enfin, sous la pression de l'opinion publique fort surexcitée, le maréchal Bazaine, qui s'était jusque-là tenu dans un mutisme absolu, se décide à envoyer aux journaux de la localité la communication suivante :

« Le maréchal commandant en chef de l'armée du Rhin n'ayant reçu aucune nouvelle affirmant les heureux faits de guerre qui se seraient passés à Paris, se borne à en souhaiter la réalisation et assure les habitants de Metz que rien ne leur est caché; *qu'ils aient donc confiance dans sa loyauté.*

« Du reste, jusqu'à ce jour le maréchal a toujours communiqué à l'autorité militaire de Metz les journaux français ou allemands tombés entre nos mains.

« Il profite de l'occasion pour assurer que depuis le blocus il n'a jamais reçu la moindre communication du

gouvernement, *malgré toutes les tentatives faites pour établir des relations.*

« Quoi qu'il advienne, une seule pensée doit, en ce moment, absorber tous les esprits, c'est la défense du pays ; un seul cri doit sortir de toutes les poitrines :

« VIVE LA FRANCE !

« Ban Saint-Martin, le 11 octobre 1870. »

En réponse à cette banale communication qui n'était pas même signée, une manifestation des citoyens de Metz avait lieu le soir même devant l'hôtel de ville, demandant communication des nouvelles *qu'on savait avoir été reçues par le général en chef*, quelles qu'elles fussent, et sommant le maire d'avoir à faire connaître officiellement la déchéance de l'empire et la proclamation de la République, qui nous avaient été transmises par les journaux de Paris arrivés à Metz.

Le maire se contenta de répondre que, *rien ne confirmant l'authenticité de ces nouvelles*, il ne pouvait leur être donné aucune consécration officielle.

Peu satisfaits de cette échappatoire, les habitants provoquèrent une seconde manifestation, faite cette fois par les officiers de la garde nationale, et qui eut lieu le 13 octobre au soir.

Tout était sombre dans la ville, le couvre-feu tin-

tait à la cathédrale. Quelques groupes venaient de la place d'Armes, d'autres plus compactes marchaient dans la direction de l'hôtel de ville près duquel un grand nombre de citoyens se tenaient causant avec animation. Des soldats faisaient la haie devant la mairie. Soudain le péristyle de l'hôtel de ville s'illumine; quelques hommes portant des lampes descendent le large escalier de pierre; au milieu d'eux on aperçoit le maire eutouré des membres du conseil municipal.

Les grilles étaient fermées, on les ouvre, la foule se précipite dans l'intérieur de la maison commune.

Le maire, tête nue, se tient debout sur les premières marches et domine l'assemblée. Chacun se découvre, le moment est solennel.

En ce moment l'horloge sonne dix heures. Le maire, d'une voix forte, lit une mâle déclaration des édiles de Metz au général commandant la place.

Ellé était ainsi conçue :

« Monsieur le général,

« La démarche faite auprès de vous par les officiers de la garde nationale a été inspirée par leur sérieuse résolution de s'associer énergiquement à la défense de la ville.

« La garnison, à qui appartient cette défense, peut comp-

ter sur l'ardent concours d'une population incapable de faiblesse, quoi qu'il arrive.

« Les communs efforts de l'une et de l'autre garderont, jusqu'aux dernières extrémités, à la France sa principale forteresse, et aux Messins une nationalité à laquelle ils tiennent comme à leur bien le plus cher.

« Le conseil municipal se fait l'interprète de la cité tout entière; il ne peut se défendre d'exprimer son douloureux étonnement de la tardive connaissance qui lui est donnée, par votre lettre de ce jour seulement, des ressources en subsistances sur lesquelles le commandant supérieur peu compter pour assurer la défense de la place.

« La population en subira néanmoins les conséquences avec courage; elle ne veut, sous aucune forme, assumer la responsabilité d'une situation qu'il ne lui a pas été donné de connaître ni de prévenir.

« Nous vous prions, monsieur le général, de faire parvenir à monsieur le maréchal Bazaine cette expression de nos sentiments. Ils se résument dans le cri :

« Vive la France! »

Poussé dans ses retranchements, le général Coffinières faisait, le lendemain, la réponse suivante au conseil municipal.

Metz, le 14 octobre 1870.

Monsieur le maire,

Le conseil municipal de Metz m'a fait l'honneur de m'adresser une lettre dans laquelle il exprime les sentiments les plus nobles et les plus patriotiques.

Je m'empresse de vous remercier de cette manifestation qui est loin de me surprendre, car je n'ai jamais douté de l'ardent concours que la population de Metz donnera aux troupes chargées de la défense de notre forteresse. Vous pouvez compter également sur l'énergie avec laquelle nous accomplirons notre devoir. Tout ce qu'il sera humainement possible de faire, nous le ferons sans aucune hésitation. Mais je vous prie de dire à vos administrés que, pour atteindre ce résultat désiré par tous, il faut surtout le calme qui caractérise les gens fermement résolus, et qu'il importe de rester unis, en évitant avec soin tout ce qui pourrait ressembler à l'indiscipline, à la sédition et aux vaines déclamations; *il importe surtout d'exclure la politique de nos préoccupations, parce que la politique est un dissolvant qui ne peut que troubler l'harmonie qui doit régner parmi nous.*

Un gouvernement de fait existe en France; il a pris le titre de gouvernement de la défense nationale; nous devons reconnaître ce gouvernement et attendre les décisions qui seront prises par l'Assemblée constituante élue par le pays. En attendant sa décision, nous devons nous rallier au cri que vous poussez vous-même : « *Vive la France!* »

Vous me dites que la population a été péniblement surprise d'apprendre que les ressources en subsistances étaient très-limitées. Il était cependant facile de se rendre compte que, lorsqu'une population civile et militaire de plus de 230,000 âmes a tiré pendant deux mois tous ses vivres d'une place comme Metz, il ne doit plus rester que de faibles ressources.

Du reste, je n'ai jamais fait mystère de cette situation des subsistances; la réduction de la ration de l'armée, les recensements faits en ville, les mesures prises pour assurer le service de la boulangerie, et les conversations que j'ai eues

soit avec M. le maire, soit avec divers habitants de la ville, démontrent suffisamment l'épuisement progressif de nos vivres.

Il serait, d'ailleurs, inutile de récriminer sur le passé et de rejeter la responsabilité sur les uns ou sur les autres (sic).

Envisageons courageusement la situation telle qu'elle est, et, comme vous le dites avec beaucoup de raison, subissons-en les conséquences avec énergie et avec la ferme résolution d'en tirer le meilleur parti possible.

Le général de division commandant
supérieur de la place de Metz,

F. COFFINIÈRES.

On ne pouvait faire une réponse plus alambiquée; par sa forme embarrassée, elle justifiait suffisamment les craintes de la population.

Cependant on apprend qu'un mystérieux conseil de guerre s'est tenu le 10 au grand quartier général, et, contre l'habitude, rien n'en transpire. On finit cependant par savoir qu'après un échange de parlementaires, un sauf-conduit aurait été accordé au général Napoléon Boyer, chef du cabinet du maréchal Bazaine, chargé d'une mission pour Versailles.

Le 13, le commandant en chef laisse entrevoir de nouveau la possibilité d'une sortie générale; il s'informe auprès des chefs de corps du nombre d'hommes en état de combattre et demande des renseignements

sur la route du sud, dans le cas où le général Boyer échouerait dans sa mission. Toutes les précautions habituelles sont ordonnées et prises, chacun s'attend au départ. Vaine illusion! le maréchal n'a pas l'intention de tenter, par un effort désespéré, de permettre à la ville une plus longue résistance et de relever l'honneur de ses armes, le maréchal amuse les troupes dont il craint le mécontentement et dont il veut achever d'user le moral pour lui faire accepter plus facilement la catastrophe dont il connaît le jour prochain.

Le général Bourbaki, dont la loyauté, nous le croyons, a été dupe d'un honteux stratagème, n'est point revenu; on commence à craindre qu'il n'en soit de même du général Boyer, dont on attend toujours le retour.

Entretemps, la population messine, qu'on tient dans l'ignorance la plus absolue de ce qui se passe, s'agite et se plaint par la voix de ses journaux. Au cercle démocratique de l'hôtel du Nord, on va plus loin et des bruits de trahison circulent déjà.

Enfin, comme légitime satisfaction, on accorde à la garde nationale de garder, conjointement avec la troupe, les portes de la ville.

Mais, d'autre part, le maréchal Bazaine prend soin

de détruire, par la note confidentielle qu'on va lire, le bon effet de cette mesure :

« Dans le but de prévenir les officiers et soldats contre les manœuvres des agents d'un certain parti (les républicains, sans doute), et notamment contre les fausses nouvelles et les insinuations perfides (1) que les journaux et les brochures répandent à profusion, le maréchal commandant en chef pense qu'il serait utile de lire dans les régiments, à l'appel du midi, le passage suivant d'une proclamation du général Trochu, gouverneur de Paris, traduite d'un journal allemand du 2 octobre, qui a été saisi sur un prisonnier prussien :

« Une panique que n'a pu dissiper l'énergie d'un excel- « lent chef et de ses officiers s'est emparée du régiment « provisoire des zouaves qui se trouvait à notre gauche; dès « le commencement de l'action la plus grande partie de ce « régiment est rentrée en désordre dans la ville, en y ré- « pandant la terreur. Pour expliquer cette fuite, ces hommes « disaient qu'ils avaient été d'avance voués à une destruc- « tion certaine ; pourtant, ils ne comptaient ni morts ni « blessés; qu'ils manquaient de munitions (on constata « qu'ils n'avaient fait aucun usage de celles qu'ils avaient « en leur possession), et enfin qu'ils avaient été trahis

(1) Voir à l'*Appendice*, l'article supprimé de *l'Indépendant de la Moselle*, auquel fait allusion le commandant en chef, qui avait su lire entre les lignes et en comprenait toute l'ironie.

« par leurs chefs. Les malheurs qui nous ont accablés
« au commencement de la guerre ont eu pour résultat
« d'amener dans Paris des soldats fauteurs de désordres,
« qui ont perdu toute crainte des punitions et tout respect
« de leurs supérieurs. »

« Tel est, en effet, le but que se proposent les fauteurs de désordre, c'est d'affaiblir le sentiment du devoir qui doit unir le soldat à ses chefs. Cependant l'union ne fut jamais plus nécessaire aux intérêts de la patrie, et, plus que jamais, nous devons avoir confiance les uns dans les autres. Aussi, le maréchal commandant en chef continuera-t-il à communiquer à l'armée tous les événements qui surviendront ou qui parviendront à sa connaissance, pouvant intéresser notre destinée et celle de la France. De son côté, l'armée reste persuadée que ses chefs n'ont qu'une seule pensée : c'est de lui montrer le chemin de l'honneur et du devoir, en marchant à sa tête. »

Bientôt on ne put conserver aucun doute : le maréchal Bazaine avait renoncé à toute tentative de sortie, et chacun racontait que le commandant en chef était entré en négociations avec l'ennemi et discutait les conditions de la reddition de la place et de l'armée.

Bien que l'idée d'une reddition sans coup férir

répugnât à tous les Messins et leur fît rejeter bien loin cette pensée chaque fois qu'elle se présentait à leur esprit, il fallait bien s'y habituer, car tout la confirmait. Une sorte de trêve tacite existait entre les armées ennemies, les forts étaient muets et nos troupiers allaient marauder chaque jour entre les lignes, sans que les Prussiens songeassent à tirer sur eux (1).

Le 15 au matin pourtant, Metz et l'armée avaient eu une lueur d'espoir. On racontait partout qu'une vive canonnade avait été entendue pendant la nuit, et les officiers d'artillerie des forts Saint-Julien et Queuleu affirmaient qu'une bataille se livrait dans la direction de Pont-à-Mousson, au delà d'Ars-sur-Moselle; ils avaient entendu à certains instants le bruit distinct des mitrailleuses et avaient vu les obus tomber dans le camp prussien d'Ars.

Ces officiers avaient naturellement fait un rapport détaillé sur ces différents faits et l'avaient adressé au maréchal.

Pendant toute la journée, on attendit anxieusement un mouvement de l'armée. Il semblait impossible

(1) Nous vîmes cependant tuer, quelques jours après, à quelques pas de nous, une pauvre vieille, la veuve Hulot, de Lessy, dans cette pacifique occupation.

que Bazaine n'essayât point d'aller rejoindre ceux qui venaient à son secours, d'autant plus que des soldats qu'on disait avoir passé les lignes affirmaient, à qui les voulait entendre, que les francs-tireurs des Vosges avaient repris Nancy, que sur toute la route les paysans leur avaient répété : — Dites à Metz de tenir bon, une armée vient la secourir ! A la joie qui avait envahi tous les cœurs succéda une morne consternation quand on apprit, le 16, que Bazaine s'était contenté de répondre aux officiers qui lui avaient envoyé des nouvelles : — Je sais quelle est cette canonnade, c'est le bombardement de Thionville qui commence !

L'armée qui venait à notre secours n'existait, il est vrai, que dans l'imagination de malheureux trop prompts à accepter une illusion qui les faisait revivre, mais en tous cas le bruit du canon venait distinctement d'un point absolument opposé à la direction de Thionville.

Il s'agissait, en réalité, du bombardement de Verdun, qui fut canonné les 13, 14 et 15, par les Prussiens.

CHAPITRE X

Retour du général Boyer. — Préliminaires de la capitulation. — Le général Changarnier au quartier-général prussien. — Derniers conseils de guerre. — Conférences de Frescaty. — Irritation de l'armée et de la population. — La capitulation. — Troubles dans Metz. — *Consummatum est...*

Le 17 octobre, enfin, revint le général Boyer sur le retour duquel on ne paraissait plus compter, car le matin même on avait fait passer une revue des cartouches et des vivres de réserve des hommes.

Quel avait été le résultat de l'entrevue de l'envoyé de Bazaine avec Bismark et de Moltke, la tête et le bras de la Prusse? Nous ne le savons que par ouï-dire et devons nous en rapporter au récit de l'*Indépendance* du 4 novembre, le plus vivant et le plus vraisemblable de tous ceux que nous avons lus.

Remontons aux premiers jours d'octobre, alors que l'idée de capitulation n'existait encore qu'à l'état de rumeur sourde.

« Toutes les intrigues qui précédèrent cette journée, à jamais ténébreuse pour notre histoire, et qui pèsera si lourdement sur nos destinées, avaient été, d'ailleurs, révélées dans certaines communications faites verbalement aux officiers par les généraux de brigade, qui avaient reçu la triste mission de tâter, de préparer l'armée.

« Un jour, dans chaque brigade, il y eut réunion des corps d'officiers, et voici à peu près en quels termes les généraux mirent l'armée au courant des *négociations* ourdies par un maréchal qui n'avait pas cru mieux utiliser 150,000 hommes vaillants qu'en les séquestrant sous les murs d'une ville en état de se défendre seule.

« Le maréchal autorisait les généraux de division à porter à la connaissance de l'armée les faits — importants — qui s'étaient accomplis depuis trois semaines.

« Les approvisionnements ayant, par une gradation des plus rapides, décru à Metz, au point que l'armée et la ville allaient être affamées, le généralissime avait jugé *utile, nécessaire*, d'ouvrir des pourparlers avec les Prussiens.

« Il avait choisi pour fondé de pouvoir et ambassadeur extraordinaire le général Boyer, son aide de

camp, récemment encore *vieux* colonel d'état-major; celui-ci s'était rendu à Versailles, au quartier royal général du souverain de la Prusse.

« Un empressement extrême de la part de l'ennemi avait signalé ce voyage, et il avait été facile d'en tirer une conséquence toute dans l'intérêt des Français, puisqu'il établissait surabondamment le besoin partagé par les Prussiens d'arriver à des arrangements pacifiques et à la fin des hostilités. Pour faciliter, par exemple, au général Boyer l'accomplissement de sa mission, le gouvernement prussien, maître en France, avait été jusqu'à supprimer, interrompre au moins les trains réguliers du chemin de fer, en vue d'accélérer le voyage de l'envoyé du maréchal jusqu'à Château-Thierry. Le long du parcours de Metz à cette ville, on avait, il est vrai, avec quelque complaisance, étalé le fantasmagorique tableau des forces prussiennes, échelonnées par groupes et avec art sur tous les points, et grossies peut-être à la façon dont étaient représentés, aux yeux de l'impératrice Catherine, les villages de *carton* et les *hommes de pâté* qui peuplaient les steppes russes.

« A partir de Château-Thierry, une voiture aux armes et à la livrée de Sa Majesté Guillaume, et qui attendait l'important personnage porteur de la paix ou

de la guerre, l'avait transporté à Versailles avec une rapidité vertigineuse, qui impliquait encore un certain désir de rapprocher l'heure des apaisements.

« A Versailles, *au débotté*, Boyer est mis en rapport avec M. de Bismark qui fait à notre envoyé un tableau effroyable de la situation.

« Paris est livré à l'anarchie, et se dispute, les armes à la main, un pouvoir que Rochefort veut usurper et que Trochu défend mal; la France n'est pas plus prospère : certaines villes, livrées aux désordres du socialisme, sont venues implorer des garnisaires prussiens; les élections n'ont pu avoir lieu, les émissaires-préfets du soi-disant gouvernement provisoire ayant rapporté à celle-ci que les populations sont loin d'être dans les vues nouvelles, que ce sera un échec pour la république, et que même on n'ira pas voter. Jamais panorama plus sombre ne fut déroulé.

« Le général Boyer est sans doute une âme limpide et accessible aux reflets : toujours est-il qu'il traduisit par le menu et avec une fidélité des plus candides la version qu'on lui donnait.

« Pendant qu'on *glaçait* ainsi notre envoyé, le Roi était informé de sa venue, et à peine le premier *froid* avait-il été jeté par le ministre prussien,

que le général Boyer était reçu en audience royale.

« Que dis-je, en audience? La salle où il fut reçu était pleine; il y avait là grand conseil de guerre! Le Roi présidait ce conseil, ayant le prince royal à sa droite : tout autour, les connétables de l'empire germanique, le général de Moltke en tête.

« — Parlez, général.

« Timidement, celui-ci, interrogé, expose que l'armée est bien malade...

« M. de Moltke coupe court à la discussion, et prend la parole pour décider, avec une netteté d'acier, à la prussienne, que l'affaire est militaire et qu'on ne peut guère lanterner : l'armée de Metz procurera à la Prusse une seconde édition de Sedan; elle se rendra purement et simplement prisonnière de guerre.

« M. de Bismark a vu tout de suite que Boyer n'a pas la capitulation gaie, et que l'intervention de de Moltke n'est pas précisément de ces sucreries qui prennent les mouches; il intervient. Lui, au contraire, estime que l'affaire est politique.

« Il serait disposé à accepter qu'une convention permît à l'armée de Metz de se retirer là où bon lui semblera, *mais en France*, à la condition *de protéger* l'indépendance et le calme des votes et des délibérations du suffrage universel.

« Là-dessus, on reparle de la France paralytique, de Paris qui n'a pas d'oreilles, étant trop affamé, de la défense nationale courant la prétentaine — en ballon, — du drapeau rouge, du besoin de sauver la tranquillité publique...

« Or, comme nul gouvernement n'est plus apte à calmer cette anarchie que celui qui l'a suscitée, on recourra au gouvernement de fait, l'empire, représenté par la régence de l'impératrice, sous la sauvegarde, la... tutelle d'un maréchal... suffisamment indiqué.

« Que si, par impossible — un Bonaparte devant plus tenir au trône qu'à l'honneur — l'impératrice refuse, l'on recourra au suffrage universel, et comment le suffrage universel fonctionnerait-il mieux qu'à l'ombre des baïonnettes? Tel est le rôle de l'armée du Rhin. On contera l'affaire — en douceur — au soldat; on lui fera comprendre qu'il se couvrira de gloire en tirant, au besoin, sur ses concitoyens. »

C'est en endormant ainsi Bazaine que la Prusse nous fit manger notre dernier cheval.

Le lendemain 18, un conseil de guerre fut, en effet, rassemblé (1), pour entendre la narration du

(1) Voir à *l'Appendice* le récit du conseil de guerre tenu le 10 octobre au grand quartier général.

général Boyer; le général Changarnier y assistait.

L'envoyé du maréchal rendit compte au conseil des conditions qui étaient exigées pour que l'armée sous Metz pût sortir avec armes et matériel. « Ces conditions, dit le *Rapport sommaire*, subordonnaient à *une question politique* les avantages qui seraient accordés à l'armée du Rhin.

« Il exposa la situation intérieure de la France *telle qu'elle lui avait été dépeinte*; l'impossibilité de traiter avec le gouvernement de la défense nationale sans la convocation préalable d'une assemblée constituante, qui seule pouvait garantir le traité à intervenir, convocation ajournée par ce gouvernement de fait que la Prusse n'avait pas reconnu, le pouvoir émanant de la constitution de 1870, votée en mai par le peuple français, représentant encore le gouvernement de droit.

« Il fut décidé, à la majorité de sept voix contre deux, que le général Boyer retournerait à Versailles et, de là, se rendrait en Angleterre, dans l'espoir que l'intervention de l'impératrice-régente auprès du roi de Prusse obtiendrait des conditions plus favorables pour l'armée de Metz.

« Il fut résolu à l'unanimité que : le maréchal commandant en chef *ne saurait accepter aucune délé-*

gation pour signer les bases d'un traité impliquant des questions étrangères à l'armée, *celle-ci devant rester en dehors de toute négociation politique* » (1).

Le 19 octobre, une communication sans signature est distribuée dans tous les régiments. Peu de jours après, le quartier général la désavouait, mais l'effet voulu était produit. Voici cette pièce, émanée du maréchal, qui reprochait tant aux journaux de se faire l'écho de nouvelles controuvées :

« Messieurs les colonels préviendront leurs officiers que :

« 1° L'anarchie la plus complète règne à Paris ;

« 2° Rouen et le Havre ont demandé des garnisons prussiennes pour maintenir l'ordre ;

« 3° L'armée de la Loire a été battue, près d'Orléans ;

« 4° La Prusse ne veut traiter qu'avec la dynastie déchue ; la régence serait représentée par le maréchal Bazaine ;

(1) Il y a, ce nous semble, dans la simple participation de l'impératrice à ces négociations, une ingérence politique flagrante dans les affaires militaires : par le fait de l'envoi du général Boyer à Chislehurst, le maréchal sépare les intérêts de l'armée de Metz de ceux du gouvernement de fait du pays, et le traité qu'il signera, en ce qui concerne l'armée, sera signé par *délégation* de la régence.

« 5° Le général Boyer serait parti pour demander à l'impératrice son acquièscement;

« 6° L'armée ne touchera pas de vivres, demain et après-demain. On lui donnera du vin et de la viande. On engage les troupes à ne pas crier; dans trois jours elles quitteront Metz, avec le consentement prussien, pour aller rétablir l'ordre en France;

« 7° On demande aux chefs de corps de faire de nombreuses propositions pour la médaille et la croix;

« 8° Les officiers toucheront aujourd'hui la solde de novembre!...

« **Metz, 19 octobre.** »

Le même jour, le maréchal chargeait M. de Valcourt de porter à la délégation de Tours des explications verbales sur l'état de son armée et sa situation critique.

Voici quelle était la dépêche envoyée en six expéditions aux membres de la défense nationale de Paris et de Tours.

« A plusieurs reprises, j'ai envoyé des hommes de bonne volonté pour donner des nouvelles de l'armée et de Metz. Depuis, notre situation n'a fait qu'empirer et je n'ai jamais reçu la moindre communication ni de Paris, ni de Tours. Il est cependant urgent de

savoir ce qui se passe dans l'intérieur du pays et dans la capitale, car, sous peu, la famine me forcera de prendre un parti dans l'intérêt de la France et de cette armée. »

La détresse devenait grande, à la vérité. Le temps était horrible, il pleuvait jour et nuit, et les camps n'étaient plus que de vastes amas de boue où nos hommes tremblaient la fièvre, mangeant leur pain de son et de la viande sans sel qu'ils avaient à peine le courage de faire cuire et mâchaient du bout des dents.

Les chevaux qui n'étaient point voués à l'abattoir mouraient près des piquets où les retenaient des entraves bien inutiles, hélas! car ils ne songeaient guère à courir. En vain ces nobles animaux rongeaient l'écorce des arbres et les branches garnies de feuilles qui traînaient dans la boue des camps, leurs forces s'en allaient diminuant chaque jour. Ils se rongeaient mutuellement la queue et la crinière, pour tromper leur faim inassouvie. On les voyait, efflanqués et pelés pencher leur tête morne et leurs yeux éteints, puis soudain, après un léger frémissement, s'affaisser dans la crotte, essayer de se relever, retomber, puis, finalement, mourir en raidissant leurs pauvres jambes décharnées. Plus d'un troupier pleurait en voyant l'agonie de son cheval favori, et, de fait, c'était un

spectacle navrant, qui se répétait partout et à chaque instant. Il est vrai que les chevaux des chefs étaient brillants d'embonpoint.

Enfin, après quelques jours d'une fiévreuse attente, on reçut, le 24, du prince Frédéric-Charles, la nouvelle positive que les négociations politiques étaient rompues, et, le lendemain, avis officiel en fut donné à l'armée.

L'impératrice avait refusé de se prêter à la combinaison proposée et fort habilement, en femme, retiré son épingle du jeu.

Ce fut alors qu'après réunion d'un conseil de guerre, le maréchal Bazaine pria le général Changarnier « de se rendre auprès du prince Frédéric-Charles, pour tâcher d'obtenir, non une capitulation, mais un armistice avec ravitaillement, ou la faculté pour l'armée de se retirer en Afrique. »

Le prince reçut le vieux général avec courtoisie, mais l'arrêta au premier mot; il n'avait pas qualité pour traiter. Le prince avait, de son côté, des instructions formelles; l'armée devait se rendre, ainsi que la place, sans conditions, à merci. Le général Changarnier rapporta cette désolante réponse à trois heures.

Cependant au conseil qui venait d'avoir lieu, les commandants des corps d'armée s'étaient plaints des

privations imposées à leurs soldats, s'élevant contre l'antagonisme existant entre la place et l'armée. Le général Coffinières, commandant supérieur de la place, répondit en substance qu'il entendait, au contraire, séparer plus que jamais les intérêts de la place et de l'armée, et qu'il remplissait son devoir en réservant pour la défense le peu de vivres qui lui restaient; enfin, qu'il ne céderait que sur un ordre écrit du maréchal.

Le même jour, la dépêche suivante lui était adressée :

« Mon cher général, vous avez pris part, ce matin, au conseil des commandants de corps d'armée et des chefs supérieurs de service, que les circonstances m'ont fait réunir. Vous savez déjà qu'il a été reconnu unanimement que la place de Metz et l'armée étaient inséparables dans leurs intérêts comme dans leur sort. Malgré vos observations sur mes décisions antérieures qui séparaient les vivres de l'armée de ceux de la place, malgré vos réclamations sur les devoirs qui incombent à nos fonctions, le conseil, n'ayant égard qu'à la situation grave dans laquelle nous sommes placés, s'est prononcé énergiquement pour la mise en commun des vivres encore existants, tant dans la place que dans l'armée. Cette opinion me paraissant juste et fondée, surtout en présence des souf-

frances et des privations qu'endure le soldat, je suis dans l'obligation de vous ordonner de mettre à la disposition de l'intendant général de l'armée, pour le service des troupes campées autour de Metz, les denrées qu'il vous demandera. Ce haut fonctionnaire a mission de s'assurer des quantités existantes dans les corps d'armée et dans la place, et d'en faire ensuite une répartition équitable entre tous, de manière que toutes les troupes, qu'elles appartiennent à la place ou à l'armée, soient également pourvues. Vous voudrez bien assurer la stricte exécution des prescriptions de cette dépêche, dont vous m'accuserez réception. »

« Le sort de l'armée était facile à prévoir, dit le général Coffinières, dans sa *Capitulation de Metz*, mais jusqu'ici le sort de la place avait été réservé; l'ordre du maréchal liait le sort de la place à celui de l'armée; que devais-je faire? Me soumettre aux décisions du conseil et obéir aux ordres du général en chef, en lui laissant la responsabilité, ou me mettre en état de révolte?

« Je réfléchis mûrement, comme doit le faire tout homme qui ne se résout à un acte extra-légal que lorsqu'il est certain d'obtenir un résultat positif, honnête et d'une importance réelle.

« Cet examen me donna la conviction profonde que je n'avais aucun moyen matériel et pratique de faire une opposition efficace; que les ressources de la place n'allaient point au delà du 30 octobre, époque probable de la conclusion de la convention; qu'il était absolument impossible de soutenir un siége sans vivres et avec un encombrement de 20,000 malades; que je ne pouvais, en aucune manière, ni empêcher l'ennemi de profiter de ses avantages en demandant la place et l'armée, ni empêcher le matériel de subir cette dure nécessité; enfin, que toute tentative ou protestation faite en ce moment n'aurait d'autre résultat que d'aggraver le sort de la ville et des habitants. Je consultai le conseil de défense de la place, qui émit un avis unanime dans ce sens, et je pris la résolution d'obéir aux ordres du maréchal. »

Puisque le général Coffinières admet que la discipline a des limites, que l'on peut discuter l'ordre d'un chef et, dans un cas de force majeure, se révolter contre lui, que ne l'a-t-il fait vers le milieu de septembre, alors que son refus d'obéir pouvait sauver la place et peut-être la France, ou tout au moins diminuer l'horreur de son désastre?

Si, vers le 25 septembre, un mois plus tôt, alors que les travaux de défense étaient plus que suffisants,

et qu'il était évident que le maréchal Bazaine, immobilisant son armée autour de la place, allait en précipiter la reddition, si le général Coffinières se fût énergiquement refusé à perdre, de gaieté de cœur, la place dont la garde lui était confiée.

Il fut convenu, à l'unanimité, dans le conseil de guerre du 26, *non sans la plus vive douleur*, dit le *Rapport sommaire*, que M. le général de division Jarras serait envoyé au quartier général du prince Frédéric-Charles, comme délégué par le conseil et muni de ses pleins pouvoirs, pour arrêter et signer une convention militaire par laquelle l'armée française, vaincue par la famine, se constituerait prisonnière de guerre.

Il était environ six heures du soir lorsque le général Jarras partit pour le château de Frescaty, où devait avoir lieu sa conférence avec le général Stiehle, chef d'état-major de l'armée prussienne. Le général français était accompagné de deux officiers de l'état-major général, chargés de rédiger les articles du protocole à mesure qu'ils auraient été arrêtés entre les deux plénipotentiaires. « Les Prussiens, lit-on dans le *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, ayant déclaré qu'ils n'entendaient pas séparer le sort de la place de celui de l'armée, et le conseil de

guerre ayant accepté cette prétention, le général Jarras avait mission de traiter pour l'un et pour l'autre. Aussi le premier article établissait-il que les troupes du maréchal Bazaine étaient prisonnières de guerre; le second, que Metz, avec tout ce que contenait la forteresse, devait être remis entre les mains de nos ennemis. Toute la convention était là, le reste n'était qu'affaire de détail, et, si l'on ne s'était pas laissé acculer à la dernière distribution de pain, si l'on avait voulu agir avec énergie, on pouvait, avec le second article, obtenir pour le premier des conditions meilleures. »

Toute la discussion roula entre les plénipotentiaires sur la question secondaire de savoir si les officiers garderaient ou non leur épée et s'ils emmèneraient leurs bagages. Après un échange de télégrammes entre Versailles et Metz, ces dernières clauses furent accordées; mince compensation, dans une si douloureuse extrémité et pour des officiers qui firent toujours — nous en avons été témoin — plus que leur devoir.

Le 27, à six heures du soir, le général Jarras, muni des pleins pouvoirs du maréchal, partit pour Frescaty avec deux officiers d'état-major et signa avec le général Stiehle la capitulation de Metz dont nous donnons la reproduction dans notre appendice.

Par cette convention, Metz la pucelle allait perdre sa virginité, une armée de 150,000 hommes était prisonnière de guerre!

Dans son ordre général à l'armée du Rhin, le maréchal Bazaine invoqua, pour sa défense anticipée, les exemples de Masséna, de Kléber et de Gouvion-Saint-Cyr. Mais, comme le fait judicieusement observer un officier supérieur d'artillerie, dans le jugement qu'il porte sur cette honteuse capitulation, il n'y avait à cette heure aucun exemple, dans aucun temps, dans aucun pays, d'une armée aussi nombreuse se laissant ainsi enfermer, affamer, sans avoir été battue, sans avoir tenté un effort sérieux pour rompre l'investissement. Le maréchal Bazaine est cent fois plus coupable que Dupont, à Baylen; ce dernier fut simplement faible et Bazaine est un traître, et les généraux qui, pour cet acte infâme, lui ont donné l'appui de leur nom, sont ses complices (1).

Est-ce que Masséna n'obtint point de partir avec armes et bagages et de recommencer les hostilités, une fois arrivé à la frontière française?

Kléber partit de Mayence avec ses armes et plusieurs canons, sous la seule promesse de ne point

(1) Canrobert, Lebœuf, Ladmirault, Frossard, Soleille, Coffinières, Lebrun, Jarras et Changarnier.

servir contre la Prusse pendant une année. Gouvion-Saint-Cyr, qui ne rendit Dresde qu'après une résistance désespérée, avait obtenu d'être reconduit en France avec ses troupes, et si cet article de la capitulation ne fut pas exécuté, ce fut parce que les alliés ne remplirent pas l'engagement pris vis-à-vis de ce général.

Il fallait au maréchal plus que de l'impudence pour oser rappeler des exemples qui sont sa condamnation, et, sans aller plus loin, l'opinion même de nos ennemis, entre autres celle du général Zastrow, est que le commandant en chef de l'armée de Metz pouvait, s'il l'eût voulu, sauver son armée.

Au reste, il était dit que, dans cette capitulation, les règles les plus élémentaires de l'honneur seraient violées. Les drapeaux, ce palladium des régiments, furent assimilés au *matériel* proprement dit; ils furent subrepticement enlevés aux soldats, pour être conduits à l'arsenal, où, suivant une circulaire menteuse, *ils devaient être brûlés*, mais ils furent livrés aux Prussiens.

« Du reste, dit négligemment Bazaine pour s'excuser, les trophées militaires n'ont de valeur morale que quand ils sont pris sur le champ de bataille : ils n'en ont aucune quand ils sont déposés dans un arsenal. »

Impossible de prendre son parti avec plus de désinvolture. Tel ne fut pourtant point l'avis de plusieurs chefs de corps et des soldats qu'ils commandaient. Ceux-ci déchirèrent ces emblèmes de l'honneur militaire et s'en partagèrent pieusement les morceaux, après avoir brûlé les hampes.

Rien de lugubre comme les derniers jours de Metz; la population si française, si patriotique, était exaspérée du fatal dénoûment que quelques-uns redoutaient depuis longtemps. Une tentative d'émeute eut lieu le 27 octobre au soir, mais il était trop tard, et ceux que révoltait le plus l'infâme marché qui mettait aux mains de l'ennemi un des boulevards de la France, furent les premiers à apaiser l'effervescence populaire qui ne pouvait qu'amener inutilement les plus graves complications et autoriser les Prussiens à commettre des excès.

Bon nombre d'officiers ne pouvaient supporter non plus l'idée d'une semblable capitulation. L'un d'eux se brûla la cervelle; des officiers généraux tentèrent de réunir quelques milliers d'hommes pour se frayer de vive force un passage, mais on manqua d'entente et le projet tomba dans l'eau.

Le général de Cissey avait offert de prendre le commandement de cette poignée de braves, mais, au

moment décisif, on ne le trouva plus, ce qui n'étonna personne.

Le lendemain 28, les officiers remplirent la douloureuse mission d'aller remettre aux mains des Prussiens, vaincus et désarmés, des hommes qu'ils avaient si souvent conduits à l'ennemi. Ce fut nâvrant : les soldats fondaient en larmes et se jetaient dans les bras de leurs officiers qui avaient peine eux-mêmes à retenir leurs sanglots. Ces hommes énergiques habitués à contempler la mort à tout instant, étaient accablés par la honte et la douleur, et nous entendîmes plus d'une sourde imprécation contre ceux dont la trahison imprimait à leur honneur militaire une tâche ineffaçable.

Ce jour même, les forts et tous les travaux de défense furent livrés aux Prussiens qui les occupèrent immédiatement et se hâtèrent d'éventer les mines, dans la crainte de quelque révolte patriotique.

Il n'en fut rien; nos ennemis, après avoir occupé les portes de la ville, entrèrent paisiblement dans Metz, musique en tête. Ils n'y trouvèrent que l'accueil glacial d'une population décidée, quoiqu'il dut arriver, à rester française et à faire payer cher aux Allemands la flétrissure imprimée à la cité vierge, contre laquelle étaient venus se briser les efforts de l'armée de Charles-Quint.

Pour Bazaine, il prit philosophiquement son parti de sa mésaventure; tel maître, tel valet; l'homme de de Metz fut digne de l'homme de Sedan; après avoir eu le soin de se faire payer ses appointements de maréchal de France et fait ses adieux à quelques familiers, il monta dans sa berline et s'en fut à Frescaty, au quartier général prussien, puis de là dîner dans un château voisin.

Les femmes d'Ars l'insultèrent au passage et lui jetèrent des immondices, mais qu'avait-il à craindre? n'est-il point de ceux dont Rivarol a pu dire : « Ils font tâche dans la boue. »

APPENDICE



PIÈCES JUSTIFICATIVES

COMPOSITION DE L'ARMÉE DU RHIN

AU MOMENT DE L'ENTRÉE EN CAMPAGNE

Commandant en chef : S. Exc. le maréchal BAZAINE ; — *Chef d'état-major général :* général de division JARRAS ; — *Commandant de l'artillerie de l'armée :* général de division SOLEILLE ; — *Chef d'état-major de l'artillerie :* général VASSE-SAINT-OUEN ; — *Commandant du génie de l'armée :* général de division COFFINIÈRES ; — *Chef d'état-major du génie :* colonel BOISSONNET ; — *Intendant général de l'armée :* intendant général WOLF ; — *Médecin en chef :* médecin inspecteur LARREY ; — *Commandant du grand quartier général :* général de brigade LETELLIER-BLANCHARD ; — *Vaguemestre :* colonel POTIÉ ; — *Payeur en chef :* M. FOURTIER.

Officiers d'état-major du grand quartier général :

Lewal, colonel ; d'Andlau, id. ; Lamy, id. ; Ducrot, id. ; Nugues, lieutenant-colonel ; de Kleinenberg, id. ; Fay, id. ; Tiersonnier, chef d'escadron ; de l'Espée, id. ; Vauson, id. ; Le Pippre, id. ; La Veure, id. ; Samuel, id. ; de Tscharner, capitaine ; Méquillet, id. ; Vosseur, id. ; de France, id. ; de Salles, id. ; Jung, id. ; Costa de Gerda, id. ; Guioth, id. ; Derrécagaix, id. ; Foucher, id. ; Lemoyne, id. ; Campionnet, id. ; Tamaso, id. ; Amphoux, id. ; Gavard, id. ; de la Ferté, id. ; Fix, id.

1er corps. — Maréchal DE MAC-MAHON.

Chef d'état-major : général Faure, en remplacement du général Colson, tué le 6.

1re division d'infanterie :

Général de division Ducrot.
Lieutenant-colonel de Montigny, chef d'état-major.
1re brigade : général Wolf, 13e ch., 18e et 96e.
2e brigade : général de Portis du Holbec, 45e, 1er zouaves.
Artillerie : 6e, 7e, 8e batt. du 9e régiment (8e à balles).
Génie : 3e compagnie du 1er régiment.

2e division d'infanterie :

Général de division *** (1).
Colonel Robert, chef d'état-major.
1re brigade : général de Montmarie, 16e ch., 50e et 74e.
2e brigade : général Pellé, 78e, 1er tirailleurs.
Artillerie : 9e, 10e, 12e batt. du 9e régiment (10e à balles).
Génie : 8e compagnie du 1er régiment.

3e division d'infanterie :

Général de division *** (2).
Colonel Morel, chef d'état-major.
1re brigade : général Lherillier, 8e ch., 36e, 2e zouaves.
2e brigade : général Lefèvre, 48e, 2e tirailleurs.
Artillerie : 5e, 6e, 9e batt. du 12e régiment (9e à balles).
Génie : 9e comp. du 1er régiment.

(1) Le général Douay (Abel), commandant cette division, a été tué, le 4 août, à Wissembourg.

(2) Le général Raoult, commandant cette division, a été tué, le 6 août, à Reichshoffen.

4e division d'infanterie :

Général de division de Lartigue.
Colonel d'Audigné, chef d'état-major.
1re brigade : général F. de Kerléadec, 1er ch., 56e, 3e zouaves.
2e brigade : général de Lacretelle, 87e, 3e tirailleurs.
Génie : 13e comp. du 1er régiment.

Division de cavalerie :

Général de division Duhesme.
Colonel Gresley, chef d'état-major.
1re brigade : général de Septeuil, 3e hussards, 11e chasseurs.
2e brigade : général de Nausouty, 2e, 6e lanc., 10e drag.
3e brigade : général Michel, 8e, 9e cuirassiers.

Réserve d'artillerie :

5e et 11e batt. du 9e régiment.
11e et 12e batt. du 6e régiment.
1re et 2e batt. du 20e régiment.
3e et 4e batt. du 20e régiment.

Réserve du génie :

2e comp. de mineurs du 1er régiment.
1/2 comp. de sapeurs du 1er régiment.

2e corps. — Général de division FROSSARD.

Chef d'état-major : général Saget.

1re division d'infanterie :

Général de division Vergé.
Colonel Andrieu, chef d'état-major.
1re brigade : général Letellier-Valazé, 3e ch., 32e et 55e.

2e brigade : général Jolivet, 76e et 77e.
Artillerie : 5e, 6e et 12e batt. du 5e rég. (12e à balles).
Génie : 9e comp. du 3e régiment.

2e division d'infanterie :

Général de division Bataille.
Lieut.-colonel Loysel, chef d'état-major.
1re brigade : général Pouget, 12e ch., 8e et 23e.
2e brigade : général Fauvart-Bastoul, 66e et 67e.
Artillerie : 7e, 8e, 9e batteries du 5e rég. (9e à balles).
Génie : 9e comp. du 3e régiment.

3e division d'infanterie :

Général de division de Laveaucoupet.
Lieut.-colonel Billot, chef d'état-major.
1re brigade : général Doëns, 10e ch., 2e et 63e.
2e brigade : général Micheler, 24e et 40e.
Artillerie : 7e, 8e, 11e batt. du 15e (11e à balles).
Génie : 13e comp. du 3e régiment.

Division de cavalerie :

Général de division Marmier.
Lieut.-colonel de Cools, chef d'état-major.
1re brigade : général de Valabrègue, 4e et 5e chasseurs.
2e brigade : général Bachelier, 7e et 12e dragons.

Réserve d'artillerie :

10e et 11e batt. du 5e régiment.
6e et 10e batt. du 15e régiment.
7e et 8e batt. du 17e régiment.

Réserve du génie :

Deux compagnies de sapeurs du 2e régiment.
Détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment.

3e corps. — Général de division DECAEN.

Chef d'état-major : général Manèque.

1re *division d'infanterie :*

Général de division : Montaudon.
Colonel Folloppe, chef d'état-major.
1re brigade : général ***, 18e ch., 51e et 62e.
2e brigade : général Clinchant, 81e et 95e.
Artillerie : 5e, 6e, 8e batt. du 4e régiment (8e à balles).
Génie : 6e comp. du 1er régiment.

2e *division d'infanterie :*

Général de division de Castagny.
Colonel de Martray, chef d'état-major.
1re brigade : général Nayral, 15e ch., 19e et 41e.
2e brigade : général Duplessis, 69e et 90e.
Artillerie : 9e, 11e, 12e batt. du 4e régiment (12e à balles).
Génie : 10e comp. du 1er régiment.

3e *division d'infanterie :*

Général de division Metman.
Lieut.-colonel d'Orléans, chef d'état-major.
1re brigade : général de Potier, 7e ch., 7e et 29e.
2e brigade : général Arnandeau, 59e et 71e.
Artillerie : 5e, 6e, 7e batt. du 11e (7e à balles).
Génie : 11e comp. du 1er régiment.

4e division d'infanterie:

Général de division Aymard.
Lieut.-colonel de la Soujeole, chef d'état-major.
1re brigade : général de Braüer, 11e ch., 44e et 60e.
2e brigade : général Sangle-Ferrière, 80e et 85e.
Artillerie : 8e, 9e et 10e batt. du 11e régiment (10e à balles).
Génie : 12e comp. du 1er régiment.

Division de cavalerie :

Général de division de Clérambault.
Lieut.-colonel Jouffroy d'Abbaus, chef d'état-major.
1re brigade : général de Maubranches, 2e et 4e dragons.
2e brigade : général de Juniac, 5e et 8e dragons.

Réserve d'artillerie :

7e et 10e batt. du 4e régiment.
11e et 12e batt. du 11e régiment.
1re, 2e, 3e, 4e batt. du 17e régiment.

Réserve du génie :

1/2 de la 1re comp. du 1er régiment.
4e comp. du 1er régiment.
Détachement de sapeurs-conducteurs du 1er régiment.

4e corps. — Général de division DE LADMIRAULT.

Chef d'état-major, général Osmont.

1re division d'infanterie :

Général de division de Cissey.
Colonel de place, chef d'état-major.
1re brigade : général Brayer, 20e ch., 1er et 6e.

2e brigade : général de Golberg, 57e et 73e.
Artillerie : 5e, 9e, 12e batt. du 15e régiment (12e à balles).
Génie : 9e comp. du 2e régiment.

2e division d'infanterie :

Général de division Grenier.
Lieut.-colonel Rambaud, chef d'état-major.
1re brigade : général Bellecourt, 5e ch., 13e et 14e.
2e brigade : général Pradier, 64e et 98e.
Artillerie : 5e, 6e, 7e batt. du 1er régiment (7e à balles).
Génie : 10e comp. du 2e régiment.

3e division d'infanterie :

Général de division de Lorencez.
Lieut.-colonel Villette, chef d'état-major.
1re brigade : général Pajol, 2e ch.. 15e et 33e.
2e brigade : général Berger, 54e et 65e.
Artillerie : 8e, 9e, 10e batt. du 1er régiment (10e à balles).
Génie : 13e comp. du 2e régiment.

Division de cavalerie :

Général de division Legrand.
Colonel Campenon, chef d'état-major.
1re brigade : général de Montaigu, 2e et 7e hussards.
2e brigade : général de Gondrecourt, 3e et 11e dragons.

Réserve d'artillerie :

11e et 12e batt. du 1er régiment.
6e et 9e batt. du 8e régiment.
5e et 6e batt. du 17e régiment.

Réserve du génie :

2e comp. de mineurs du 2e régiment.
Détachement de sapeurs-conducteurs du 2e régiment.

5e corps. — Général de division DE FAILLY.

Chef d'état-major, général Besson.

1re *division d'infanterie :*

Général de division Goze.
Lieut.-colonel Clappier, chef d'état-major.
1re brigade : général Saurin, 4e ch., 11e et 46e.
2e brigade : général Nicolas, 61e et 86e.
Artillerie : 5e, 6e, 7e batt. du 6e régiment (7e à balles).
Génie : 6e comp. du 2e régiment.

2e *division d'infanterie :*

Général de division de Labodie d'Aydrein.
Colonel Baudouin, chef d'état-major.
1re brigade : général Lapasset, 14e ch., 84e et 97e.
2e brigade : général de Maussion, 49e et 88e.
Artillerie : 5e, 7e, 8e batt. du 2e régiment (8e à balles).
Génie : 8e comp. de sapeurs du 2e régiment.

3e *division d'infanterie :*

Général de division Guyot de Lespart.
Colonel Lambert, chef d'état-major.
1re brigade : général Abbatucci, 19e ch., 17e et 27e.
2e brigade : général de Fontanges, 30e et 68e.
Artillerie : 9e, 11e, 12e batt. du 2e régiment (12e à balles).
Génie : 14e comp. du 2e régiment.

Division de cavalerie :

Général de division Braghaut.
Lieut.-colonel Pujade, chef d'état-major.
1re brigade : général de Bernis, 5e huss. et 12e chasseurs.
2e brigade : général de la Mortière, 3e et 5e lanciers.

Réserve d'artillerie

9e et 10e batt. du 2e régiment.
11e batt. du 10e régiment.
11e batt. du 14e régiment.
5e et 6e batt. du 20e régiment.

Réserve du génie :

5e comp. du 2e régiment.
Détachement du 2e régiment.

6e corps. — Maréchal Canrobert.

Chef d'état-major : général Henri.

1re division d'infanterie :

Général de division Tixier.
Lieut.-colonel Fourchault, chef d'état-major.
1re brigade : général Pechot, 9e chass., 4e et 10e.
2e brigade : général Leroy de Dais, 12e et 100e.
Artillerie : 5e, 7e, 8e batt. du 8e régiment (8e à balles).
Génie : 3e comp. du 3e régiment.

2e division d'infanterie :

Général de division Bisson.
Colonel du Fresnel, chef d'état-major.

1re brigade : général Noël, 9e et 14e.
2e brigade : général Maurice, 20e et 31e.
Artillerie : 10e, 11e, 12e batteries du 8e régiment (12e à balles).
Génie : 4e comp. du 3e régiment.

3e division d'infanterie :

Général de division Lafont de Villiers.
Lieut.-colonel Piquemal, chef d'état-major.
1re brigade : général de Sonnay, 75e et 91e.
2e brigade : général Colin, 93e et 94e.
Artillerie : 5e, 6e, 7e batt. du 14e régiment (17e à balles).
Génie : 7e comp. du 3e régiment.

4e division d'infanterie :

Général Levassor-Sorval.
Colonel Melin, chef d'état-major.
1re brigade : général de Marquenast, 25e et 26e.
2e brigade : général de Chanaleilles, 28e et 70e.
Artillerie : 7e, 8e, 9e batt. du 10e régiment.
Génie : 11e comp. du 3e régiment.

Division de cavalerie :

Général de division de Salignac-Fénelon.
Lieut.-colonel Armand, chef d'état-major.
1re brigade : général Tilliard, 1er hussards et 6e chasseurs.
2e brigade : général Savaresse, 1er et 7e lanciers.
3e brigade : général de Béville, 5e et 6e cuirassiers.

Réserve d'artillerie :

5e, 6e, 10e et 11e batt. du 10e régiment.
8e et 9e batt. du 14e régiment.
1re et 2e batt. du 10e régiment.

Réserve du génie :

14e comp. du 3e régiment.
Détachement de sapeurs du 3e régiment.

7e corps. — Général de division DOUAY (Félix).

Chef d'état-major : général Renson.

1re *division d'infanterie :*

Général de division Conseil Dumesnil.
Lieut.-colonel Sumpt, chef d'état-major.

1re brigade : général Nicolaï, 17e chasseurs, 3e et 21e.
2e brigade : général Maire, 47e et 99e.
Artillerie : 5e, 6e, 11e batt. du 7e régiment (11e à balles).
Génie : 2e comp. de sapeurs du 2e régiment.

2e *division d'infanterie :*

Général de division Liébert.
Colonel de Linage, chef d'état-major.
1re brigade : général Guiomar, 6e chasseurs, 5e, 37e.
2e brigade : général de la Bastide, 53e, 89e.
Artillerie : 8e, 9e, 12e batt. du 7e régiment (12e à balles).
Génie : 3e comp. du 2e régiment.

3e *division d'infanterie :*

Général de division Dumont.
Lieut.-colonel Duval, chef d'état-major.
1re brigade : général Bordas, 52e, 79e.
2e brigade : général ***, 82e, 83e.
Artillerie : 8e, 9e, 10e batt. du 6e régiment (10e à balles).
4e comp. du 2e régiment.

Division de cavalerie :

Général de division Ameil.
***, chef d'état-major.
1re brigade : général Cambriel, 4e huss., 4e et 8e lanciers.
2e brigade : général Jolif Ducoulombier, 6e huss. et 6e drag.

Réserve d'artillerie :

7e et 10e batt. du 7e régiment.
8e et 12e batt. du 12e régiment.
3e et 4e batt. du 20e régiment.

Réserve du génie :

12e comp. de sapeurs du 2e régiment.
Détachement du 1er régiment.

Garde impériale. — Général de division BOURBAKI.
Chef d'état-major : général d'Auvergne.

1re *division d'infanterie* (*voltigeurs*) :

Général de division, Deligny.
Colonel Ferret, chef d'état-major.
1re brigade : général Brincourt, chasseurs à pied, 1er et 2e voltigeurs.
2e brigade : général Garnier, 3e et 4e voltigeurs.

2e *division d'infanterie* (*grenadiers*).

Général de division Picard.
Colonel Balland, chef d'état-major.
1re brigade : général Jeanningros, zouaves, 1er grenadiers.
2e brigade : général Poitevin de Lacroix, 2e et 3e grenadiers.

Division de cavalerie :

Général de division Desvaux.
Colonel Galinier, chef d'état-major.
1re brigade : général Halva du Frétay, guides et chasseurs.
2e brigade : général de France, lanciers et dragons.
3e brigade : général du Preuil, cuirassiers et carabiniers.

Artillerie de la garde :

Régiment d'artillerie monté, 6 batteries.
Régiment d'artillerie à cheval, 6 batteries.
Escadron du train.

Génie :

8e comp. du 3e régiment du génie.
10e comp. du 3e régiment du génie.

Réserve de cavalerie. — 1re division de cavalerie :

Général de division du Barail.
Colonel de Lantivy, chef d'état-major.
1re brigade : général Marguerite, 1er, 3e chasseurs d'Afrique.
2e brigade : général de Lajaille, 2e, 4e chasseurs d'Afrique.
Artillerie : 5e et 6e batt. du 19e régiment.

2e division de cavalerie :

Général de division de Bonnemains.
Lieut.-colonel de Tugny, chef d'état-major.
1re brigade : général Gérard, 1er et 4e cuirassiers.
2e brigade : général de Braüer, 2e et 3e cuirassiers.
Artillerie : 7e et 8e batt. du 19e régiment.

3e division de cavalerie :

Général de division de Forton.
Colonel Durand de Villers, chef d'état-major.
1re brigade : prince Murat, 1er et 9e dragons.
2e brigade : général de Grammont, 7e et 10e cuirassiers.
Artillerie : 7e et 8e batt. du 20e régiment.

Réserve générale d'artillerie de l'armée :
Général Canu.

5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e batt. du 13e régiment.
1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e batt. du 20e régiment.

Génie. — Réserve générale :

2e comp. du 1er régiment (télégraphie).
1re comp. du 3e régiment.
1re comp. du 3e régiment (chemins de fer).
Détachement de sapeurs-conducteurs.

COMPOSITION DES FORCES ALLEMANDES

AU DÉBUT DE LA CAMPAGNE

—

1re armée.

Commandant en chef : Général d'infanterie DE STEINMETZ.
Chef d'état-maj. général : Général-major DE SPERLING.

1er *corps*.

Général de cavalerie : FREIHERR DE MANTEUFFEL.
Chef d'état-major : Lieutenant-col. DE BURG.

1re division. Général-lieut. de Bentheim.	1re brig.	1er régiment.
		41e »
	2e brig.	3e »
		43e »
		1er dragons.

2e division. Général-lieut. de Pritzelwitz.	3e brig.	4e régiment.
		44e »
	4e brig.	5e et 45e rég.
		1er bat. chasseurs
		10e dragons.

7e *corps*.

Général d'infanterie : DE ZASTROW.
Chef d'état-major : Colonel DE UNGER.

13e division. Général-lieut. de Glumer, puis le 30 septembre général-lieut. de Bothmer.	25e brig.	13e régiment.
		73e »
	26e brig.	15e »
		55e »
		8e hussards.
14e division. Général-lieut. de Kameke.	27e brig.	39e régiment.
		74e »
	28e brig.	53e et 77e régim.
		7e bat. chasseurs
		15e hussards.

8e *corps*.

Général d'infanterie DE GOEBEN.
Chef d'état-major : Colonel DE WITZENDORFF.

15e division. Général-lieut. de Weltzien.	29e brig.	33e fusiliers.
		65e régiment.
	30e brig.	28e »
		68e »
		7e hussards.

- 16e division. Général-lieut. de Barnekow.
  - 31e brig.
    - 29e régiment.
    - 69e »
  - 32e brig.
    - 40e fusiliers.
    - 70e régiment.
    - 8e bat. chasseurs
    - 9e hussards.

2e division de réserve de cavalerie.

Général-lieutenant comte DE GROEBEN.

- 6e brig.
  - 8e cuirassiers.
  - 7e uhlans.
- 7e brig.
  - 5e uhlans.
  - 13e »

2e armée.

Commandant en chef :
Général de cavalerie PRINCE FRÉDÉRIC-CHARLES DE PRUSSE.
Chef d'état-major gén. : Général-major STIEHLE.

2e *corps.*

Général d'infanterie DE FRANSECKY.
Chef d'état-major : Colonel de WICHEMANN.

- 3e division. Général-major de Hartmann.
  - 5e brig.
    - 2e régiment.
    - 42e »
  - 6e brig.
    - 14e »
    - 54e »
    - 3e dragons.

4e division. Général-lieut. Hann de Weyhern.	7e brig.	9e régiment.
		49e »
	8e brig.	21e et 61e régim.
		2e bat. chasseurs.
		11e dragons.

3e corps.

Général-lieutenant DE ALVENSLEBEN.
Chef d'état-major : Colonel VOIGTS-RHETZ.

5e division. Général-lieut. de Stülpnagel.	9e brig.	8e régiment.
		48e »
	10e brig.	12e »
		52e »
		12e dragons.
6e division. Général-lieut. baron de Buddenbrock.	11e brig.	20e régiment.
		35e »
	12e brig.	24e, 60e et 64e rég.
		3e bat. chasseurs.
		2e dragons.

9e corps.

Général d'infanterie DE MANSTEIN.
Chef d'état-major : Major BROUSART DE SCHELLENDORFF.

18e division. Général-lieut. de Wrangel.	25e brig.	25e régiment.
		84e »
		9e bat. chasseurs.
	36e brig.	11e régiment.
		85e »
		6e dragons.

25e division. Prince Louis de Hesse.	49e brig.	1er et 2e r. hessois.
		1er bat. chasseurs
	50e brig.	3e et 4e rég. inf.
		2e bat. chasseurs.
	Brigade de caval.	1er rég. cavalerie.
		2e »

10e corps.

Général d'infanterie VOIGTS-RHETZ.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel DE CAPRIVI.

19e division. Général-lieut. de Schwartzkoppen.	37e brig.	78e régiment.
		91e »
	38e brig.	16e »
		57e »
		9e dragons.
20e division. Gén.-maj. de Kraatzkoschlau.	39e brig.	56e régiment.
		79e »
	40e brig.	17e et 92e régim.
		10e bat. chass.
		16e dragons.

Division de cavalerie de la garde.

Général-lieutenant DE GOLTZ.

1re brig.	Gardes du corps	Cuirassiers.
2e brig.	1er uhlans.	3e »
3e brig.	1er dragons.	2e »

1re division de cavalerie de réserve.

Général-lieutenant DE HARTMANN.

1re brig.	2e cuirassiers 4e uhlans. 9e »	2e brig.	3e cuirassiers 8e uhlans. 12e »	» brig.	»

3e armée.

Commandant en chef :
Général d'infanterie PRINCE ROYAL DE PRUSSE.
Chef d'état-maj. gén. : Général-lieut. DE BLUMENTHAL.

5e corps.

Général d'infanterie DE KIRCHBACH.
Chef d'état-major : Colonel DE ESCH.

9e division. Général-maj. Sandrart.	17e brig.	58e régiment. 59e »
	18e brig.	7e » 47e » 4e dragons.
10e division. Général-maj. Schmidt.	19e brig.	6e régiment. 46e »
	20e brig.	37e et 50e régim. 5e bat. chasseurs. 14e dragons.

6e *corps*.

Général de cavalerie de Tumpling.
Chef d'état-major : Colonel de Salviati.

11e division. Général-lieut. de Gordon.	21e brig.	10e régiment.
		18e »
	22e brig.	38e »
		51e »
		8e dragons.
12e division. Gén.-major de Hoffmann.	23e brig.	22e régiment.
		62e »
	24e brig.	23e et 63e régim.
		6e bat. chasseurs.
		15e dragons.

11e *corps*.

Général-lieutenant de Bosc.
Chef d'état-major : Général-major Stein de Kaminski.

21e division. Gén.-major Schachtmeyer.	41e brig.	80e régiment.
		87e »
	42e brig.	82e »
		88e »
		5e dragons.
22e division. Général-lieut. de Gersdorff.	43e brig.	32e régiment.
		95e »
	44e brig.	83e et 94e régim.
		11e bat. chass.
		13e hussards.

1er *corps bavarois.*

Général d'infanterie : FREIHERR DE THANN.
Chef d'état-major : Colonel DIEHL.

1re division. Général Stephan.	1re brig.	Infant. Leib. rég. 1er régiment.
	2e brig.	2e et 9e bat. chass. 2e et 11e régim. 4e bat. chasseurs.
2e division. Général Pappenheim.	3e brig.	3e et 12e régim. 1er bat. chasseurs
	4e brig.	10e et 13e régim. 7e bat. chasseurs.

2e *corps bavarois.*

Général HARTMANN.

3e division. Général Bothmer.	5e brig.	1er et 7e régim. 8e bat. chasseurs.
	6e brig.	14e et 15e régim. 3e bat. chasseurs.
4e division. Général Walther.	7e brig.	5e et 9e régim. 6e bat. chasseurs.
	8e brig.	4e et 8e régim. 5e bat. chasseurs.

Division wurtembergeoise.

Général von Obernitz.

Division d'infanterie.	1re brig.	1er et 7e régim.
		2e bat. chasseurs.
	2e brig.	2e et 4e régim.
		5e régiment.
	3e brig.	3e et 8e régim.
		1er bat. chass.
Division de cavalerie.	1re brig.	1er rég. cavalerie.
		2e »
	2e brig.	3e »
		4e »

Un régiment d'artillerie de campagne.
Détachement de génie et de train.

2e division de cavalerie de réserve.

Général-lieutenant comte de Stolberg Wernigerode.

3e brig.	1er cuirass.	4e brig.	1er hussards.	5e brig.	4e hussards.
	2e uhlans.		5e »		6e »

4e division de cavalerie de réserve.

Général de cavalerie Prince Albert de Prusse.

8e brig.	5e cuirassiers	9e brig.	1er uhlans.	10e brig.	2e hussards.
	10e uhlans.		6e »		14e »

4e armée.

Commandant en chef :
Général de cavalerie PRINCE ROYAL DE SAXE.
Chef d'état-major général : Général-major DE SCHLOTHEIM.

Corps de la garde.

Général de cavalerie PRINCE AUGUSTE DE WURTEMBERG.
Chef d'état-major : Général-major DE DANNENBERG.

1re division. Général-maj. de Pape.	1re brig.	1er et 3e régim.
		Bat. de chasseurs.
	2e brig.	2e et 4e régim.
		Hussards garde.
2e division. Général-lieut. de Budrisky.	3e brig.	1er et 3e grenad.
		Bat. de tirailleurs
	4e brig.	2e et 4e grenad.
		2e uhlans garde.

4e *corps.*

Général d'infanterie DE ALVENSLEBEN.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel DE THILE.

7e division. Gén.-maj. de Schwarzhoff.	13e brig.	26e régiment.
		66e »
	14e brig.	27e »
		67e et 93e régim.
		7e dragons.

8e division. Général-lieut. de Schöler.	15e brig.	31e régiment.
		71e »
	16e brig.	72e et 96e régim.
		4e bat. chasseurs.
		12e hussards.

12e *corps.*

Général de cavalerie PRINCE ROYAL DE SAXE.

23e division. Général-lieutenant Pr. Georg von Sachsen.	45e brig.	1er grenad. (100)
		2e » (101)
		Rég. fusiliers (108)
	46e brig.	3e régiment (102)
		4e » (103)
		1er rég. cavalerie.
24e division. Général-maj. Nerhof de Holderberg.	47e brig.	5e régiment (104)
		6e » (105)
		1er bat. chas. (121)
	48e brig.	7e et 8e régiments (106 et 107)
		6e bat. chas. (131)
		2e rég. cavalerie.

5e *division de cavalerie de réserve.*

Général-lieutenant baron DE RHEINHABEN.

11e brig.	4e cuirassiers	12e brig.	7e cuirassiers	13e brig.	10e hussards.
	13e uhlans.		16e uhlans.		11e »
	19e dragons.		13e dragons.		17e »

6e *division de cavalerie de réserve.*

Gén.-lieut. DUC GUILLAUME DE MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

14e brig.	6e cuirassiers 3e uhlans. 15e »	15e brig.	3e hussards. 16e »	» brig.	»

Division de cavalerie saxonne.

Général-major comte DE LIPPE.

1re brigade.	Garde régiment. 1er uhlans (17).
2e brigade.	3e régiment de cavalerie. 2e uhlans (18).

13e *corps* (armée de réserve en Lorraine) (1).

Général d'infant. GRAND-DUC DE MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel DE KRENSKI.

17e *division.*

Général-lieutenant DE SCHIMELMANN.

33e brigade.	1er régiment hanséatique (75). 2e » » (76).

(1) Le 13e corps fut formé à Hombourg, dans le Palatinat, et dirigé sur Metz vers le 25 août; fit le siége de Toul et Verdun. Une partie après la prise de Toul, va assiéger Soissons, puis se dirige sur Saint-Quentin et Amiens.

34e brigade.	Grenadiers Mecklembourg (89).
	Fusiliers » (90).
	Bat. chasseurs » (14).
17e brigade de cavalerie.	1er dragons Mecklembourg (17).
	2e » » (18).
	2e Brandebourg uhlans (11).
Artillerie.	3e détachement à pied du 9e régiment
	1re et 3e batteries montées du 9e régim.

2e division de landwehr.

Général-major DE SELCHOW.

1er rég. combiné de landwehr	1er bat.	Francfort. A. O.	8e rég. landwehr.
	2e »	Custin.	
	3e »	Landsberg. A. W.	48e »
	4e »	Waldenburg.	
2e rég. combiné de landwehr	1er bat.	Frossen.	12e »
	2e »	Sorau.	
	3e »	Lubben.	52e »
	4e »	Cottbus.	
3e rég. combiné de landwehr	1er bat.	Potsdam.	20e »
	2e »	Juterbock.	
	3e »	Neustadt-Eberswalde	60e »
	4e »	Teltow.	
4e rég. combiné de landwehr	1er bat.	Brandeburg.	24e »
	2e »	Havelberg.	
	3e »	Neu-Ruppin.	64e »
	4e »	Brenzlau.	

Cavalerie : 1er régiment de grosse cavalerie de réserve (anciennement 4e rég. de uhlans de réserve).

Artillerie	1re et 2e batt. lég. de réserve.	du 10e corps.
	1re batt. lourde »	

14e *corps* (corps de siége de Strasbourg).

Commandant en chef : Général-lieutenant DE WERDER.
Chef d'état-major : Major DE GROLLMANN.

Division badoise.

Général ***

Division d'infant.	1re brig.	1er Leib gren. régiment.
		2e gren. »
	2e brig.	3e infanterie »
		4e » »
	3e brig.	5e » »
		6e » »

Brigade de cavalerie.	1er Leib dragons.
	2e dragons régiment.
	3e » »

Régiment d'artillerie de campagne.
Détachement de pionniers.
Détachement du train.

1re *division de réserve.*

Général-major DE TRESKOW.

30e infanterie régiment. | 34e fusiliers régiment.

1er rég. combiné de landw.	1er bat.	Gnessen.	14e rég. landwehr
	2e »	Schneidemühl.	
	3e »	Conitz.	12e »
2e rég. combiné de landw.	1er bat.	Inowraclaw.	54e »
	2e »	Bromberg.	
	3e »	D. Erone.	21e »
3e rég. combiné de landw.	1er bat.	Stendal.	26e »
	2e »	Burg.	
	3e »	Neustadt.	61e »
4e rég. combiné de landw.	1er bat.	Halberstadt.	66e »
	2e »	Neuhaldenleben.	
	3e »	Stargard.	61e »

1re brig. de caval. de réserve de landwehr.	2e dragons de la landwehr.
	3e uhlans »

Artillerie.	1re batt. lourde de réserve,	1er régim.
	1re » légère »	2e »
	1re et 2e batteries légères,	3e »
	1re et 2e » »	9e »

Pionniers.	1re comp. de place forte,	1re batterie.
	2e et 3e comp. »	5e »
	1re et 3e » »	6e »
	1re comp. »	7e »
	1re et 2e comp. »	8e »
	2e comp »	10e »
	1re » »	11e »

3e division de réserve.

Général-lieutenant DE KUMMER.

19e régiment d'infanterie.			81e régiment d'infanterie.
1er et 2e rég. comb. de landwehr	1er bat.	Gœrlitz.	6e rég. landwehr.
	2e »	Muskau.	
	3e »	Posen.	18e »
	1er »	Sprottau.	46e »
	2e »	Freistadt.	
	3e »	Samter.	18e »
3e rég. combiné de landw.	1er bat.	Neustadt.	19e »
	2e »	Schrimm.	
	3e »	Raviez.	59e »
4e rég. combiné de landw.	1er bat.	Neutomysl.	58e »
	2e »	Kosten.	
	3e »	Ostrowo.	59e »

3e brig. de caval. de réserve de landwehr.
- 1er rég. dragons de réserve.
- 3e » hussards »
- 5e » uhlans »
- 2e » de cavalerie de réserve lourde (anc. 7e uhlans).

Artillerie.
- 1re et 2e batt. lourdes de rés. 5e régim.
- 1re batt. légère de réserve, 5e »
- 1re » lourde » 11e »
- 1re et 2e batt. lég. » 11e »

14 AOUT

La défaite du maréchal Mac-Mahon à Wœrth, suivie d'une retraite précipitée et en désordre, la nécessité de rester lié avec lui et le sentiment qu'une grande réunion de forces était indispensable, amenèrent les Français à essayer de tenter une action décisive, non pas sur la Moselle, mais bien plus en arrière, peut-être dans les plaines de la Champagne. Pour cela, il fallait atteindre Verdun par la route la plus courte. Une partie de l'armée du maréchal commençait ce mouvement, quand, le 14, sur la rive gauche de la Moselle, tout à côté des forts détachés de Metz, les avants-postes des 1re et 2me armées allemandes engagèrent avec les avant-postes français un combat qui dégénéra bientôt en bataille acharnée; un corps d'armée français et la moitié du 1er armée-corps prussien qui arrivait en ce moment, y prirent part. Les deux partis s'attribuent la victoire, mais l'avantage est

resté aux Allemands, moins parce qu'ils sont restés maîtres, le soir, de la plus grande partie du champ de bataille, que parce qu'ils ont retardé d'un jour la marche de l'armée française.

Si le maréchal Bazaine, qui avait déjà pris le commandement en chef, était dans l'intention d'abandonner Metz, il ne devait pas accepter le combat sur la rive gauche de la Moselle. La ville de Metz couvrait sa retraite de la façon la plus efficace, car chacune des troupes allemandes, arrivant dans la direction de la forteresse, devait y être retardée, pour un jour de combat au moins, dans sa marche sur Verdun.

Voulait-il, au contraire, en s'appuyant sur Metz, s'établir fortement sur la ligne de la Moselle, il devait, le 14, tomber avec toute son armée sur les Allemands, quand il pouvait espérer les surprendre dans les environs. Son succès était certain; à peine, le 15, les Allemands étaient-ils réunis en force suffisante pour soutenir la lutte avec lui; Metz leur était certainement indiquée comme point de concentration, mais quelques fractions avaient seules franchi la Moselle.

Le 15, les deux armées se seraient trouvées certainement en face l'une de l'autre, mais à cause de la proximité de la place, le maréchal pouvait choisir entre une bataille ou une retraite non inquiétée. Donc,

le 14, il ne devait pas accepter le combat, ou il devait l'engager avec toutes ses troupes, en sorte que, dans les conditions où elle s'est produite, la journée du 14 était une faute de la part des Français.

(Opérations militaires autour de Metz, par un officier général prussien.)

—

17 ET 18 AOUT

La journée du 16 août ne fut pas regardée comme pleinement décisive par les Allemands; aussi, le 17, toutes les troupes disponibles furent réunies. La garde et le 12me armée-corps arrivent à Mars-la-Tour, et s'établissent dans la soirée au sud de ce village. Les 7me et 8me armées-corps passent de la rive gauche à la rive droite de la Moselle et occupent au nord le bois des Oignons. On pouvait enfin espérer que le 2me armée-corps, qui s'avançait à marches forcées et dont la tête avait atteint Pont-à-Mousson, arriverait sur le champ de bataille dans la soirée du 18. Le roi de Prusse qui avait pris en personne le commandement en chef, pouvait donc, pour ses dispositions de combat, compter sur un huit armées-corps qui, avec la

cavalerie, formaient un effectif de deux cent quarante mille hommes. Sur ce nombre, trois armées-corps étaient intacts.

Le maréchal Bazaine devait, après le combat du 16, se décider à prendre un parti. Il ne pouvait plus marcher sur Verdun par les deux routes sud : l'une lui était complétement fermée et l'autre était si rapprochée de l'ennemi qu'une simple marche de flanc de celui-ci la rendait impraticable. Quant à la troisième route, il devait faire de sérieuses réflexions avant de s'y engager ; son armée avait à faire un détour de trois milles avant de l'atteindre, et il ne devait pas espérer arriver à Verdun, c'est-à-dire dans la vallée de la Meuse, sans livrer une autre bataille, car les Allemands, n'eussent-ils fait aucun mouvement le 17, l'auraient certainement rejoint le 18 ou le 19 de ce côté-ci de Verdun. Il avait, au contraire, le droit d'espérer échapper en prenant la route de Metz à Longuion et Sedan, qui faisait presque un angle droit derrière ses positions ; le ruisseau de l'Orne pouvait, dans ce cas, lui être très-utile pour un combat d'arrière-garde.

Le maréchal Bazaine a dit lui-même qu'il ne pouvait abandonner Metz le 17, parce que son infanterie avait complétement épuisé ses munitions

le 16; il devait l'approvisionner de nouveau au moyen des réserves de la forteresse; mais il aurait pu le faire tout en se portant au nord, vers l'Orne, avec son armée. Il lui restait, en effet, pour le ravitaillement, deux grandes routes, l'une directe et l'autre se détachant, le long de l'Orne, de la route de Thionville. Le temps ne lui aurait pas manqué, car il n'aurait guère pu être attaqué avant le 19 dans cette position.

(Opérations militaires autour de Metz, par un officier général prussien.)

—

LE 1er SEPTEMBRE

Le lendemain du 31 août, à peine la division Bataille s'est-elle mise en ligne, qu'elle apprend, par ses reconnaissances, qu'on a entendu toute la nuit des masses considérables d'artillerie ennemie passer sur sa droite. Le 18e chasseurs à pied, qui occupe cette droite à Flanville, reçoit immédiatement l'ordre de rejoindre sa brigade et est remplacé dans ce village par un bataillon du 68e de ligne.

A peine ces dispositions nouvelles sont-elles prises,

que la division essuie un feu nourri venant du côté de Retonfey.

D'après les positions occupées la veille, on eût pu croire que c'était une batterie française qui tirait, mais l'illusion fut de courte durée, car bientôt les projectiles tombèrent en masse dans les lignes françaises.

En l'absence d'ordre de qui que ce fût, le général Bastoul fit opérer un léger mouvement de retraite à toute sa division, après cependant avoir éteint le feu de l'ennemi, et vint se ranger en bataille devant l'auberge de Flanville, perpendiculairement à la route : sa 1re brigade à gauche, se reliant avec les troupes du 3me corps de Noisseville; sa 2me brigade à droite, donnant la main à la division Lapasset et occupant l'extrême droite du côté de Colombey.

Il fit en même temps prévenir le 51e de ligne, lequel tenait toujours à Flanville et à Coincy, où il avait en quelque sorte été oublié, qu'il se retirait, mais qu'il le faisait soutenir par le 12e chasseurs à pied.

L'artillerie se rangea en batterie en avant de l'auberge de Flanville, la 9e batterie du 5e régiment dirigeant son feu sur les batteries prussiennes logées en avant de Retonfey.

Cette batterie lutta longtemps avec succès, mais de nouvelles pièces prussiennes étant venues s'établir sur notre droite, elle dut se replier.

A ce moment, la brigade était attaquée à la fois sur le front et sur le flanc gauche, avec de fortes craintes pour son flanc droit.

Voyant le 3me corps revenir en arrière, la division Bataille battit elle-même en retraite, par échelons, sous un feu violent. A peine avait-elle fait cinq ou six cents pas en arrière, qu'un officier d'ordonnance du maréchal Lebœuf accourait intimer l'ordre à la division de ne pas battre en retraite, mais bien de soutenir à droite les troupes du 3me corps.

A ce moment, il se passa un fait inouï dans les annales de la guerre : une partie des régiments du 2me corps reçurent successivement des ordres du général Frossard et du maréchal Lebœuf, et, comme ces ordres se contredisaient, ils ne surent plus à qui obéir.

Enfin un ordre écrit, impératif, fit connaître au général Bastoul qu'il se trouvait sous les ordres directs du maréchal Lebœuf, — *ce qu'il avait ignoré jusqu'à cette heure*, — et lui enjoignit de tenir la position qu'il avait occupée précédemment.

Le général Bastoul se porta en avant sous une

pluie de projectiles, réoccupa Flanville et attendit de nouveaux événements.

A peine était-il réinstallé dans le village, qu'un officier d'état-major du 3me corps revenait au triple galop et lui ordonnait de se porter en arrière.

Le général Bastoul, au milieu de cette confusion, refusa net et resta dans Flanville, où sa position devenait de plus en plus critique.

Il envoya pendant ce temps le colonel Loysel, chef d'état-major, auprès du maréchal Lebœuf, pour réclamer un ordre écrit qui lui confirmât ses instructions.

Le mouvement en arrière ne s'exécuta qu'après celui de la division Montaudon.

La division Bastoul battit en retraite par échelons, vint se mettre en ligne sur le plateau de la ferme de Bellecroix que défendaient quarante pièces de canon, et y resta jusqu'à deux heures et demie.

A cet instant, et au moment où le commandant du 3me corps informait le général Bastoul qu'il n'avait plus qu'à rentrer sous Metz, un nouvel ordre de Frossard lui ordonnait de reprendre ses positions de bataille.

Il fallut encore un échange d'ordonnances, et, à trois heures seulement, après qu'on eut éclairci cette

incroyable confusion, la division rentrait sous les forts, par bataillons déployés et en colonnes, et s'en allait reprendre les campements du 30 août.

(*Blocus et capitulation de Metz.*)

—

ARMÉE DE METZ

Communication officielle faite verbalement aux officiers par leurs chefs, le 19 *octobre* 1870.

(Cette pièce a été rédigée immédiatement par quelques officiers qui se sont réunis pour contrôler entre eux leurs souvenirs ; ils en attestent l'exactitude.)

« Messieurs, je suis chargé par le général de division, et de la part de M. le maréchal commandant en chef, de vous faire connaître des faits importants qui se sont produits depuis quelques jours. Les approvisionnements de la place de Metz diminuant de plus en plus, M. le maréchal Bazaine a cru devoir entrer en pourparlers avec l'ennemi. Il a désigné le général Boyer, son premier aide-de-camp, qui s'est rendu à Versailles, au quartier général du roi Guillaume. L'empressement avec lequel l'envoyé du maréchal a été accueilli semble prouver que les Prussiens sont très-désireux de terminer la guerre. Ainsi, le général Boyer ayant parcouru en chemin de fer le trajet de Metz à Château-Thierry, le service des trains était

interrompu, afin de rendre son voyage plus rapide; à Château-Thierry, une voiture aux armes du roi de Prusse l'attendait pour le transporter à Versailles. A peine arrivé, le général est reçu par M. de Bismarck qui transmet au Roi sa demande d'audience; il est aussitôt introduit et se trouve en présence d'un conseil de guerre auquel assistent, sous la présidence du roi de Prusse, les principaux chefs de l'armée prussienne.

« Le général Boyer ayant exposé le but de sa mission, le général de Moltke prit la parole et déclara que, dans une question toute militaire, les négociations ne pouvaient être longues. L'armée de Metz devait subir le sort de l'armée de Sedan et se rendre prisonnière de guerre. M. de Bismarck fit observer que la question politique devait primer la question militaire. Je serais disposé à admettre, continua-t-il, une convention qui permettrait à l'armée de Metz de se retirer sur un point désigné du territoire français, afin d'y protéger les délibérations nécessaires pour assurer la paix. Cette idée était suggérée à M. de Bismarck par les difficultés que faisait naître pour le gouvernement prussien lui-même l'absence de tout gouvernement en France.

« En effet, les renseignements recueillis par le

général le long de la route, auprès des chefs de gare et auprès de diverses personnes, les journaux qu'il a pu rapporter, ne laissent malheureusement subsister aucun doute à cet égard : l'anarchie la plus complète règne actuellement en France; Paris investi, affamé, sans communications extérieures, doit s'ouvrir aux Prussiens dans très-peu de jours; la discorde civile y paralyse la défense; les membres du comité de défense nationale ont été débordés. Gambetta et de Kératry sont partis en ballon, l'un est venu tomber à Amiens, l'autre à Bar-le-Duc. Le désordre est au comble dans le midi de la France. Le drapeau rouge flotte à Lyon, à Marseille, à Bordeaux. Une armée de volontaires bretons a été détruite du côté d'Orléans. La Normandie, parcourue par des bandes de brigands, a appelé les Prussiens pour rétablir l'ordre. Le Havre, Elbeuf, Rouen, ont actuellement des garnisons prussiennes qui concourent, avec la garde nationale, à sauvegarder la sécurité publique. Un mouvement d'un caractère religieux a éclaté en Vendée; le Nord désire ardemment la paix. La Prusse réclame la Lorraine, l'Alsace et plusieurs milliards d'indemnité de guerre; l'Italie réclame la Savoie, Nice et la Corse.

« Cette anarchie, le gouvernement provisoire étant

dispersé, les différentes villes ne s'accordant pas quant à la forme d'un gouvernement nouveau, les d'Orléans ne s'étant pas présentés, cette anarchie cause au gouvernement prussien, disposé à traiter de la paix, des difficultés imprévues. Il ne peut songer à établir des bases de négociations qu'en s'adressant au gouvernement de fait qui existait avant le 1er septembre, c'est-à-dire à la régence. On ignore encore si, dans les circonstances actuelles, la régente voudra prêter l'oreille à des propositions pacifiques. Mais, en cas de refus, on ne pourrait s'adresser qu'à la Chambre des députés, issue du suffrage universel, et qui représente encore légalement la nation. Toutefois, pour que le Corps législatif puisse se réunir de nouveau et puisse délibérer, il faut qu'il soit protégé par une armée française. Tel est le rôle qu'aura sans doute à remplir l'armée de Metz. En attendant le retour du général Boyer, reparti pour Versailles avec de nouveaux pouvoirs, il est urgent de faire savoir aux troupes que la situation pénible où nous nous trouvons n'est que transitoire. L'armée sépare sa cause de celle de la ville de Metz. En attendant qu'elle puisse partir pour aller remplir une nouvelle mission patriotique, elle saura supporter courageusement encore quelques jours de privations. Si vous avez, messieurs, quel-

ques explications nouvelles à demander, je m'empresserai de vous les donner; mais je dois vous dire qu'aucune discussion ne saurait être admise. »

Après cette allocution, écoutée dans le plus profond silence, la séance a été levée.

—

INTRIGUES AVEC L'IMPÉRATRICE

Immédiatement après la capitulation de Sedan et la proclamation de la république, on élabora un projet de traité.

Les bases de ce projet étaient les suivantes : cession de Strasbourg et d'une partie de l'Alsace, démantèlement de Metz, abdication de Napoléon III et régence de l'impératrice.

Le traité devait être ratifié par le Sénat et le Corps législatif, qui auraient été convoqués, par la régente, à Amiens.

L'armée du Rhin devait sortir de Metz avec armes et bagages, sous la condition de ne pas servir contre l'Allemagne pendant trois mois, dans le cas improbable où le Sénat et le Corps législatif n'auraient pas ratifié le traité de paix.

Bazaine et son armée devaient protéger la réunion

des Chambres à Amiens et *rétablir l'ordre* à Lyon, Marseille, Toulouse, etc.

Enfin, malgré l'armistice, l'armée allemande devait investir la capitale de France jusqu'à ce qu'elle se rendît.

Ce projet de traité, approuvé par l'ex-empereur, fut communiqué au maréchal Bazaine. Celui-ci donna son adhésion, mais stipula pour lui-même des pouvoirs très-étendus et de telle nature que la régence, ou plutôt la dictature, lui eût appartenu en réalité bien plus qu'à l'impératrice.

L'adhésion conditionnelle de Bazaine fut portée à Versailles par le général Boyer. Les conditions posées par Bazaine furent, dit-on, acceptées, et le général Boyer partit pour l'Angleterre, dans le but d'obtenir la signature de l'impératrice-régente sur un traité tout préparé.

Pendant trente-six heures, l'impératrice refusa la signature qu'on lui demandait. A une heure très-avancée de la nuit, fatiguée et sans force pour résister aux obsessions des personnes qui l'entouraient, elle finit par donner sa signature, et le général Boyer prit congé d'elle, ainsi que les personnages qui étaient venus exercer sur elle la pression à laquelle elle avait fini par céder.

Restée seule et livrée à elle-même, l'impératrice se repentit d'avoir signé; puis, apprenant dans la matinée que le général Boyer n'était pas encore parti, elle le fit venir, lui redemanda le traité, sous prétexte de faire rectifier une erreur dans la copie qu'elle en avait gardée, le déchira en mille morceaux et congédia le général.

Celui-ci retourna à Metz. La capitulation eut lieu deux jours après. On conçoit que, pendant toutes ces négociations, Bazaine s'était bien gardé de faire une tentative sérieuse pour rompre le blocus, et qu'il avait consommé tous ses vivres dans la crainte de diminuer, par les privations qu'il aurait dû imposer à l'armée, la popularité qu'il avait besoin de garder pour jouer le rôle de dictateur.

Tels sont les faits parfaitement connus à Madrid, dans tous les cercles où l'impératrice a de très-proches parents et des amis qui n'ont jamais cessé d'être en correspondance avec elle *et de recevoir d'elle-même* les informations qui la concernent.

Son changement de résolution, après avoir signé le traité, a été motivé par la méfiance que lui inspiraient le caractère de Bazaine, son ambition bien connue et le soin qu'il avait eu de stipuler pour lui-même des pouvoirs excessifs. Elle aurait dit « qu'elle

venait de se déshonorer sans profit, car Bazaine ne tarderait pas à la chasser de nouveau, avec son fils, pour garder seul le pouvoir tout entier. »

—

CONSEIL DE GUERRE DU 10 OCTOBRE

Le 10 octobre, un conseil de guerre eut lieu au grand quartier général, dans lequel il fut décidé à l'unanimité que le général Boyer serait envoyé au grand quartier général royal à Versailles, pour tâcher de connaître la situation réelle de la France, les intentions des autorités prussiennes au sujet d'une convention militaire, et les concessions qu'on pourrait en attendre dans l'intérêt de l'armée de Metz comme dans celui de la paix.

L'extrait du procès-verbal de ce conseil de guerre, concernant cette décision, était ainsi conçu :

« Après avoir rappelé les principaux traits de la situation, le maréchal Bazaine a ajouté que, malgré toutes les tentatives faites pour se mettre en communication avec la capitale, il ne lui était jamais parvenu aucune nouvelle officielle du gouvernement; qu'aucune version utile à l'armée du Rhin ne lui avait été signalée. De l'examen de nos ressources alimentaires de toutes

sortes, il résultait qu'en faisant tous les efforts imaginables, en fusionnant les ressources de la ville avec celles de la place et de l'armée, en réduisant la ration journalière de pain à 300 grammes, en rationnant les habitants, en consommant les réserves des forts et en réduisant le blutage des farines au taux le plus bas, sans compromettre la santé des hommes, il était possible de vivre jusqu'au 20 octobre inclus, y compris les deux jours de biscuit existant dans les sacs des hommes.

« La ration de viande de cheval devait être élevée à 600 grammes d'abord et poussée à 700 grammes, tous les chevaux étant considérés comme sacrifiés, vu l'impossibilité de les nourrir autrement que par un pacage presque illusoire, et la mortalité faisant chaque jour chez ces animaux des progrès effrayants.

Il fut déclaré ensuite que l'état sanitaire était gravement compromis dans la place, tant par l'accumulation de 1,900 blessés ou malades que par le défaut de médicaments, de moyens de couchage, de locaux et d'abris, et par l'insuffisance du nombre des médecins.

« Les rapports du médecin en chef constatent que le typhus, la variole, la dyssenterie et le cortége des maladies épidémiques commençaient à envahir les

établissements hospitaliers et à se répandre dans la ville.

« L'affaiblissement causé par la mauvaise alimentation à laquelle on était réduit ne pouvait qu'augmenter ces causes morbides. On constata que les ambulances et les hôpitaux étaient encombrés, que près de 2,000 malades ou blessés étaient encore recueillis chez les habitants, et la conclusion fut que, si un nombre considérable de blessés devait de nouveau être dirigé sur la place, il y aurait d'abord *impossibilité de les installer, mais surtout danger immédiat pour la santé publique.*

« Cet exposé de la situation de nos ressources et de l'état sanitaire étant connu de tous les membres du conseil de guerre, l'on passa à l'examen de la situation militaire.

« Après lecture faite en conseil des rapports des commandants des corps d'armée et de la place de Metz, l'examen de la situation militaire se résuma dans les questions suivantes :

« 1° L'armée doit-elle tenir sous les murs de Metz jusqu'à l'entier épuisement de ses ressources alimentaires ?

« 2° Doit-on continuer à faire des opérations autour de la place pour essayer de se procurer des vivres et des fourrages ?

« 3° Peut-on entrer en pourparlers avec l'ennemi pour traiter d'une convention militaire?

« 4° Doit-on tenter le sort des armes et chercher à percer les lignes ennemies?

« La première question est résolue affirmativement, *à l'unanimité*, par cette raison que la présence de l'armée sous les murs de Metz y retient, en les immobilisant, 200,000 ennemis, et que, dans les conditions où elle se trouve, le plus grand service que l'armée du Rhin puisse rendre au pays est de gagner du temps et de lui permettre d'organiser la résistance dans l'intérieur.

« La deuxième question est résolue négativement, *à l'unanimité*, en raison du peu de probabilités qu'il y a de trouver des ressources suffisantes pour vivre quelques jours de plus, à cause des pertes que ces opérations occasionneraient et de l'effet dissolvant que leur insuccès pourrait avoir sur le moral de la troupe.

« La troisième question est résolue affirmativement, *à l'unanimité*, à la condition, toutefois, d'entamer les ouvertures dans un délai qui ne dépassera pas quarante-huit heures, afin de ne pas permettre à l'ennemi de retarder le moment de la conclusion de la convention jusqu'au jour et peut-être au delà du jour de l'épuisement de nos ressources.

« Tous les membres du conseil de guerre déclarent énergiquement que les clauses de la convention devront être honorables pour nos armes et pour nous-mêmes.

« La quatrième question en amène une cinquième; M. le général Coffinières de Nordeck demande s'il ne serait pas préférable de tenter le sort des armes avant d'entamer des négociations, le succès de cette tentative pouvant rendre les pourparlers inutiles, ou bien le résultat de nos efforts pouvant peser dans la balance des pertes que nous aurions fait subir à l'ennemi.

Cette question *est écartée par la majorité et il est décidé à l'unanimité* que si les conditions de l'ennemi portent atteinte à l'honneur militaire, on essayera de se frayer un chemin par la force avant d'être épuisé par la famine, et tandis qu'il reste la possibilité d'atteler encore quelques batteries.

« Il est donc convenu et arrêté :

« 1° Que l'on tiendra sous Metz le plus longtemps possible;

« 2° Que l'on ne fera pas d'opérations autour de la place, le but à atteindre étant plus qu'improbable;

« 3° Que des pourparlers seront engagés avec l'ennemi, dans un délai qui ne dépassera pas quarante-

huit heures, afin de conclure une convention militaire honorable et acceptable pour tous.

« 4° Que, dans le cas où l'ennemi voudrait imposer des conditions incompatibles avec notre honneur et le sentiment du devoir militaire, on tentera de se frayer un passage les armes à la main.

« Suivent les signatures :

« Maréchal Canrobert, commandant le 6me corps.

« Général Frossard, commandant le 2me corps.

« Maréchal Lebœuf, commandant le 3me corps.

« Général de Ladmirault, commandant le 4me corps.

« Général Desvaux, commandant provisoirement la garde impériale.

« Général Soleille, commandant l'artillerie de l'armée.

« Général Coffinières de Nordeck, commandant supérieur de Metz.

« Intendant Lebrun, intendant en chef de l'armée.

« Maréchal Bazaine, commandant en chef de l'armée du Rhin. »

—

RUSES DE GUERRE

Dans les *Stratagèmes* de Frontin, dans Quinte-Curce et dans Xénophon, voire dans Flavius Josèphe,

on retrouve la plupart des ruses obsidionales dont font usage aujourd'hui messieurs les Prussiens.

L'une des plus recommandées, et que nos ennemis ne se font pas faute d'employer, c'est la propagation de nouvelles contradictoires, propres à jeter le plus souvent possible l'assiégé de la joie la plus vive dans le plus profond désespoir, et surtout celle qui consiste à jeter la zizanie parmi les défenseurs et les habitants d'une ville investie.

Nous en voyons, pour notre part, un exemple frappant dans les nouvelles déplorables et les accusations monstrueuses subrepticement mises en circulation par de ténébreux alarmistes qui ne disent point leur nom et qu'on n'a point revus.

Les niais, et Dieu sait si l'espèce en est rare, colportent ce bruit qui croît en changeant de bouche, et d'un simple chuchotement devient une rumeur terrible...

Il ne va à rien moins qu'à accuser l'armée, en la personne du chef qui la commande, d'être sur le point d'aller, de concert avec les Prussiens, *rétablir l'ordre* en France, c'est-à-dire le régime impérial et la dynastie napoléonienne.

Il faut avoir, en vérité, une piètre idée de notre perspicacité pour s'imaginer que nous donnerons dans de pareils panneaux.

Quoi! l'on voudrait que cette armée, qui vient de s'immortaliser dans de véritables combats de géants, qui vient de prodiguer son sang pour la patrie, déchirât de gaieté de cœur une si belle page de son histoire, afin d'aller rétablir, par la violence, et sans attendre que le pays ait exprimé sa volonté souveraine, un pouvoir tombé sous le poids de ses fautes, pour n'en pas dire davantage.

On voudrait que ces glorieux drapeaux noircis de poudre et déchirés par les balles fussent souillés dans l'onde fangeuse des ruisseaux, et que le peuple ameuté pût jeter à la face de nos braves soldats cette sanglante injure : « Vous n'êtes donc bons qu'à massacrer vos frères? »

Soit, répondront les entêtés, peut-être n'est-ce point là l'opinion de l'armée, mais c'est à tout le moins celle de ses chefs, titulaires d'emplois largement rétribués, lesquels doivent prendre fin avec le régime déchu.

L'objection, pour spécieuse qu'elle soit, ne doit pas avoir grande valeur aux yeux des hommes sérieux. En effet, quelle république serait assez peu soucieuse de son honneur pour ne point tenir compte des services rendus! Quelle monarchie serait assez osée pour récompenser ouvertement la trahison?

Vous voudriez qu'un homme revêtu de la plus haute dignité militaire, admiré pour ses rares talents, ayant en main tout ou partie des destinées de la France, allât prostituer son nom et ternir sa mémoire pour remplir pendant un instant le rôle d'un Monck à la fois odieux et ridicule?

La triste fin de Dumouriez, le vainqueur de l'Argonne, n'est-elle point faite pour inspirer à ceux qui voudraient l'imiter de sérieuses réflexions?

Et si ce n'était assez des enseignements de l'histoire, quel serait l'homme assez dénué de finesse et de sens politique pour ne point comprendre qu'un fruit trop mûr tombe de lui-même et qu'il y a des restaurations impossibles?

Ne perdons point notre temps en discussions stériles, en craintes puériles; laissons les Prussiens et leurs inventions, et ne pensons qu'à venger nos frères morts et à délivrer notre pays. C'est là notre *delenda Carthago.*

E. A. Spoll.

(*L'Indépendant de la Moselle.*)

—

PROTOCOLE DE LA CAPITULATION DE METZ

Entre les soussignés, le chef d'état-major général de l'armée française sous Metz, et le chef de l'état-

major de l'armée prussienne devant Metz, tous deux munis des pleins pouvoirs de Son Excellence le maréchal Bazaine, commandant en chef, et du général en chef Son Altesse Royale le prince Frédéric-Charles de Prusse,

La convention suivante a été conclue :

ART. 1er. L'armée française placée sous les ordres du maréchal Bazaine est prisonnière de guerre.

ART. 2. La forteresse et la ville de Metz, avec tous les forts, le matériel de guerre, les approvisionnements de toute espèce et tout ce qui est propriété de l'État seront rendus à l'armée prussienne dans l'état où tout cela se trouve au moment de la signature de cette convention.

Samedi, 29 octobre, à midi, les forts de Saint-Quentin, Plappeville, Saint-Julien, Queuleu et Saint-Privat, ainsi que la porte Moselle (route de Strasbourg), seront remis aux troupes prussiennes.

A dix heures du matin de ce même jour, des officiers d'artillerie et du génie, avec quelques sous-officiers, seront admis dans lesdits forts, pour occuper les magasins à poudre et pour éventer les mines.

ART. 3. Les armes, ainsi que tout le matériel de l'armée, consistant en drapeaux, aigles, canons, mitrailleuses, chevaux, caisses de guerre, équipages de

l'armée, munitions, etc., seront laissés, à Metz et dans les forts, à des commissions militaires instituées par M. le maréchal Bazaine, pour être remis immédiatement à des commissaires prussiens. Les troupes, sans armes, seront conduites, rangées d'après leurs régiments ou corps, et en ordre militaire, aux lieux qui sont indiqués pour chaque corps. Les officiers rentreront alors, librement, dans l'intérieur du camp retranché ou à Metz, sous la condition de s'engager sur l'honneur à ne pas quitter la place sans l'ordre du commandant prussien.

Les troupes seront alors conduites par leurs sous-officiers aux emplacements des bivacs. Les soldats conserveront leurs sacs, leurs effets et les objets de campement (tentes, couvertures, marmites, etc.).

Art. 4. Tous les généraux et officiers, ainsi que les employés militaires ayant rang d'officiers, qu engageront leur parole d'honneur par écrit de ne pas porter les armes contre l'Allemagne et de n'agir d'aucune autre manière contre ses intérêts jusqu'à la fin de la guerre actuelle, ne seront pas faits prisonniers de guerre; les officiers et employés qui accepteront cette condition conserveront leurs armes et les objets qui leur appartiennent personnellement.

Pour reconnaître le courage dont ont fait preuve

pendant la durée de la campagne les troupes de l'armée et de la garnison, il est en outre permis aux officiers qui opteront pour la captivité d'emporter avec eux leurs épées ou sabres, ainsi que tout ce qui leur appartient personnellement.

Art. 5. Les médecins militaires sans exception resteront en arrière pour prendre soin des blessés; ils seront traités d'après la convention de Genève; il en sera de même du personnel des hôpitaux.

Art. 6. Des questions de détail concernant principalement les intérêts de la ville sont traités dans un appendice ci-annexé, qui aura la même valeur que le présent protocole.

Art. 7. Tout article qui pourra présenter des doutes sera toujours interprété en faveur de l'armée française.

Fait au château de Frescaty, 27 octobre 1870.

Signé : L. Jarras. — Stiehle.

—

APPENDICE A LA CONVENTION MILITAIRE
EN CE QUI CONCERNE LA VILLE ET LES HABITANTS

Art. 1er. Les employés et les fonctionnaires civils attachés à l'armée ou à la place, qui se trouvent à

Metz, pourront se retirer où ils voudront, en emportant tout ce qui leur appartient.

Art. 2. Personne, soit de la garde nationale, soit parmi les habitants de la ville ou réfugiés dans la ville, ne sera inquiété, à raison de ses opinions politiques ou religieuses, de la part qu'il aura prise à la défense ou des secours qu'il aura fournis à l'armée ou à la garnison.

Art. 3. Les malades et les blessés laissés dans la place recevront tous les soins que leur état comporte.

Art. 4. Les familles que les membres de la garnison laissent à Metz ne seront pas inquiétées et pourront également se retirer librement avec tout ce qui leur appartient, comme les employés civils.

Les meubles et les effets que les membres de la garnison sont obligés de laisser à Metz ne seront ni pillés ni confisqués, mais resteront leur propriété. Ils pourront les faire enlever dans un délai de six mois à partir du rétablissement de la paix ou de leur mise en liberté.

Art. 5. Le commandant de l'armée prussienne prend l'engagement d'empêcher que les habitants ne soient maltraités dans leurs personnes ou dans leurs biens.

On respectera également les biens de toute nature

du département, des communes, des sociétés de commerce ou autres, des corporations civiles ou religieuses, des hospices et des établissements de charité. Il ne sera apporté aucun changement aux droits que les corporations ou sociétés, ainsi que les particuliers, ont à exercer les uns contre les autres, en vertu des lois françaises, au jour de la capitulation.

Art. 6. A cet effet, il est spécifié en particulier que toutes les administrations locales et les sociétés ou corporations mentionnées ci-dessus conserveront les archives, livres et papiers, collections et documents quelconques qui sont en leur possession.

Les notaires, avoués et autres agents ministériels conserveront aussi leurs minutes ou dépôts.

Art. 7. Les archives, livres et papiers appartenant à l'État resteront, en général, dans la place, et, au rétablissement de la paix, tous ceux de ces documents concernant les portions de territoire restituées à la France feront aussi retour à la France.

Les comptes en cours de règlement nécessaires à la justification des comptables ou pouvant donner lieu à des litiges, à des revendications de la part de tiers, resteront entre les mains des fonctionnaires ou agents qui en ont actuellement la garde, par

exception aux dispositions du paragraphe précédent.

Fait au château de Frescaty, le 27 octobre 1870.

Signé : JARRAS. — STIEHLE.

—

ORDRE GÉNÉRAL N° 12 A L'ARMÉE DU RHIN

Vaincus par la famine, nous sommes contraints de subir les lois de la guerre en nous constituant prisonniers. A diverses époques de notre histoire militaire, de braves troupes, commandées par Masséna, Kléber, Gouvion-Saint-Cyr, ont éprouvé le même sort, qui n'entache en rien l'honneur militaire, quand, comme vous, on a aussi glorieusement accompli son devoir jusqu'à l'extrême limite humaine.

Tout ce qu'il était loyalement possible de faire pour éviter cette fin a été tenté et n'a pu aboutir.

Quant à renouveler un suprême effort pour briser les lignes fortifiées de l'ennemi, malgré votre vaillance et le sacrifice de milliers d'existences qui peuvent encore être utiles à la patrie, il eût été infructueux, par suite de l'armement et des forces écrasantes qui gardent et appuient ces lignes : un désastre en eût été la conséquence.

Soyons dignes dans l'adversité, respectons les

conventions honorables qui ont été stipulées, si nous voulons être respectés comme nous le méritons. Évitons surtout, pour la réputation de cette armée, les actes d'indiscipline, comme la destruction d'armes et de matériel, puisque, d'après les usages militaires, place et armement devront faire retour à la France lorsque la paix sera signée.

En quittant le commandement, je tiens à exprimer aux généraux, officiers et soldats, toute ma reconnaissance pour leur loyal concours, leur brillante valeur dans les combats, leur résignation dans les privations, et c'est le cœur brisé que je me sépare de vous.

Le maréchal de France, commandant en chef,
BAZAINE.

—

La proclamation suivante était affichée à Metz :

Le maire et les membres du conseil municipal à leurs concitoyens.

Chers concitoyens,

Le véritable courage consiste à supporter un malheur sans les agitations qui ne peuvent que l'aggraver.

Celui dont nous sommes tous frappés aujourd'hui

nous atteint sans qu'aucun de nous puisse se reprocher d'avoir un seul jour failli à son devoir.

Ne donnons pas le désolant spectacle de troubles intérieurs et ne fournissons aucun prétexte à des violences ou à des malheurs nouveaux et plus complets encore.

La pensée que cette épreuve ne sera que passagère et que nous, Messins, n'avons assumé dans les faits accomplis aucune part de responsabilité devant le pays et devant l'histoire, doit être, en ce moment, notre consolation.

Nous confions la sécurité commune à la sagesse de la population.

Signé : F. MARÉCHAL, maire; BOULANGÉ, BASTIEN, NOBLAT, BEZANÇON, GOUGEON, BULTINGAIRE, MOISSON, SIMON FAVIER, MARLY, STUREL, GEISLER, PROST, WORMS, COLLIGNON, RÉMOND, PUYPEROUX, général DIDON, SALMON, BOUCHOTTE, GÉHIN, DE BOUTEILLER, BLONDIN, SCHNEIDER.

CIRCULAIRE AUX PRÉFETS DE LA RÉPUBLIQUE

« Tours, samedi 29 octobre.

« Il m'arrive de plusieurs côtés des nouvelles graves, mais sur l'origine desquelles, malgré mes

actives recherches, je n'ai aucun renseignement officiel.

« Le bruit de la capitulation de Metz circule. Il est bon que vous ayez la pensée du gouvernement sur l'annonce d'un pareil désastre. Un tel événement ne pourrait être que le résultat d'un crime dont les auteurs devront être mis hors la loi. Je vous tiendrai au courant, mais restez convaincus, quoi qu'il arrive, que nous ne nous laisserons pas abattre par les plus effroyables infortunes, et que, par ce temps de capitulations scélérates, s'il est une chose qui ne peut ni ne doit capituler, c'est la République française. »

—

PROCLAMATION AUX FRANÇAIS

« Tours, 9 novembre.

« Français,

« Élevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la patrie ; il dépend encore de nous de lasser la mauvaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr et dont le courage s'exalte au sein même des catastrophes.

« METZ A CAPITULÉ !!! Le général sur qui la France

comptait, même après l'expédition du Mexique, vient d'enlever à la patrie en danger plus de cent mille de ses défenseurs.

« Bazaine a trahi, il s'est fait l'agent de l'homme de Sedan, le complice de l'envahisseur, et, au mépris de l'honneur de l'armée dont il avait la garde, il a livré, sans même essayer un suprême effort, 120,000 combattants, 20,000 blessés, ses fusils, ses canons, ses drapeaux et la plus forte citadelle de la France, METZ VIERGE, jusqu'à lui, des souillures de l'étranger.

« Un tel crime est au-dessus même des châtiments de la justice; et maintenant, Français, mesurez la profondeur de l'abîme où vous a précipités l'empire. Vingt ans la France a subi ce pouvoir corrupteur qui tarissait en elle toutes les sources de la grandeur et de la vie.

« L'armée de la France, dépouillée de son caractère national, devenue, sans le savoir, un instrument de règne et de servitude, est engloutie, malgré l'héroïsme des soldats, par la trahison des chefs, dans les désastres de la patrie; en moins de deux mois, deux cent vingt mille hommes ont été livrés à l'ennemi; sinistre épilogue du coup de main militaire de décembre! Il est temps de nous relever, et c'est sous l'égide de la

République que nous sommes décidés à ne laisser capituler ni au dedans ni au dehors, de puiser dans l'extrémité de nos malheurs le rajeunissement de notre moralité, de notre virilité politique et sociale.

« Oui, quelle que soit l'étendue du désastre, il ne nous trouve ni consternés ni hésitants; nous sommes prêts aux derniers sacrifices, et, en face d'ennemis que tout favorise, nous jurons de ne jamais nous rendre; tant qu'il restera un pouce du sol sacré sous nos semelles, nous tiendrons haut et ferme le glorieux drapeau de la République française.

« Notre cause est celle de la justice et du droit.

« L'Europe le voit, l'Europe le sent; devant tant de malheurs immérités, spontanément, sans avoir reçu de nous ni invitation ni adhésion, elle s'est émue, elle s'agite.

« Pas d'illusions; ne nous laissons ni alanguir ni énerver, et prouvons par des actes que nous voulons, que nous pouvons tenir de nous-mêmes l'honneur, l'indépendance, l'intégrité, tout ce qui fait la patrie libre et fière.

« VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE UNE, INDIVISIBLE !

« Les membres du gouvernement,

« *Signé :* CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN, GAMBETTA. »

PROCLAMATION A L'ARMÉE
APRÈS LA CAPITULATION DE METZ

« Soldats !

« Vous avez été trahis, mais non déshonorés. Depuis trois mois, la fortune trompe votre héroïsme. Vous savez aujourd'hui à quels désastres l'ineptie et la trahison peuvent conduire les plus vaillantes armées.

« Débarrassés de chefs indignes de vous et de la France, êtes-vous prêts, sous la conduite de chefs qui méritent votre confiance, à laver dans le sang des envahisseurs l'outrage infligé au vieux nom français ?

« En avant ! vous ne lutterez plus pour l'intérêt ou les caprices d'un despote ; vous combattrez pour le salut même de la patrie, pour vos foyers incendiés, pour vos familles outragées, pour la France, notre mère à tous, livrée aux fureurs d'un implacable ennemi. Guerre sainte et nationale, mission sublime pour le succès de laquelle il faut, sans jamais regarder en arrière, nous sacrifier tous et tout entiers !

« D'indignes citoyens ont osé dire que l'armée avait été rendue solidaire de l'infamie de son chef. Honte à ces calomniateurs, qui, fidèles au système

des Bonaparte, cherchent à séparer l'armée du peuple, les soldats de la République!

« Non! non! j'ai flétri, comme je le devais, la trahison de Sedan et le crime de Metz, et je vous appelle à venger votre propre honneur, qui est celui de la France!

« Vos frères d'armes de l'armée du Rhin ont déjà protesté contre ce lâche attentat, et retiré avec horreur leurs mains de cette capitulation maudite.

« A vous de relever le drapeau de la France qui, dans l'espace de quatorze siècles, n'a jamais subi pareille flétrissure.

« Le dernier Bonaparte et ses séides pouvaient seuls amonceler sur nous tant de honte en si peu de jours! Vous nous ramènerez la victoire; mais sachez la mériter par la pratique des vertus républicaines, le respect de la discipline, l'austérité de la vie, le mépris de la mort. Ayez toujours présente l'image de la patrie en péril; n'oubliez jamais que faiblir devant l'ennemi, à l'heure où nous sommes, c'est commettre un parricide et en mériter le châtiment.

« Mais le temps des défaillances est passé, c'est fini des trahisons! Les destinées du pays vous sont confiées, car vous êtes la jeunesse française, l'espoir armé de la patrie : vous vaincrez! et après avoir

rendu à la France son rang dans le monde, vous resterez les citoyens d'une république paisible, libre et respectée.

« Vive la France !

« Vive la République !

« Le membre du gouvernement, ministre de l'intérieur et de la guerre,

« LÉON GAMBETTA. »

—

UNE VOIX DE L'ARMÉE DE METZ

Sous ce titre, l'*Étoile belge* publie la lettre suivante qui lui est adressée par le général commandant la 2me division du 7me corps devant Metz. Elle contient des révélations de haut intérêt sur les faits qui ont précédé la capitulation, et fait nettement ressortir le rôle qu'ont joué dans ce lamentable drame les maréchaux dépositaires de l'honneur des armées françaises.

6me *corps*. — 2me *division militaire*. — *Cabinet*.

« Trèves, le 4 octobre 1870.

« Plusieurs journaux belges et français ont produit sur la capitulation de Metz des articles inexacts pour l'honneur de l'armée française et des généraux en

sous-ordre. Il est indispensable que l'Europe sache que, dans aucune circonstance, les généraux commandant les divisions et les brigades de l'armée de Metz n'ont été consultés. Chaque fois que les commandants de corps d'armée les ont réunis, c'était, non pour leur demander leur avis, mais pour les informer des faits accomplis. Il faut donc que la responsabilité tout entière des fautes commises retombe sur le général en chef et les chefs des corps d'armée ci-dessous désignés : Bazaine, général en chef ; — Canrobert, commandant le 6me corps ; — Lebœuf, le 3me corps ; — Ladmirault, le 4me ; — Frossard, le 2me, et Desvaux la garde, en remplacement de Bourbaki.

« Le 8 octobre, par ordre du général en chef, les commandants des corps d'armée réunirent chez eux les généraux de division, afin de les informer qu'il ne restait plus à l'armée que pour huit jours de vivres, en réduisant la ration d'un tiers, et que la ville de Metz en avait tout au plus pour une dizaine de jours; qu'il fallait prendre un parti avant l'épuisement total de nos provisions de bouche ; quant à nos munitions de guerre, l'artillerie avait encore assez de projectiles et l'infanterie une quantité suffisante de cartouches pour livrer une bataille.

« Afin de ne pas m'écarter de l'exacte vérité, je m'abstiens de parler des autres corps d'armée; je citerai seulement, mot pour mot, tout ce qui a été dit et fait dans le 5me corps, auquel j'ai l'honneur d'appartenir. M. le maréchal Canrobert, après nous avoir lu la lettre du général en chef faisant connaître la triste situation dans laquelle se trouvaient l'armée et la ville de Metz, se retira en nous priant de tenir conseil sur la conduite que les circonstances nous dictaient. Le 6me corps d'armée était composé de quatre divisions d'infanterie et une de cavalerie, commandées par MM. les généraux Tixier, Bisson, La Font de Villiers, Levassor, Sorval et du Barrail. Bien qu'ils n'eussent jamais été consultés jusqu'alors, pour les opérations militaires qui avaient amené cette fâcheuse situation, dans l'intérêt de l'armée, les généraux de division du 6me corps consentirent à proposer la capitulation suivante :

« N'ayant plus de vivres, l'armée de Metz consen-
« tirait à capituler, à condition qu'elle rentrerait en
« France avec drapeaux, armes et bagages, pour se
« retirer dans une des villes du Midi, s'engageant à
« ne pas servir contre la Prusse pendant le reste de
« la campagne; que la ville de Metz serait libre de
« continuer sa défense. Si ces conditions n'étaient

« pas acceptées par l'ennemi, nous étions résolus à
« poursuivre un passage, les armes à la main, et à
« nous faire tous tuer plutôt que de nous rendre. »

« Ce procès-verbal, signé par les cinq généraux commandant les divisions du 6me corps, fut remis au maréchal Canrobert, avec prière de le transmettre au maréchal Bazaine, commandant en chef. Bien résolu à ne pas accepter la moindre condition humiliante, j'adressai, le lendemain, une proposition au maréchal Canrobert, en le priant de la communiquer au maréchal commandant en chef.

« Je demandais qu'on formât une avant-garde composée de bataillons de chasseurs à pied au nombre de six, et des compagnies d'éclaireurs de tous les corps d'armée, ce qui faisait un total de 10,000 hommes. Si l'on voulait me confier le commandement, je me chargeais d'ouvrir un passage à l'armée en m'emparant des hauteurs boisées qui vont presque jusqu'à Thionville, en longeant la rive gauche de la Moselle; par ce moyen nous tournions les batteries ennemies établies à Saulny, Norroy, Bellevue, Fèves et Semécourt.

« L'armée pouvait, passant au-dessus des bois, éviter l'artillerie placée sur la rive droite de la rivière, et, protégée par mes troupes, n'aurait eu à se défendre

qu'à l'arrière-garde. Culbutant devant nous les faibles lignes que les Prussiens avaient dans la vallée, nous pouvions dans la journée gagner Thionville et de là nous diriger sur Mézières en longeant la frontière, au pis aller nous jeter dans le Luxembourg. Malheureusement, ma proposition resta sans effet, et Son Excellence ne daigna pas me répondre.

« Le 11, nous apprîmes que le général Boyer, désigné par le commandant en chef pour traiter de la capitulation, était parti pour Versailles.

« Le 18, le maréchal Canrobert me fit appeler à sept heures du matin; il feignit de ne pas connaître les nouvelles apportées dans la nuit par le général Boyer; il m'interrogea longuement sur mon opinion en cas de refus de l'ennemi d'accepter des conditions honorables. Je lui répondis que le seul parti à prendre était celui que j'avais proposé, c'est-à-dire gagner Thionville par les hauteurs boisées. La conversation en resta là. Le même jour, à deux heures de l'après-midi, les commandants de corps d'armée réunirent les généraux de division, les chefs de service et les chefs de corps, pour les entretenir sur les projets du général en chef et les résultats de la démarche faite par le général Boyer, rentré de la veille au grand quartier général.

« Dans la réunion des généraux de division du 6me corps, le maréchal Canrobert fut excessivement embarrassé dans les détails sur la mission du général Boyer.

« Il parla longuement pour ne rien dire; sa voix tremblait et, après bien des circonlocutions, il finit par nous dire que le roi de Prusse ne voulait pas reconnaître le gouvernement de la défense nationale, mais qu'il traiterait volontiers, et au grand avantage de l'armée française, avec le gouvernement de la régence; qu'en conséquence le général en chef allait de nouveau envoyer le général Boyer pour décider l'impératrice à accepter cette proposition. Le maréchal nous engagea à réunir les officiers pour leur bien faire comprendre la triste position dans laquelle se trouvait l'armée, et leur dit que le seul moyen d'en sortir était d'établir en France le gouvernement de la régence; que pour arriver à ce résultat il n'y avait que quelques jours à attendre, que l'armée serait dirigée avec drapeaux, armes et bagages sur une ville de France où l'on proclamerait le nouveau gouvernement, qu'on comptait sur le dévouement du soldat pour prendre patience encore quelques jours, que faute de pain on augmenterait d'un tiers la ration de viande de cheval. Les officiers acceptèrent la pro-

position du commandant en chef, comme seul moyen de rentrer en France avec les honneurs de la guerre, mais parmi eux pas un n'aurait consenti à imposer le gouvernement à notre pays.

« Le même jour, ordre fut donné de se tenir prêt à partir au premier signal; on donna à tous les états-majors le plan des attaques prussiennes, non pas pour les leur faire connaître dans la prévision d'un assaut, mais pour faire accepter aux officiers ce que l'on voulait d'eux en cherchant à les intimider par la quantité et la force des ouvrages prussiens. Cette mesure était une fourberie de la part du commandant, car, une fois prisonniers, nous pûmes, en passant les lignes, nous rendre un compte exact de la fausseté des plans qui avaient été communiqués.

« Les avant-postes de Ladonchamps et de la ferme Sainte-Agathe, qui occupaient toute la partie de la plaine de la Moselle faisant face à Thionville, furent retirés, les officiers prussiens vinrent serrer la main aux officiers français, se chargèrent de leurs lettres et leur dirent qu'ils partaient pour Mézières; tous les avant-postes furent retirés; on paya aux officiers de tous grades un mois de solde de France, c'est-à-dire solde sans accessoires; on demanda de suite un supplément de proposition pour des récom-

penses; en un mot, on fit tous les préparatifs d'un prochain départ.

Le 24, à cinq heures du soir, le maréchal Canrobert réunit ses généraux de division pour nous annoncer le refus de l'impératrice. Un seul espoir, disait-il, nous restait : le général Changarnier s'était rendu auprès du prince Frédéric-Charles, afin de lui proposer de faire un appel aux anciens généraux de l'Empire. Ceux-ci devaient nommer un gouvernement que nous ferions accepter par la France.

« Lorsque le maréchal eut fini de parler, je lui fis observer que cette démarche était une feinte, la réunion de l'ancienne Chambre étant impossible, la France ne voulant pas plus de ses députés qu'elle ne voulait de la régence; j'ajoutais que l'armée se regardait comme trompée, persuadée qu'elle était de l'autorisation accordée par S. M. le roi de Prusse de sa rentrée en France avec drapeaux, armes et bagages, mais que les généraux en chef, trop compromis pour l'y suivre, songeaient à la livrer à l'ennemi pour se constituer prisonniers avec elle, afin de sauver leur vie et leur fortune.

« Le maréchal Canrobert repoussa l'accusation que je portais contre le général en chef, tout en partageant mon opinion sur l'impossibilité de la démarche tentée

par le général Changarnier. Deux jours après, le maréchal Canrobert nous réunit pour la dernière fois et nous annonça qu'une capitulation acceptée par le général en chef nous constituait prisonniers de guerre, car le prince Frédéric-Charles ne voulait entendre parler d'aucune autre condition.

« Indigné du mépris avec lequel le prince traitait une armée qui l'avait toujours loyalement et vaillamment combattu, je demandai au maréchal à faire un appel à nos troupes pour réunir 10,000 hommes de bonne volonté et marcher à leur tête, non pas pour percer la ligne et nous sauver, mais pour marcher sur Ars, quartier général du prince, m'emparer de ses canons et le voir fuir devant cette armée à laquelle il refusait les honneurs de la guerre.

« Le maréchal me répondit que cela n'améliorerait pas le sort de l'armée et ne ferait que l'aggraver. Toute résistance aux ordres de nos chefs étant impossible, nous dûmes nous soumettre à ces honteuses conditions acceptées par eux. Le lendemain, nous rendîmes nos armes, et le jour suivant nous livrâmes à l'ennemi nos braves soldats dignes d'un meilleur sort.

« Et nous nous constituâmes prisonniers.

« Voilà, Monsieur, où nous a conduits la fourberie des chefs que nous avait donnés l'empereur.

« Mais une dernière infamie devait mettre le comble à ces honteuses menées : le 28, à dix heures du soir, les généraux de division recevaient la lettre confidentielle suivante :

« Général,

« Veuillez donner des ordres pour que les aigles « des régiments d'infanterie de votre division soient « réunies, *ce soir*, dans le logement que vous occu- « pez. Demain matin, à sept heures, elles seront « transportées, par les soins du général commandant « l'artillerie, dans un fourgon fermé, sous l'escorte « d'un officier et de maréchaux-de-logis d'artillerie, à « l'arsenal de Metz ; elles devront être enveloppées « de leurs étuis, et vous préviendrez les chefs de « corps que ces aigles seront brûlées à l'arsenal. Le « directeur de cet établissement les recevra et en dé- « livrera des récépissés aux corps.

Le maréchal de France commandant le 6e corps d'armée.

Par ordre :

Le général chef d'état-major général,

« (*Signé*) : HENRY. »

« C'était un nouveau mensonge, les aigles n'ont

pas été brûlées, mais bien livrées à l'ennemi comme le dernier trophée de notre honte.

Le général commandant la 6e division
du 2e corps d'armée,

« BISSON. »

Dans un rapport que M. de Valcourt fit au gouvernement de la défense nationale, à Tours, la question politique fut posée comme nous venons de la lire dans la lettre de M. le général Bisson, mais ce rapport contenant des détails nouveaux, nous allons en consigner ici les conclusions :

RAPPORT DE M. DE VALCOURT

OFFICIER ATTACHÉ AU GRAND QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DU RHIN.

Nous avons vu que le 29 octobre, quand le citoyen Gambetta lança sa circulaire aux préfets de la république, il avait reçu plusieurs officiers de l'armée de Metz ; parmi eux on citait M. de Valcourt, officier du quartier général de Bazaine, dont un rapport sur la capitulation a depuis été inséré au *Moniteur*. Il doit figurer ici : nous en supprimons seulement la première partie, qui est un exposé des événements militaires depuis l'affaire du 14 août jusqu'à celle du 31 août-1er septembre, à Noisseville, en suite de

laquelle le chef de l'armée du Rhin renonça définitivement à percer les lignes allemandes.

§ 1er. — *Question militaire.*

. . . .

Depuis lors aucune sortie sérieuse n'est venue indiquer, de la part du commandant en chef, la volonté de tirer son armée de la terrible fausse position dans laquelle il l'avait placée; il ne prit pas davantage les mesures nécessaires à un blocus de longue durée; c'est ce que nous allons examiner maintenant, en indiquant la conduite du maréchal depuis que la nouvelle de la capitulation de Sedan et de la révolution du 4 septembre était parvenue jusqu'à lui.

Continuant simplement à examiner le côté militaire de cette étrange situation, nous constaterons que le maréchal Bazaine n'a fait que deux tentatives de sortie depuis le 1er septembre, savoir : le 27 septembre, sur le village de Peltre, sortie qui nous a rapporté 40 têtes de bétail et 200 voitures de fourrages au plus, et le 27 octobre, mouvement stratégique qui consistait à donner plus de liberté à nos mouvements dans la direction de Thionville; un petit château, appartenant à un M. Ladonchamps et portant le nom de son propriétaire, fut pris d'assaut par

nos troupes, et la division de voltigeurs de la garde se porta à deux ou trois cents mètres en avant, enlevant sur son passage la villa de Saint-Rémy et s'arrêtant *par ordre* sur le bord du ruisseau des Tapes. Deux régiments de cette division avaient ordre, en effet, d'atteindre ce petit cours d'eau et de s'y maintenir jusqu'à cinq heures et demie, puis de faire retraite d'eux-mêmes à cette heure-là.

A peine 17,000 ou 18,000 hommes prirent part à cet engagement, qui ne pourra jamais être expliqué comme une tentative sérieuse de percer les lignes prussiennes.

Du reste, le commandant en chef semblait avoir à tâche de prouver aux soldats l'inutilité de leurs efforts. Le 17 octobre, une note officielle parut dans les journaux de Metz, indiquant la force des troupes prussiennes cernant le camp retranché, insistant sur ce fait que trois lignes d'ennemis redoutables étaient appuyées par de formidables batteries et par des réserves nombreuses et aguerries, paraissant, en un mot, vouloir établir aux yeux de chaque officier ou soldat français l'impossibilité dans laquelle se trouvait le maréchal d'exécuter un mouvement libérateur.

Déjà, au commencement du même mois d'octobre, et particulièrement après le 7 octobre, des bruits de

capitulation coururent l'armée. Tout ce qu'elle contenait d'ardent et de courageux regimba violemment sous une si honteuse supposition; les journaux, quoique sous une censure sévère, publièrent diverses protestations signées en toutes lettres par des officiers estimés; les citoyens de Metz jetèrent les hauts cris, et le mot de trahison passa de l'un à l'autre comme une traînée de poudre.

Un fait capital semblait, en effet, indiquer chez le maréchal la pensée de hâter une capitulation qu'il regardait sans doute comme plutôt utile à ses projets politiques personnels. Jamais les intendants attachés à l'armée n'avaient pu obtenir la réduction des rations en vivres et fourrages. Presque jusqu'à la fin des ressources en fourrages et avoines, les chevaux reçurent la ration réglementaire, et, quant aux hommes et à leur nourriture, ce ne fut qu'en employant vis-à-vis du maréchal une véritable violence de langage que l'on put obtenir des réductions successives. L'administration de l'intendance a déposé chez un notaire de Metz les minutes de toutes les dépêches adressées par elle au commandant en chef, relativement à la réduction des rations. Elle compte ainsi mettre sa conduite à l'abri des reproches si graves de négligence ou de mauvaise gestion.

Il y avait déjà plusieurs semaines que les ressources de la ville et de la garnison alimentaient les divers corps de l'armée, lorsque le maréchal consentit pour la première fois à diminuer la ration de pain, 750 à 700 grammes, et encore recommanda-t-il aux agents supérieurs de l'intendance de ne point parler de cette réduction et de faire pétrir des pains d'une farine inférieure en cachant aux hommes le fait d'une diminution dans leurs rations. Peu de jours plus tard, nouvelles supplications de l'intendance; cette fois, diminution officiellement annoncée : 500 gr. de pain. Huit jours après, 300 gr. seulement par homme et par jour. Ce dernier pain fut pétri avec une farine toute spéciale, faite de tout ce que contient le blé brut : pellicules, son et farine. Il était amer et coriace, et avait une couleur et une odeur répugnantes. Toutefois, il fut accepté avec bonheur par les hommes, jusqu'à ce que, le 19 octobre, toute distribution de pain fut supprimée. Le biscuit ne fut pas davantage distribué. A cette même date, les hommes étaient censés avoir dans leur sac quatre rations de biscuit de réserve, et l'ordre général du 19 leur prescrivait de consommer ces rations du 19 au 23. Il va de soi que la plupart des hommes avaient depuis longtemps consommé ce biscuit, dont la majeure partie, restant

des campagnes de Chine et même d'Italie, était, dès la distribution, dans un état presque complet de moisissure.

Le sel manquait depuis le 15 septembre; la viande distribuée consistait, depuis le 1er septembre, exclusivement en cheval, et la ration avait toujours augmenté au fur et à mesure de la disparition du pain. En outre, comme il mourait dans les derniers temps trois cents chevaux de plus qu'on n'en abattait, les soldats ne se faisaient pas faute de dépecer les moins maigres, au risque de contracter, en mangeant cette viande malsaine, les plus effroyables maladies.

Pour achever la partie militaire de ce navrant récit, nous dirons que le maréchal Bazaine ne manquait point de munitions de guerre. Des tableaux faits dans les bureaux du commandant général de l'artillerie de l'armée (général Soleille), tableaux que nous avons eus sous les yeux, accusent, au 20 septembre, 9 millions de cartouches pour chassepots, 498 bouches à feu munies de 150,000 coups. Or, depuis le commencement de la campagne, les 2me, 3me, 4me et 6me corps d'armée de la garde réunis n'ont brûlé que 3,500,000 cartouches et n'ont tiré que 80,000 coups de canon; c'est dire que le maréchal avait en sa possession des éléments plus que suffisants pour tenter

une sortie vigoureuse qui eût décidé du sort de son armée, et, en quelque point sans doute, de la destinée de la France.

Un dernier fait établit d'une façon encore plus précise, s'il est possible, la décision prise dès longtemps par le maréchal de ne faire servir l'armée du Rhin qu'à l'exécution de ses projets personnels : le 22 octobre, le général de Cissey, du 3me corps d'armée, apprenant que la deuxième mission du général Boyer avait complétement échoué et que le roi Guillaume était décidé à n'accorder à l'armée de Metz aucunes conditions favorables, a nettement proposé au maréchal Bazaine un plan qui consistait à réunir les ressources de la ville et de l'armée, d'organiser dans les habitations de Metz et de la banlieue des perquisitions de vivres, *ce qui n'avait point été fait jusqu'alors*, et après trois ou quatre jours de préparatifs, d'atteler aux canons le plus de chevaux vigoureux que les propriétaires de Metz et des environs pourraient fournir et de marcher en avant, coûte que coûte, plaçant dans le sac de chaque soldat 180 cartouches et quatre jours de vivres en cheval fumé, en café et en pain. Ce plan si patriotique et si certainement praticable fut formellement écarté par le maréchal, qui allégua, pour couvrir sa responsabilité, l'opinion

du conseil des maréchaux, unanimement contraire à un tel projet.

§ 2. — *Question politique.*

La conduite du maréchal Bazaine, si difficile à expliquer si l'on tente de l'interpréter en suivant les règles de la logique honnête, est, au contraire, de la plus entière limpidité si on l'examine au point de vue de l'intérêt personnel. Bazaine, caractère essentiellement ambitieux et encore plus faux, si cela est possible, cherchait depuis le 18 août à faire jouer à son armée un rôle politique en France. Persuadé qu'il tenait cette armée tout entière dans sa main, et que le brillant courage dont il faisait parade à chaque combat la lui attacherait tous les jours davantage, il combina ses plans de telle sorte qu'il pût avoir toujours à sa disposition un corps de troupes fortement constitué, dont la pression fût irrésistible et pût décider de l'avenir de la France.

Le désastre de Sedan ne fit que le fortifier dans cette pensée. Aussi se garda-t-il bien de reconnaître par un acte quelconque le gouvernement de la défense nationale, et n'annonça-t-il à ses troupes la captivité de l'empereur et la formation d'un nouveau pouvoir que comme un bruit peu digne de foi qui parcourait

la presse allemande. Son ordre général du 15 septembre commençait, en effet, ainsi :

« Les journaux allemands parvenus au grand quartier général nous disent que.... »

Après avoir nommé les membres de ce gouvernement dont, à son dire, la rumeur publique en Allemagne s'occupait, il encourageait ses soldats, en quelques mots maladroitement et incorrectement tournés, à l'union la plus parfaite et à une résignation de plus en plus complète au sort qu'il leur destinait.

Le temps marchait, et ce n'est guère que vers le commencement d'octobre que la voix publique se prononça énergiquement contre Bazaine et se mit à citer tout haut des faits indiquant chez lui une pensée de restauration bonapartiste.

Dès cette époque, dans l'armée même, un comité de défense à outrance s'était formé. Ce comité, admirablement bien renseigné, et gagnant chaque jour du terrain parmi les officiers subalternes et supérieurs, avait, dès le 12 octobre, la certitude qu'une capitulation allait être signée par Bazaine et entraînerait la reddition de l'armée et de la ville. Le maréchal Canrobert, pessimiste par excellence, s'en était ouvert aux officiers de son état-major, les engageant à faire tous leurs préparatifs pour aller faire un séjour de

quelques semaines en Allemagne, à la suite duquel séjour, ajoutait le commandant du 6me corps, « nous rentrerons en France, replacerons le petit prince sur le trône, et rétablirons, de gré ou de force, la dynastie des Bonaparte à la tête des affaires du pays. »

Le comité de la défense chercha alors dans Metz quelques citoyens dévoués, qui acceptassent le rôle de délégués de fait du gouvernement de la défense nationale. Ces citoyens préparèrent des mandats d'arrêt contre Bazaine, Lebœuf et Frossard, nommèrent le général Ladmirault, l'idole de l'armée entière, commandant en chef des troupes soulevées, et donnèrent ordre à plusieurs officiers d'état-major du génie de combiner un plan stratégique qui pût réunir en quelques heures autour de Metz les régiments rebelles à toute pensée de capitulation. Les officiers interrogés répondirent d'un chiffre de 20,000 hommes résolus, et la question de l'action immédiate ou de l'action postérieure à l'acte de capitulation s'agita entre les membres du comité.

Craignant d'effrayer beaucoup d'officiers dévoués aux idées de discipline aveugle, et qui ne désiraient se mettre en avant que lorsque la reddition les aurait déliés de toute obligation vis-à-vis de leurs supérieurs, le comité décida à la majorité que le mot

d'ordre ne serait envoyé aux troupes conjurées qu'au moment où la capitulation serait un fait accompli. A cette heure-là même, chacun des régiments décidés à marcher devait se diriger sur un point désigné à l'avance et se mettre à la disposition des chefs nouveaux que le gouvernement provisoire placerait à leur tête, aux lieu et place des récalcitrants.

Après avoir excité un grand enthousiasme dans l'armée, ce noble projet vit peu à peu l'immense majorité de ses adhérents l'abandonner, et il n'en eut bientôt qu'un si petit nombre que, dès le 17, les chefs du parti de la défense à outrance se séparèrent la mort dans l'âme, reconnaissant l'inanité de leurs efforts et déplorant la démoralisation sans nom dont semblait être possédée l'armée entière, des généraux aux soldats.

L'oisiveté absolue dans laquelle Bazaine laissa la majeure partie de ses troupes, depuis les engagements du 31 août au 1er septembre, avait amené peu à peu dans les camps un dévergondage inouï. Les filles de joie se promenaient impunément parmi les bivacs, au bras d'officiers à demi pris de vin. A peine si quelque rare punition disciplinaire venait frapper les officiers coupables de si honteux excès.

Ceci est un des faits entre mille, servant à établir

jusqu'où s'était peu à peu abaissé l'esprit général de cette glorieuse armée.

« Vers le 11 octobre, c'est-à-dire à l'époque même où cette conjuration semblait réunir le plus de chances de succès, un jeune officier de l'armée publia, sous un nom supposé, une brochure violente, traitant longuement de la conduite impériale et indiquant, aux habitants de Metz et à l'armée, le danger que couraient leur liberté et leur honneur. La brochure fut supprimée, les formes brisées, et l'éditeur activement recherché. Vers le 16, deux officiers du génie, membres du Comité dont il est parlé ci-dessus, MM. les capitaines Boyenval et Rossel, furent conduits chez le maréchal, et, après un sévère interrogatoire, le premier d'entre eux, qui s'était exprimé sur la situation avec une franchise pleine de dignité, fut conduit par les mains de la gendarmerie dans l'intérieur du fort Saint-Quentin, pour y être gardé à vue.

« La conduite réactionnaire du maréchal s'affichait depuis le 10 octobre sans aucune retenue; c'étaient des phrases entières supprimées aux journaux de la ville, phrases qui appelaient précisément les citoyens, les soldats, à la lutte à outrance, et criaient haine contre la capitulation; c'étaient des agents sans nombre, envoyés par les camps, et par-

lant aux soldats de reddition et de repos; c'étaient des notes officielles, énumérant les capitulations honorables de tous les temps, et en particulier celles de Toul et de Versailles. Enfin, c'étaient surtout ces allées et venues des généraux comme Boyer et autres, partant pour des destinations plus ou moins inconnues, dont ils revenaient ou ne revenaient pas.

« Lundi 17, le général Boyer était de retour au Ban-Saint-Martin; le lendemain matin, au conseil des maréchaux, il annonça officiellement que, non-seulement Orléans, mais encore Tours, Chatellerault, Bourges, Saint-Étienne, Rouen, Le Havre et Lille étaient entre les mains des Prussiens; qu'aucun vestige de gouvernement n'existait plus en France; que, dans toutes les villes importantes, les émeutes les plus effroyables existaient en permanence; qu'entre autres, Lille et Rouen, saccagées par les socialistes, avaient appelé une garnison prussienne, et qu'enfin il importait au salut de la France que l'empereur ou l'impératrice-régente conclussent la paix avec le roi Guillaume consentant, et qu'à la suite de cette paix l'armée du Rhin se dirigeât vers l'intérieur du pays, pour rétablir l'ordre gravement compromis et réinstaller partout le régime impérial et ses serviteurs.

« A la suite de ces explications qu'il ne fut nullement recommandé aux chefs de corps de garder secrètes, le conseil de guerre déclara qu'il y avait lieu de faire part aux troupes de cet état de choses, et de leur faire pressentir, comme prochain, un arrangement entre les deux armées.

« Dès le 20 octobre, en effet, un ordre du jour fut lu aux officiers, leur annonçant qu'un traité de paix allait être conclu entre la France et la Prusse; que l'impératrice-régente allait être rétablie et viendrait rejoindre l'armée avec son fils; qu'enfin l'armée elle-même serait dirigée vers les villes rebelles, les soumettrait et protégerait, à Toulouse, la réunion des anciennes Chambres, et que ces Chambres ratifieraient le traité de paix conclu avec les Prussiens, traité dont les conditions ne furent, on le comprend, nullement communiquées aux soldats.

« Malheureusement pour le plan de Bazaine, l'adhésion du gouvernement du roi Guillaume n'était point aussi certaine qu'on l'avait cru d'abord. Bazaine voulant rendre l'armée et non la place, sur laquelle il n'avait qu'un pouvoir restreint, puisque le général Coffinières en était le commandant supérieur, le prince Frédéric-Charles déclara, en fin de compte, se refuser à tout arrangement sur de telles bases, et ne vouloir

que d'une double capitulation, comprenant à la fois l'armée du Rhin, 110,000 hommes prêts à marcher au combat, et la ville et forteresse de Metz.

« C'est le 21 qu'arriva la nouvelle de la rupture des pourparlers; le lendemain matin, le maréchal Bazaine tentait *pour la première fois* de correspondre avec le gouvernement de la défense nationale, dont il n'avait jusqu'alors jamais reconnu l'existence. La dépêche chiffrée qu'il a expédiée, et qui est parvenue au ministère de la guerre par les mains de deux officiers de l'état-major général, était conçue dans un chiffre inconnu aux divers départements de l'administration publique. Par un hasard étrange, sinon par une combinaison machiavélique du maréchal, le chiffre qui avait été employé fut reconnu pour être le chiffre dit impérial, dont la clef ne se trouve qu'entre les mains de l'empereur ou celle de ses anciens ministres. Cette seule communication de Bazaine doit donc être considérée comme non avenue, et il reste acquis à la cause que le maréchal a, dès le 14 septembre, connu et répudié le gouvernement de la défense nationale, et que tous les actes de sa conduite politique et militaire, depuis cette époque jusqu'à maintenant, sont ceux d'un indigne serviteur, sinon d'un traître à la patrie.

« Le 15 octobre, le général Coffinières, poussé par la municipalité et la garde nationale de Metz, reconnut, par une lettre affichée partout, l'existence du gouvernement de la défense nationale, et annonça en même temps aux habitants de la forteresse l'épuisement subit des denrées alimentaires.

« Par un écrit également rendu public, le conseil municipal, à l'unanimité, déclara repousser toute complicité dans l'acte d'incroyable légèreté, pour ne pas dire de honteuse trahison, par lequel le général commandant supérieur de leur ville avait dissipé les ressources de la ville de Metz, pour en nourrir l'armée campée hors des murs.

« Pour résumer la conduite du général Bazaine dans les deux mois et demi qui se sont écoulés entre la bataille du 18 août (Saint-Privat) et maintenant, nous dirons, en nous appuyant sur les faits cités plus haut :

« 1° Que le maréchal n'a jamais tenté, depuis le 18 août, une sortie sérieuse, et que ses essais d'attaque des lignes prussiennes n'ont été faits que pour lui servir plus tard d'excuses aux yeux de son pays et de l'histoire ;

« 2° Que le maréchal ne voulait point tenter un effort suprême qui aurait, même en cas de succès, grande-

ment désorganisé sa splendide armée et ne lui aurait plus permis à lui, commandant en chef de l'armée du Rhin, d'être l'arbitre des destinées politiques de la France ;

« 3° Ces mêmes considérations expliquent pourquoi le maréchal n'a jamais consenti à reconnaître le gouvernement de la défense nationale, et a cherché jusqu'aux derniers moments à rassembler les restes de la puissance bonapartiste, dans le but de refaire un troisième empire ;

« 4° Une fois convaincu qu'il ne pourrait amener la France et les Prussiens tout à la fois à des idées de restauration des Bonaparte, qu'en ajoutant le désastre de la capitulation de l'armée de Metz et de la ville elle-même à tous les malheurs qui pèsent déjà sur notre pauvre pays, le maréchal a pris à tâche de hâter le moment de la reddition.

« Pour ce faire, il s'est refusé à diminuer à temps les rations de fourrages, laissant ainsi subitement les 25,000 chevaux composant sa cavalerie et traînant son artillerie sans aucune denrée alimentaire, au lieu de faire durer le plus longtemps possible les ressources qu'il avait entre les mains au 1er septembre, date de sa dernière grande sortie.

« De même, il n'a consenti à amoindrir les rations



des vivres qu'après de longs délais et alors que cette mesure n'avait plus qu'une utilité minime, puisqu'elle ne pouvait être exercée que sur une quantité peu considérable d'approvisionnements.

Bref, en tous points, le maréchal Bazaine n'a agi que dans un seul but, être et rester maître de la situation politique en France, et, croyant pouvoir se servir des Prussiens pour l'aider dans l'exécution de ses projets ambitieux, *il leur a livré sciemment* la ville et forteresse de Metz, ainsi que l'armée française de 110,000 hommes, campée dans l'enceinte retranchée.

E. DE VALCOURT,
Officier attaché au grand quartier général
de l'armée du Rhin.

Que répond M. le maréchal Bazaine à tous ces chefs d'accusations? Faisant mine de ne pas comprendre, il défend l'armée qu'on n'accuse pas, au lieu de se défendre lui-même :

Cassel, 2 novembre 1870.

Monsieur le directeur du *Nord*.

En arrivant à Cassel où nous sommes internés par l'ordre de l'autorité militaire prussienne, j'ai lu votre *Bulletin* (partie politique) du 1er novembre, sur la convention militaire de Metz et la proclamation aux

Français de M. Gambetta. Vous avez raison, l'armée n'eût pas suivi un traître, et pour toute réponse à cette élucubration mensongère, afin de continuer à égarer l'opinion publique, je vous envoie l'ordre du jour adressé à l'armée après les décisions prises à l'unanimité par les conseils de guerre des 26 et 28 octobre au matin :

« Vaincus par la famine, nous sommes contraints de subir les lois de la guerre en nous constituant prisonniers. A diverses époques de notre histoire militaire, de braves troupes, commandées par Masséna, Kléber, Gouvion Saint-Cyr, ont éprouvé le même sort, qui n'entache en rien l'honneur militaire, quand, comme vous, on a aussi glorieusement accompli son devoir jusqu'à l'extrême limite humaine.

« Tout ce qu'il était loyalement possible de faire pour éviter cette fin a été tenté et n'a pu aboutir.

« Quant à renouveler un suprême effort pour briser les lignes fortifiées de l'ennemi, malgré notre vaillance et le sacrifice de milliers d'existences qui peuvent encore être utiles à la patrie, il eût été infructueux, par suite de l'armement et des forces écrasantes qui gardent et appuient ces lignes : un désastre en eût été la conséquence.

« Soyons dignes dans l'adversité, respectons les conventions honorables qui ont été stipulées, si nous voulons être respectés comme nous le méritons. Évi-

tons surtout, pour la réputation de cette armée, les actes d'indiscipline comme la destruction d'armes et de matériel, puisque, d'après les usages militaires, places et armements devront faire retour à la France, lorsque la paix sera signée.

« En quittant le commandement, je tiens à exprimer aux généraux, officiers et soldats, toute ma reconnaissance pour leur loyal concours, leur brillante valeur dans les combats, leur résignation dans les privations, et c'est le cœur brisé que je me sépare de vous. »

Le délégué du gouvernement de la défense nationale ne semble pas avoir conscience de ses expressions ni de la situation de l'armée de Metz, en stigmatisant la conduite du chef de cette armée qui, pendant près de trois mois, a lutté contre des forces presque doubles dont les effectifs étaient toujours tenus au complet, tandis qu'elle ne recevait même pas une communication de ce gouvernement, malgré les tentatives faites pour se mettre en relation. Pendant cette campagne de trois mois, l'armée de Metz a eu un maréchal et vingt-quatre généraux, deux mille cent quarante officiers et quarante-deux mille trois cent cinquante soldats atteints par le feu de l'ennemi.

Se faisant respecter dans tous les combats qu'elle a livrés, une pareille armée ne pouvait être composée ni de traîtres, ni de lâches. La famine, les intempé-

ries ont fait seules tomber les armes des mains des soixante-cinq mille combattants réels qui restaient (l'artillerie n'ayant plus d'attelages et la cavalerie étant démontée), et cela après avoir mangé la plus grande partie des chevaux et fouillé la terre dans toutes les directions pour y trouver rarement un faible allégement à ses privations.

Sans son énergie et son patriotisme, elle aurait dû succomber dans la première quinzaine d'octobre, époque à laquelle les vivres étaient déjà réduits par jour à trois cents grammes de mauvais pain. Ajoutez à ce sombre tableau plus de vingt mille malades ou blessés sur le point de manquer de médicaments, et une pluie torrentielle depuis près de quinze jours, inondant les camps et ne permettant pas aux hommes de se reposer, car ils n'avaient d'autre abri que leurs petites tentes.

La France a toujours été trompée sur notre situation qui a été constamment critique. Pourquoi? je l'ignore, et la vérité finira par se faire jour. Quant à nous, nous avons la conscience d'avoir fait notre devoir en soldat et en patriote.

Recevez etc. *Signé* : BAZAINE.

—

UNE RÉPONSE
AU RAPPORT SOMMAIRE DU MARÉCHAL BAZAINE

Lubeck, 16 décembre 1870.

Monsieur le Directeur,

La brochure justificative que vient de faire paraître M. le maréchal Bazaine ne justifie décidément qu'une seule chose, à savoir : l'accusation de trahison et de forfaiture si justement et si énergiquement lancée de toutes parts contre l'*homme de Metz*.

Dans ce plaidoyer « *pro domo sua* », l'auteur glisse ou se tait sur les principaux griefs formulés à sa charge, par ses victimes indignées, mais il s'attache, par contre (machiavélisme cousu avec du fil blanc), à faire l'éloge de son armée que personne n'a encore, que je sache, songé à incriminer.

Cet homme, en vérité, semble ne pas comprendre que c'est précisément parce que l'armée placée sous ses ordres était capable des plus grandes choses, qu'il est d'autant plus coupable de l'avoir délibérément sacrifiée à ses visées ambitieuses et à ses intérêts personnels.

Mais ce n'est pas tout : ce document si évasif et si nébuleux, que je viens de lire et relire plusieurs fois,

fourmille d'inexactitudes préméditées, pour ne pas me servir d'un autre mot.

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de rétablir dans toute leur intégrale vérité quelques-uns des faits si cavalièrement dénaturés et travestis par une plume intéressée.

« Le 26, les 4me et 6me corps et la garde passèrent « sur la rive droite de la Moselle ; j'avais le projet de « forcer le passage le long de cette rive, mais une « *véritable tempête* nous surprit et rendit inexécutable « dans de bonnes conditions tout mouvement offensif « dans des terrains aussi détrempés. »

Voilà ce que dit Bazaine, — voici la vérité :

Le 26 août, dès le matin, l'armée se trouvait postée pour le combat, en avant et sur tous les côtés du fort Saint-Julien ; l'ennemi envoie quelques obus qui viennent tomber jusque dans notre deuxième ligne ; nous ne ripostons pas, nous ne bougeons pas ; le temps est couvert, mais il ne pleut pas ; ce n'est que bien plus tard, et alors que nous étions depuis de longues heures à nous morfondre dans une incompréhensible et écœurante inaction, que survient — non pas une *véritable tempête*, — mais une courte succession d'ondées suivies d'éclaircies ; cela pouvait nous gêner, sans doute, mais cela eût non moins gêné

le tir de l'ennemi, et l'étonnement des Prussiens dut être aussi profond que le nôtre lorsque nos troupes, après être restées toute la journée prêtes à livrer bataille, se retirèrent tranquillement, le soir, dans leurs camps respectifs.

Si le 26, dès que les dispositions furent prises, — elles l'étaient de bon matin et bien avant l'arrivée de la pluie, — on eût vigoureusement attaqué l'ennemi qui ne s'attendait pas à une bataille ce jour-là et en cet endroit, il eût été facilement culbuté et l'armée du Rhin aurait pu, par suite, aller opérer sa jonction avec l'armée de Mac-Mahon.

C'est à la suite de la bizarre affaire du 26, qu'il vint à l'idée du maréchal de consulter les commandants des corps d'armée et les chefs des armes spéciales, lesquels furent d'avis, paraît-il, que l'armée devait rester sous Metz.

« ...... Malheureusement, les autorités civiles et « militaires (attention, général Coffinières!) de cette « place n'avaient pas pris de dispositions, quand il « en était temps encore, pour faire rentrer dans l'en- « ceinte de Metz toutes les ressources en vivres et « fourrages des cantons voisins, et augmenter ainsi les « approvisionnements, *en prévision d'un long blocus*. « — .... Nous étions donc réduits, *dès le début*, aux

« faibles approvisionnements des magasins de Metz « et des villages sur lesquels nous étendions notre « action. »

Quand un avocat défend une mauvaise cause, il arrive souvent que la langue lui fourche sans qu'il s'en aperçoive, et qu'il laisse inconsciemment échapper des arguments naïfs qui, loin de militer en faveur de l'accusé, deviennent contre lui une charge accablante. C'est ainsi que Bazaine ne paraît pas se douter le moins du monde qu'en écrivant ce qui précède il s'est condamné sans rémission.

C'est précisément, Monsieur le maréchal, parce que nos ressources étaient des plus modiques, dès le début, que vous auriez dû, dès le début, et en prévision d'un long blocus, les ménager et les économiser, au lieu de les laisser gaspiller à ce point que, pendant longtemps, les chevaux mangèrent du blé.

Le 31 août, seconde représentation de la comédie du 26 ; seulement, vers le soir, la comédie devint drame.

« Le 31 — dit le maréchal — je réunis l'armée en « avant des forts Queuleu et de Saint-Julien, et j'in- « diquai comme objectif à enlever de vive force le « plateau de Sainte-Barbe, ayant le projet, en cas de « réussite, de gagner Thionville par Bettelainville et

« Redange, avec les 3me, 4me et 6me corps, en faisant « filer la garde et le 2me corps par la route de « Malroy.....

« L'opération réussit en partie le 31 ; mais, pen- « dant la nuit, les troupes qui occupaient Servigny « furent obligées de se retirer, par suite d'un retour « offensif de l'ennemi en nombre supérieur. »

L'opération réussit « *en partie* », dites-vous ; — à qui la faute si le succès ne fut pas complet! Vous aviez indiqué comme objectif à enlever le plateau de Sainte-Barbe; eh bien, ce plateau eût été aussi crânement enlevé que le furent Noisseville et Servigny, si vous n'aviez pas tardé, pour faire commencer l'attaque, jusqu'à quatre heures du soir!

Pourquoi nous avez-vous laissés depuis neuf heures du matin — heure à laquelle nous étions déjà en position — jusqu'à ce moment avancé, complétement inactifs? Était-ce pour permettre à l'ennemi (que votre démonstration du 26 avait déjà mis sur ses gardes de ce côté-là) de masser ses forces pour rendre notre tâche plus difficile? ou bien attendiez-vous qu'une nouvelle averse vînt encore une fois, fort à point, faire tomber dans l'eau le mouvement offensif que vous n'entrepreniez qu'à contre-cœur?

Ah! vous saviez fort bien, Monsieur le maréchal,

que si l'on nous eût lancés à temps, nous eussions pris Sainte-Barbe haut la main, mais cela ne faisait pas du tout votre compte; non! mille fois non! vous n'aviez pas, le 31 août, le sincère projet de percer les lignes ennemies, car si telle eût été votre ferme intention, le combat eût commencé plus tôt, les 2me et 6me corps de la garde ne fussent plus restés inactifs; une partie de ces corps eût été, dans la nuit, renforcer les troupes du maréchal Lebœuf, et Servigny fût demeuré en notre possession; il y aurait eu, en outre, des ordres donnés pour faire suivre, en cas de succès probable, les transports essentiels, tandis qu'en réalité, pas une voiture, pas un fourgon n'avaient été avertis de se tenir prêts à marcher.

Vous saviez fort bien d'avance, Monsieur le Maréchal, que cette fois-ci encore, comme le 26, chaque corps reviendrait à son point de départ.

Le combat recommença le 1er — dites-vous.

Entendons-nous; voici ce qui se passa ce jour-là du côté du 2me corps — *cujus pars parva fuit* — dans la nuit du 31 au 1er, et tandis que les Prussiens reprenaient Servigny, le 2me corps bivaquait tranquillement entre Montoy et Retoufay; on croyait le succès très-dessiné et on s'attendait à le compléter au matin; dès l'aube, en effet, le canon tonna et les obus vinrent

labourer l'emplacement que nous occupions ; chacun se préparait à aller de l'avant, lorsque, après un moment d'indécision, les généraux, que vous aviez laissés sans instructions aucunes, donnèrent — à notre profond étonnement — l'ordre de se porter en arrière ; nous commençâmes donc à battre en retraite devant un ennemi invisible mais non imaginaire, car il faisait pleuvoir sur nous une grêle de projectiles ; nous crûmes pendant un instant que nous ne faisions que nous replier tactiquement sur des troupes de soutien, et que nous ne reculions, autrement dit, que pour mieux prendre notre élan ; mais jugez de notre stupéfaction lorsque, arrivés au haut du plateau de Montody, nous vîmes qu'en fait de 2me ligne et de réserve, il n'y avait pas un chat autour et derrière nous, et que nous aperçûmes, tranquillement campés sur les flancs du mont Saint-Julien, les corps que nous croyions prêts à poursuivre, de concert avec nous, les avantages obtenus la veille.

Cette retraite mémorable où nous servîmes de jeu de quilles aux obus prussiens, sans avoir la satisfaction de tirer un seul coup de fusil, dura jusqu'à trois heures du soir.

Et voilà de quelle façon la bataille recommença.

Le 1er septembre comme le 26 août, comme le 18,

et comme aussi plus tard, le 7 octobre, vous avez sacrifié, Monsieur le maréchal, les destinées de votre armée et de la France à votre criminel égoïsme et à votre ambition insensée; dans chacune de ces affaires, vous avez cherché à sauver les apparences, mais aujourd'hui la vérité nous apparaît tout entière dans sa hideuse nudité : tous ces retards à attaquer, tous ces succès subitement enrayés, tous ces reculs après la victoire, tout ce qui, en un mot, nous paraissait alors si incompréhensible et nous démoralisait tant, nous nous l'expliquons maintenant; tout cela n'était que la conséquence de votre parti pris de subordonner vos opérations militaires à vos calculs politiques.

Dans votre brochure, vous vous contentez de citer au courant de la plume, et sans les faire suivre d'aucun détail, les noms de Ladonchamps et Saint-Remy; je comprends ça ; si cette dernière affaire surtout, si rondement menée par les troupes qui y prirent part, eût été opérée par des forces imposantes et bien dirigées, le but que l'on semblait poursuivre depuis quelque temps eût été, ce jour-là, très-vraisemblablement atteint, mais la vérité est que vous ne teniez pas plus à aller vous ravitailler à Thionville que vous n'aviez tenu, quand il en était temps, à aller à la rencontre de Mac-Mahon.

Livrer batailles et combats pour la défense de son pays envahi ou menacé, c'est faire répandre un sang précieux, sans doute, mais qui, versé pour une grande et sainte cause, ne crie vengeance que contre l'ennemi. Faire exécuter, au contraire, sans but patriotique et sérieux, des entreprises meurtrières dont on est décidé d'avance à paralyser la réussite et à neutraliser le succès, c'est jongler avec des milliers d'existences, c'est commettre, Monsieur le maréchal, un immense homicide.

Vous vous êtes fait remettre les drapeaux à l'aide d'un subterfuge indigne, je dirai presque d'un guet-apens exécrable; ils nous ont été volés nuitamment et sans bruit; ce n'est qu'au matin que les colonels informèrent leurs officiers que les drapeaux et étendards avaient été, par votre ordre, transportés à l'arsenal pour y être brûlés.

Or ces trophées, au lieu d'être livrés aux flammes, ont été livrés à l'ennemi qui en ornera ses musées et ses temples, et lorsque le père les montrera avec orgueil à ses enfants, il leur dira : « Voilà les drapeaux que nous avons conquis sur les Français, » et il n'ajoutera certainement pas : « du reste, ils n'ont aucune valeur morale, attendu que nous les avons pris dans un arsenal. »

Vous avez mieux aimé manquer à la promesse que vous nous aviez faite que de manquer à la parole donnée à nos implacables adversaires : c'était naturel, et votre choix ne pouvait être douteux...

Je m'arrête, car je craindrais de me laisser entraîner trop loin.

Un officier de l'ex-armée du Rhin.

FIN

